



Numéro 18 – Juillet 2008

# HINA, les femmes et la pêche

## bulletin d'information

### Sommaire

Mise en valeur des ressources marines, politiques de la pêche et droits des femmes en Océanie  
V. Ram-Bidesi p. 3

La pêche et les femmes de Niue, de Papouasie-Nouvelle-Guinée et de Wallis et Futuna : un mariage de tradition et de modernité  
M. Kronen p. 11

*Ungakoa* – une rare gourmandise pêchée dans le Pacifique Sud  
F. Lasi et M. Kronen p. 16

Les droits traditionnels, la gestion des pêches côtières et le rôle des pêcheuses  
M. Kronen et A. Tafleichig p. 21

Les fidjiennes contribuent à subvenir aux besoins de leurs ménages en pratiquant la pêche de subsistance : l'étude de cas de Nadoria, à Viti Levu, Îles Fidji  
L. Sauni et al. p. 26

Pêche de subsistance et habitudes de consommation de poisson des habitants du Lagon de Lau, Malaïta (Îles Salomon)  
T. Molea et V. Vuki p. 30

Pauvreté au paradis ? Questions relatives à la pauvreté et au développement dans les villages de pêcheurs aux Îles Fidji  
S. et L. Zann p. 36

« Culture du silence » et gestion halieutique  
A. Vunisea p. 42

Participation accrue des communautés aux activités de gestion des ressources sur l'atoll d'Ailuk (Îles Marshall)  
S. Pinca et F. Harriss p. 44

### Coordinatrice

Veikila Vuki  
Marine Laboratory  
University of Guam  
UOG Station, PO Box 5214  
Mangilao  
Guam 96913  
Courriel : vuki61@yahoo.co.uk

### Production

Section Information  
Division Ressources marines  
CPS, BP D5, 98848 Nouméa Cedex  
Nouvelle-Calédonie  
Fax : +687 263818  
Courriel : cfpinfo@spc.int  
www.spc.int/coastfish/indexf/

Produit avec le soutien financier  
de l'Australie, la France et  
la Nouvelle-Zélande

### Éditorial

Voici un numéro du bulletin *HINA, Les femmes et la pêche* qui traite de la place de la femme dans le développement, des questions sociales qui se posent dans les communautés de pêcheurs, des activités halieutiques des femmes et de la pêche de subsistance.

Dans le premier article, « Mise en valeur des ressources marines, politiques de la pêche et droits des femmes en Océanie », Vina Ram-Bidesi s'interroge sur l'importance des ressources marines en Océanie. Elle analyse aussi les questions posées par les politiques halieutiques et l'incidence de celles-ci sur la condition des femmes de la région. Elle souligne que les femmes se heurtent toujours à des problèmes essentiels d'accès limité aux ressources et de subordination. En outre, elles rencontrent des problèmes nouveaux et complexes en raison de la mondialisation du secteur de la pêche. Cette situation appelle une meilleure évaluation des politiques halieutiques de la part des hauts responsables et la participation des femmes à la prise de décisions, aux échelons national, régional et international, afin de réduire les effets négatifs du commerce mondial de poissons.

Deux rapports de recherche traitent des questions d'égalité hommes-femmes en Océanie. Dans son article intitulé « Association de techniques de pêche traditionnelles et innovantes », Mecki Kronen décrit les techniques de pêche employées par des pêcheuses de Niue, de Papouasie-Nouvelle-Guinée et de Wallis et Futuna. Elle évoque les points communs et les différences entre pêcheurs et pêcheuses, les techniques et les bateaux utilisés, les habitats ciblés de préférence, et la productivité selon le sexe. Dans un deuxième rapport, Ferral Lasi et Mecki Kronen décrivent la pêche d'*ungakoa* à Niue et aux Îles Cook. L'*ungakoa* est un vermetide considéré comme une espèce rare. Pour les communautés de pêcheurs étudiées aux Îles Cook (Aitutaki, Mangaia et Rarotonga) et à Niue, l'*ungakoa* est l'une des spécialités locales de produits de la mer les plus recherchées. Les auteurs remarquent que la pêche d'*ungakoa* est développée dans les régions où les gens ont accès à d'autres espèces d'invertébrés fortement exploitées telles que bécasses, holothuries, oursins et crustacés.

Deux études de cas portent sur les activités halieutiques des femmes. Dans celle de Yap, Mecki Kronen et Andy Tafleichig décrivent la gestion traditionnelle des ressources marines et les rôles respectifs des hommes et des femmes pratiquant la pêche. Les hommes pêchent surtout des poissons, tandis que les femmes exploitent les ressources des récifs et du benthos meuble. Les hommes se livrent à des activités halieutiques diverses, notamment la collecte d'invertébrés, ainsi qu'à la plongée libre pour pêcher langoustes et bécasses. Ils peuvent aussi ramasser d'autres espèces d'invertébrés en allant pêcher, conformément aux traditions et à la culture de Yap. Les communautés de Yap ont encore un mode de vie traditionnel ; dans chaque ménage, deux membres en moyenne vont régulièrement pêcher. Les produits de la mer consommés proviennent de leurs prises ou de cadeaux faits par une famille ou un membre de la communauté.

Aux Îles Fidji, Lilian Sauni, Veikila Vuki, Susan Paul et Marica Rokosawa ont étudié le rôle des femmes dans la pêche vivrière de Nadoria. Les femmes pêchent

à des fins de subsistance, mais aussi pour tirer des revenus de cette activité. Les produits de la mer sont la principale source de protéines dans le régime alimentaire des ménages, et la pêche vivrière joue un rôle essentiel pour les familles des villages. La vente de produits de la mer contribue à leurs revenus. Les bénéfices tirés de la vente de poissons et de produits de la mer servent à payer les frais de scolarité et à acheter les produits de nécessité du ménage. La capacité des femmes de gagner quelque argent et de contribuer financièrement à la vie du ménage leur permet de participer plus activement à la prise de décisions au sein du ménage.

Dans une étude de la pêche vivrière et des caractéristiques de la consommation de poisson dans le lagon de Lau (Îles Salomon), Toata Molea et Veikila Vuki révèlent que le poisson constitue le principal aliment des habitants. Le poisson consommé par les ménages ne représente qu'une faible proportion des prises du jour, car les poissons les plus gros sont vendus sur les marchés. Le poisson est échangé contre des cultures vivrières et autres produits agricoles provenant de Malaita. Les habitants du lagon, qui pratiquaient autrefois la pêche dans un cadre communautaire traditionnel, se livrent désormais à ces activités en famille ou individuellement. Cela s'explique par plusieurs raisons. Des engins de pêche qui n'étaient pas accessibles auparavant sont maintenant fournis par les services des pêches de l'État dans les zones rurales ou peuvent s'acheter dans des magasins d'Honiara. Les pêcheurs utilisent de préférence des engins modernes, plus faciles à manipuler. Un homme ou une femme peut pêcher seul(e), sans l'aide d'autres villageois, alors que les engins traditionnels demandaient souvent la participation de la communauté tout entière. En outre, les engins modernes sont meilleur marché et peuvent s'acheter en monnaie officielle, et non plus en monnaie coutumière.

Dans leur article « La pauvreté au paradis ? », Susan et Léon Zann décrivent l'évolution rapide qu'ont connue les villages traditionnels fidjiens sous l'effet de la modernisation. Ils citent les principaux indicateurs de pauvreté utilisés pour trois villages fidjiens de pêcheurs côtiers. Deux de ces villages entrent dans la catégorie « extrême pauvreté » et l'autre dans la catégorie « pauvreté modérée ». Bien que l'on n'ait constaté aucun indice de famine, l'alimentation est considérée comme médiocre dans les trois villages, en raison de la consommation de quantités excessives de féculents.

Dans son article « Culture du silence et gestion halieutique », Aliti Vunisea évoque brièvement les mesures prises en Océanie en matière de gestion. Elle décrit certains obstacles à la promotion de la gestion halieutique, qui permet pourtant aux populations de faire face à leurs besoins économiques et sociaux.

Sylvia Pinca et Frankie Harriss présentent un résumé de l'engagement de la communauté d'Ailuk, aux Îles Marshall. Les auteurs attribuent le succès de ce projet à plusieurs facteurs, notamment un fort encadrement à l'échelon communautaire, des liens de partenariat noués avec des organismes d'État et des chercheurs, des enquêtes socioéconomiques, des études scientifiques des ressources récifales, et la collaboration avec des bailleurs de fonds, des établissements d'enseignement et des organisations non gouvernementales.

Le présent numéro du bulletin *HINA, Les femmes et la pêche* traite de la pauvreté dans les villages de pêcheurs, des pratiques halieutiques des femmes, de la pêche vivrière, et des questions relatives à la gestion et au développement. N'hésitez pas à m'envoyer des commentaires à propos des articles publiés dans ce numéro et à me soumettre des articles sur l'égalité hommes-femmes et la pêche en milieu communautaire dans votre pays et votre région.

**Veikila Vuki**

Photo de couverture par Mecki Kronen ©.

Le SIRMIP est un projet entrepris conjointement par 5 organisations internationales qui s'occupent de la mise en valeur des ressources halieutiques et marines en Océanie. Sa mise en œuvre est assurée par le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS), l'Agence des pêches du Forum du Pacifique Sud (FFA), l'Université du Pacifique Sud, la Commission océanienne de recherches géoscientifiques appliquées (SOPAC) et le Programme régional océanien de l'environnement (PROE). Ce bulletin est produit par la CPS dans le cadre de ses engagements envers le SIRMIP. Ce projet vise



Système d'Information sur les Ressources  
Marines des Îles du Pacifique

à mettre l'information sur les ressources marines à la portée des utilisateurs de la région, afin d'aider à rationaliser la mise en valeur et la gestion. Parmi les activités entreprises dans le cadre du SIRMIP, citons la collecte, le catalogage et l'archivage des documents techniques, spécialement des documents à usage interne non publiés ; l'évaluation, la remise en forme et la diffusion d'information, la réalisation de recherches documentaires, un service de questions-réponses et de soutien bibliographique, et l'aide à l'élaboration de fonds documentaires et de bases de données sur les ressources marines nationales.

## Mise en valeur des ressources marines, politiques de la pêche et droits des femmes en Océanie

Vina Ram-Bidesi<sup>1</sup>

### Introduction

Le présent article illustre l'importance des ressources marines en Océanie, analyse les problèmes actuels et nouveaux qui se posent en matière de politique de la pêche, ainsi que leurs répercussions sur la condition de la femme dans le secteur de la pêche de la région. Certaines mesures visant à intégrer les questions d'égalité hommes-femmes sont abordées, ainsi que d'autres moyens de faire davantage participer les femmes en prenant mieux en compte leurs intérêts et leurs préoccupations.

Pour planter le décor, l'auteur commence par rappeler l'importance du secteur halieutique en Océanie et les principaux problèmes qui lui sont associés. Il décrit ensuite les efforts consentis pour prendre systématiquement en compte les questions d'égalité hommes-femmes. Il souligne que, si certains problèmes essentiels – accès limité aux ressources, subordination des femmes – persistent, d'autres problèmes nouveaux et plus complexes attendent désormais les femmes, par exemple la mondialisation du secteur de la pêche, qui exigent un examen plus approfondi des politiques de la pêche par les responsables de haut niveau. Certaines options sont explorées. Il est notamment suggéré de faire participer les femmes à la prise de décisions à un échelon plus élevé pour tout ce qui concerne la pêche, et d'élaborer un plan d'action régional et international afin de réduire les effets négatifs du commerce mondial de poissons.

### L'importance des ressources marines pour les économies océaniques

L'Océanie<sup>2</sup> ne compte que 550 000 km<sup>2</sup> de terres émergées, peuplées de 5,2 millions d'habitants, pour une superficie de la mer de 33 millions de km<sup>2</sup>. Hormis la Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui représente 83 pour cent de la surface terrestre totale de la région, les autres pays insulaires sont exigus, et leurs terres ne représentent que 2 pour cent environ de la superficie totale. La région occupe un sixième de la surface de la planète, soit trois fois plus que les États-Unis d'Amérique ou la Chine (Low, non daté). Le seul lien entre ces petites masses terrestres, disséminées sur une grande surface de l'océan, est l'environnement marin, dont elles sont tributaires.

Le développement économique et social des pays océaniques a toujours essentiellement reposé sur les ressources marines. Au fur et à mesure de l'essor démographique, cette dépendance revêt un caractère de plus en plus critique. L'océan est considéré comme la source d'immenses possibilités de développement économique (Secrétariat général de la Communauté du Pacifique 2002). Les écosystèmes côtier et marin d'Océanie sont des habitats extrêmement importants qui assurent la subsistance des populations de la région en leur offrant nourriture et sécurité alimentaire. Les zones économiques exclusives (ZEE) des pays océaniques abritent les ressources thonières les plus vastes du monde, qui se chiffrent à plus d'un milliard de dollars. On estime que la région contribue pour près de 60 pour cent à la demande mondiale de thon en boîte et de 30 pour cent à celle de thon sashimi, très coté sur le marché japonais (Gillett et al. 2001).

Le secteur de la pêche, dans la plupart des pays océaniques, se divise en deux grandes filières : côtière (caractérisée par des techniques artisanales, des systèmes communautaires, des zones proches du littoral, et des systèmes de production formels et informels), et hauturière (caractérisée par l'importance des capitaux investis et des activités de type industriel tournées vers l'exportation). Cette division illustre leur importance relative dans les économies océaniques et les principaux problèmes qui se posent au secteur des pêches.

### Pêche hauturière

La pêche hauturière cible principalement les ressources en thons grands migrateurs qui évoluent dans les ZEE des pays insulaires.

L'industrie thonière se caractérise par des entreprises étrangères de pêche à la senne qui opèrent en vertu d'accords d'accès et ciblent surtout la bonite pour la conserve et le thon jaune pour le marché du thon congelé. La flottille de pêche à la palangre consiste dans des bateaux nationaux et étrangers qui ciblent le thon pour le marché du poisson frais et du sashimi réfrigéré. Ce sont les bateaux étrangers qui dominent actuellement ce secteur. En mai 2005, 87 pour cent des navires inscrits sur le registre de surveillance des navires de

1. Programme d'études océanographiques de l'Université du Pacifique Sud, Suva, Îles Fidji. Courriel : ram\_v@usp.ac.fj

2. Recouvre 22 États et Territoires insulaires océaniques : Samoa américaines, Îles Cook, États fédérés de Micronésie, Polynésie française, Fidji, Guam, Kiribati, Îles Marshall, Nauru, Nouvelle-Calédonie, Niue, Îles Mariannes du Nord, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pitcairn, Samoa, Îles Salomon, Tokelau, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, et Wallis et Futuna.

l'Agence des pêches du Forum étaient étrangers, et 13 pour cent battaient pavillon national (Forum Fisheries Agency 2005).

D'après l'évaluation du stock actuel de thonidés qu'a effectuée le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (2003), la population de bonites est en bonne santé, tandis que celle de thons jaunes est quasiment exploitée au maximum, et que le niveau d'exploitation de thons obèses semble ne pas devoir se maintenir à long terme. Vu les préoccupations que soulèvent la conservation et la gestion durables des stocks, une Commission des pêches du Pacifique occidental et central a été mise en place. Ses membres représentent des pays pratiquant la pêche hauturière et des pays océaniques. L'effort de pêche sera probablement freiné par cette nouvelle Commission, et des problèmes surgiront probablement à propos de l'attribution des ressources, ce qui aura des retombées sur les femmes participant, directement ou non, au secteur. Le programme international de commerce et de développement complique encore cette situation, notamment du fait de l'influence des grands bailleurs de fonds qui détiennent des intérêts dans la pêche, sont membres de la Commission et possèdent les principaux marchés thoniers du monde. Cela crée un scénario complexe qui aura probablement une incidence sur les progrès du secteur de la pêche en Océanie et sur le travail des femmes.

### Pêche côtière

La majorité des îles du Pacifique étant des atolls et de petites îles entourées de récifs coralliens, les pêcheurs côtiers ciblent principalement des espèces associées aux récifs coralliens et aux lagons. En Océanie, la pêche côtière est d'autant plus importante qu'elle est une source d'emplois, de nourriture et de sécurité alimentaire. La pêche vivrière est pratiquée par 83 pour cent des ménages côtiers des Îles Salomon, 35 % des ménages ruraux de Vanuatu, 99 % des ménages ruraux de Kiribati, 87 % des ménages des Îles Marshall et la moitié des ménages ruraux d'Upolu (Samoa) (World Bank 1995 ; Dalzell et al. 1996). D'autres indices montrent que les Océaniques sont tributaires de la pêche vivrière pour assurer leur sécurité alimentaire. Les produits de la mer représentent respectivement 28 %, 33 %, 67 % et 77 % des protéines animales consommées aux Îles Fidji, à Vanuatu, à Kiribati et aux Îles Salomon (World Bank 2000 ; Dalzell and Schug 2002). On estime que certains pays océaniques auraient dépensé 7 à 18 millions de dollars É.-U. de plus par an pour importer des protéines si la pêche vivrière n'existait pas (World Bank 2000).

La pêche côtière revêt certes une grande importance sur le plan socioéconomique, mais la pression de pêche exercée sur les ressources ne cesse de croître sous l'effet de l'évolution des modes de vie, qui aggrave à son tour la pression économique qui pousse à l'augmentation de la production. L'essor démographique et l'adoption de techniques de pêche efficaces renforcent encore cette pression. La pêche côtière est également sensible aux effets écologiques des activités et de la pollution terrestres. L'inadéquation des systèmes de gestion centralisée a incité à confier des responsabilités aux communautés côtières en matière de gestion halieutique. Certains indi-

ces laissent toutefois à penser que les femmes continuent de jouer des rôles subordonnés malgré une tendance à la relance de ce genre de systèmes de gestion communautaire des ressources halieutiques.

### La prise en compte de l'égalité hommes-femmes dans le secteur de la pêche

De nombreux pays insulaires océaniques ont signé des conventions et des accords internationaux visant à améliorer la condition et le bien-être des femmes, notamment la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979) et le Programme d'action mondial de Beijing (1995). Les actions menées en faveur du développement durable exigent l'intégration de l'équité et de la justice envers les sexes dans l'économie et l'environnement. C'est ce qui ressort clairement de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (1992), de la Conférence internationale sur la population et le développement (1994) et du Sommet mondial sur le développement durable (2002). À l'échelon régional, l'adoption de la Plate-forme d'action pour le Pacifique (1994) reflète les préoccupations de la collectivité. Les pays insulaires océaniques y réaffirment leur engagement de mener une action nationale pour promouvoir la condition féminine.

Quelques avancées notables ont été faites au cours des dix à quinze dernières années, par exemple la création du Bureau des femmes du Pacifique au sein du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS), la nomination d'une Conseillère à la condition féminine, la formation d'un groupe de travail sur l'égalité hommes-femmes au sein du Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique, et le renforcement du rôle du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) dans la région. À la CPS, le Programme pêche côtière traite de la condition de la femme dans le secteur halieutique dans le cadre de sa Section pêche en milieu communautaire. Cette section est remarquable en ce qu'elle étudie la contribution des femmes aux revenus des ménages et à leur sécurité alimentaire. Elle conduit également des ateliers à l'intention des femmes de chaque pays, traitant de la transformation du poisson, de la gestion de petites entreprises et d'autres activités à valeur ajoutée. Ces recherches et la collecte de données sont toutefois conduites en fonction des besoins et priorités des différents pays où la CPS ne joue qu'un rôle de facilitateur. La CPS publie aussi un bulletin d'information à l'intention d'experts de la condition de la femme dans le secteur de la pêche, pour informer ses lecteurs de ses activités et des résultats de ses travaux.

À l'échelon national, chaque pays a élaboré un plan d'action national et désigné un correspondant ou un service chargé de promouvoir la condition féminine et le bien-être des femmes. Il existe des réseaux de femmes dans les trois sous-régions, ainsi que des organisations non gouvernementales (ONG) axées sur la défense de la condition féminine qui jouent un rôle important de plaidoyer afin que les besoins concrets et élémentaires des femmes soient satisfaits : accès au crédit, alphabétisation, amélioration des connaissances en nutrition et

santé des familles. Ces activités ne sont pas nécessairement spécifiques du secteur halieutique, mais elles profitent aux femmes en général, y compris celles qui pratiquent la pêche. Les services des pêches de la région ont aussi désigné une personne chargée de traiter les questions relatives à l'égalité hommes-femmes et de superviser les projets concernant les femmes.

Les services et ministères de la pêche de la région ont pris conscience du rôle que jouent les femmes dans la pêche côtière et du fait qu'elles assurent la sécurité alimentaire de leur famille, gagnent l'argent du ménage et contribuent à atténuer la pauvreté. La ventilation des données par sexe dans le secteur des pêches résulte en grande partie d'initiatives prises par des bailleurs de fonds et de l'action de plaidoyer menée par des ONG, par exemple le réseau Women in Fisheries. Les politiques menées par des bailleurs de fonds tels que l'Agence canadienne de développement international (ACDI) exigent qu'une analyse préalable à tout projet soit effectuée sous l'angle de l'égalité hommes-femmes. Cependant, bien que le processus soit lancé, il reste lent. Les vulgarisateurs halieutiques sont toutefois plus tolérants sur ces questions car ils se rendent compte que les femmes jouent effectivement un rôle essentiel, bien qu'officieux, dans la mise en œuvre de projets de gestion des ressources côtières, même si elles ne sont pas nécessairement les principales bénéficiaires ou destinataires de l'assistance accordée au titre de ces projets. Ainsi, des ateliers organisés dans les communautés à l'occasion de nouveaux projets – culture d'algues, perliculture ou plantation de coraux, par exemple – encouragent très souvent des femmes à participer aux séances lorsque sont dispensés des conseils sur des points techniques de projets ciblant des hommes<sup>3</sup>.

Bref, la parité hommes-femmes continue d'être prise en compte dans la planification nationale et dans l'élaboration de projets, mais les progrès accomplis sont ralentis pour des raisons pratiques et stratégiques. En outre, les gestionnaires des ressources halieutiques et les décideurs ont maintenant à faire face à l'évolution, voire la transformation rapide du secteur de la pêche, ce qui complique la situation. Il semble que la prise en compte de la parité hommes-femmes ne puisse intervenir qu'à posteriori. Il faut donc intensifier les campagnes de plaidoyer et d'information pour établir les politiques à moyen et long terme de la pêche, ce qui nécessitera de coordonner les efforts des ONG, des associations de femmes et des chercheurs.

### Les femmes et les problèmes de développement

Avant d'examiner l'incidence de la politique d'égalité hommes-femmes sur le secteur de la pêche, l'auteur s'est

penché sur les secteurs de l'industrie et de l'artisanat. Il s'agit de mettre en lumière les facteurs contradictoires qui entrent en ligne de compte du fait de l'évolution vers une économie mondialisée visant à améliorer le bien-être de la société dans son ensemble. La politique qui sous-tend l'assistance des bailleurs de fonds aux pays océaniques en vue de leur intégration dans l'économie mondiale s'explique lorsqu'on se penche sur le cas de l'Union européenne, l'un des principaux bailleurs de fonds de la région depuis l'accès à l'indépendance des pays océaniques.

### Accord de partenariat économique ACP-UE

L'objectif de la coopération économique et commerciale entre les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (pays ACP) et l'Union européenne en vertu de l'Accord de Cotonou (2000)<sup>4</sup> vise à « promouvoir l'intégration progressive et harmonieuse des États ACP dans l'économie mondiale, dans le respect de leurs choix politiques et de leurs priorités de développement, encourageant ainsi leur développement durable et contribuant à l'éradication de la pauvreté dans les pays ACP. » [Article 34(1)]. L'accord de partenariat économique (APE) doit donc bénéficier aux deux parties, contrairement à la Convention de Lomé qui n'était pas fondée sur la réciprocité. Dans le cas des pays ACP du Pacifique, la pêche et le tourisme sont les principaux secteurs qui ont mutuellement intérêt à l'entretien de relations commerciales. Les ressources halieutiques du Pacifique occidental et central, en particulier les ressources en thonidés, intéressent l'Union européenne, le plus vaste marché mondial du thon en conserve, tandis que les thonidés du Pacifique constituent le stock le plus important du monde. Les négociations d'un accord de partenariat économique se poursuivent, alors que plusieurs accords bilatéraux sur les pêches sont déjà en vigueur.

L'Accord de Cotonou constitue le cadre général des négociations d'un accord de partenariat économique. La clause la plus remarquable, qui détermine l'accès préférentiel des exportations des pays ACP vers le marché européen, concerne les conditions d'application des règles d'origine<sup>5</sup>. Selon celles-ci, les poissons capturés en dehors des eaux territoriales d'États ACP ne peuvent avoir le « caractère originaire » que si les navires les ayant capturés sont conformes aux critères relatifs à l'immatriculation, la propriété, l'État du pavillon et l'emploi. Ainsi, le poisson capturé dans la ZEE d'un État ACP par des navires appartenant à un pays tiers ne peut être considéré comme un produit originaire à moins que le navire ne soit la propriété conjointe, à 50 pour cent au moins, de nationaux d'États ACP, de l'Union européenne ou de ses Territoires d'outre-mer, ou que l'équipage ne soit composé, à 50 pour cent au

3. Ce sont souvent, en effet, des femmes qui, en tant que membres des ménages, garantissent la viabilité des projets en gagnant l'argent du ménage. Les responsables de projets halieutiques savent aussi que la crédibilité du projet repose sur les femmes qui en assurent l'exécution concrète. Les problèmes proviennent parfois du fait que les femmes n'ont pas accès aux emprunts et/ou à l'idée répandue dans les communautés traditionnelles que les hommes, en tant que chefs de ménage, sont les principales personnes visées pour faire accepter le projet.

4. A succédé à la Convention de Lomé IV Convention entre les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (pays ACP) et la Communauté européenne. Il fournit le cadre réglementaire d'accès préférentiel des pays ACP au marché européen. Il fixe un calendrier d'évolution vers un Accord réciproque de partenariat économique entre l'Union européenne et les pays ACP. L'accord met l'accent sur la mise en place d'une approche intégrée de l'atténuation de la pauvreté, grâce à des stratégies axées sur le développement économique, social et humain, la coopération et l'intégration régionales.

5. L'Accord de Cotonou, Annexe V Protocole I — Règles d'origine, énonce les critères de détermination de la nationalité économique des produits. Le but est de faire en sorte que l'accès au marché concessionnaire accordé à un pays ou une région bénéficie au(x) destinataire(s).

moins, de nationaux d'États ACP, de l'Union européenne ou de ses Territoires d'outre-mer. Les navires devront aussi être immatriculés dans les pays ACP, de l'Union européenne ou ses Territoires d'outre-mer et en battre le pavillon.

Dans le cas d'un contrat d'affrètement ou de crédit-bail, l'État ACP doit commencer par proposer de négocier un accord de pêche avec l'Union européenne, et ce n'est que si l'offre est déclinée que les navires peuvent être affrétés ou loués dans certaines conditions. Les dispositions relatives aux poissons transformés et les règles de dérogation sont également restrictives.<sup>6</sup>

Les règles d'origine de l'Union européenne sont très restrictives en ce qui concerne l'octroi d'un régime préférentiel à des pays tiers pouvant opérer dans la région. Les conserveries européennes, situées par exemple en Espagne et en France, sont protégées par des tarifs appliqués aux importations en provenance de pays tiers. Cette protection offerte par les règles d'origine est applicable aux flottilles thonières européennes ; elle empêche, indirectement, les États ACP du Pacifique d'avoir à octroyer à des navires de l'Union européenne un accès préférentiel à leur ZEE, contrairement à ceux de pays tiers, afin d'obtenir un accès préférentiel au marché européen par le biais de concessions sur les taxes.

En outre, la proposition faite par l'Union européenne à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) lors des négociations sur les subventions à la pêche permet de mieux cerner les intentions réelles de l'Union européenne quant à la restructuration des navires de ses propres pays membres et de leur secteur de la pêche. Les subventions octroyées pour des transferts permanents de navires de pêche à des pays tiers, y compris par la création d'entreprises conjointes avec des partenaires de pays tiers, sont considérées comme interdites, tandis que celles qui visent à atténuer les effets négatifs de la restructuration du secteur halieutique sont considérées comme autorisées. Parmi ces dernières figurent le soutien accordé à la diversification et à une modernisation limitée susceptible d'améliorer la qualité, la sécurité et les conditions de travail (WTO 2003 ; WTO 2005). Autrement dit, les navires qui pourraient être déplacés vers de nouvelles zones de pêche deviennent les bénéficiaires de l'aide de l'État, par exemple ceux qui quittent des zones surexploitées pour aller vers des zones moins exploitées, en direction du Pacifique occidental et central, par exemple.

Ainsi, bien que le but de l'accord de partenariat économique soit d'aider les îles du Pacifique à mettre en place des partenariats dans ce secteur, les dispositions précitées ont pour conséquence, en réalité, que l'Union européenne a surtout intérêt à accéder aux vastes ressources thonières du Pacifique occidental et central. Cela permet d'alimenter en permanence ses conserveries et, lorsque des navires ont la préférence pour débarquer des prises dans des ports d'États membres de l'Union européenne, de bénéficier de ces concessions.

Dans ces conditions, quelles sont les implications de ce tournant dans la filière thonière sous l'angle de l'égalité hommes-femmes ? Tout d'abord, la filière nationale ne se développe plus au profit de l'accès des navires européens qui débarquent rarement des prises en vue de leur transformation à l'échelon national. Au contraire, des ports locaux sont utilisés pour transborder les prises devant être transformées dans des États membres de l'Union européenne ou leurs propres Territoires. Les règles d'origine strictes qui s'appliquent aux poissons « originaires » limitent en outre le recours à des bateaux de pays tiers pour débarquer les prises en vue d'une transformation à l'échelon national, qui permettrait de donner un accès préférentiel aux marchés européens. Par conséquent, il est possible que cela réduise les activités de développement à terre et de nuire à l'emploi et d'autres avantages, à commencer par la valeur ajoutée dans la région où les femmes sont les premières concernées. Les règles strictes de contrôle de la qualité appliquées dans l'Union européenne limitent aussi la transformation et les exports de produits d'Océanie vers l'Union européenne. Il est indispensable d'exercer des pressions pour assouplir les règles d'origine, de manière que les poissons capturés dans la ZEE par des navires d'autres pays tiers, par exemple des navires étrangers ayant un port d'attache national, puissent être débarqués et transformés dans les pays océaniques puis expédiés vers les marchés européens en bénéficiant d'un accès préférentiel.

Pour accéder au marché préférentiel européen des poissons transformés, un pays océanique a autorisé des navires étrangers ayant un port d'attache national à pêcher dans ses mers territoriales afin d'obtenir le statut de produits originaires. C'est là une évolution préoccupante, car des activités de pêche vivrière et artisanale sont aussi conduites dans les eaux territoriales. Les activités de bateaux étrangers qui pêchent près des zones côtières à des fins de transformation industrielle risquent de créer des conflits avec les pêcheurs artisanaux. Les lieux de pêche exploités par des femmes, notamment, peuvent être particulièrement vulnérables.

En vertu du volet de l'Accord de Cotonou relatif à l'aide au développement, des actions de renforcement des capacités et de formation ont été menées pour aider les pays insulaires océaniques à satisfaire aux normes européennes de qualité pour l'exportation (financement de formations à l'analyse des risques et points de contrôle critiques – HACCP – par exemple). Toutefois, si les bateaux européens ne sont pas encouragés à débarquer leurs prises dans des ports locaux, l'accès au marché États-Unis d'Amérique restera problématique, malgré les avantages retirés du renforcement des capacités. Un autre volet de l'aide au développement concerne l'aide apportée au secteur artisanal, afin de générer des revenus et d'atténuer la pauvreté. La production commerciale du secteur artisanal se limite aux secteurs dans lesquels les femmes ne sont pas les bénéficiaires directes des projets mais y participent « par défaut », la culture d'algues et la perliculture, par exemple. Du fait du caractère informel du travail

6. Pour plus de détails, voir l'Accord de Cotonou, Annexe V, protocole 1 - article 3.

des femmes, elles n'ont guère accès à ces programmes d'aide au développement.

### ***Propagation des IST et du VIH du fait de l'augmentation des flottilles de pêche étrangères***

Un certain nombre de pays insulaires océaniques ont pris l'initiative de développer leur filière thonière nationale grâce à diverses stratégies, afin d'augmenter les avantages économiques retirés des ressources thonières. Bien que l'intensification des activités de transbordement et le rattachement de navires étrangers à des ports nationaux soient des sources d'avantages économiques, ils aggravent en même temps les problèmes sociaux et le risque de maladies à transmission sexuelle pour les femmes. Des études et des informations ponctuelles mettent en lumière les problèmes sociaux posés par l'alcoolisme et la toxicomanie, ainsi que l'augmentation de la prostitution dans les ports de mer dont les activités sont en rapport avec des flottilles de pêche (Pacific Islands Forum Secretariat 2000 ; Vunisea 2005a). Il existe aussi un lien entre ces activités et l'augmentation des infections sexuellement transmissibles et des cas d'infection à VIH (Vunisea 2005b). Dans tous les grands ports d'Océanie où des bateaux de pêche étrangers accostent, les autorités sanitaires sont préoccupées par ce problème qui touche de plus en plus les jeunes femmes. Des femmes de 15 ans seulement ont été appréhendées par des policiers sur des bateaux de pêche mouillés dans le port (Vunisea 2005b). Les problèmes sociaux sont d'autant plus graves que les femmes qui en sont victimes ont du mal à élever leurs enfants lorsque les marins repartent, ainsi que l'a observé Agassi (2005) aux Îles Salomon.

Il est impératif de mieux assurer la sécurité dans les zones portuaires pour dissuader les jeunes femmes de traîner et de suivre les marins qui font escale (à titre de mesure d'observation et de surveillance, sans violer les droits de la personne). Le système juridique de nombreux pays insulaires océaniques est impuissant à traiter ce genre de délits, faute de mesures de police et de textes juridiques adéquats. Le plus souvent, la police n'est pas habilitée à dissuader, arrêter et poursuivre les contrevenants. Les autorités sanitaires et les ONG s'efforcent certes de sensibiliser les intéressés, mais cela ne suffit pas pour convaincre les femmes, contraintes de gagner la vie de leur famille ou exposées à l'effondrement des valeurs morales traditionnelles de la société. Les services des pêches de la région considèrent que ce n'est pas un problème qui touche le secteur de la pêche, et les autorités portuaires ou maritimes estiment qu'il n'est pas de leur ressort. Il faut absolument intensifier la coopération et coordonner les efforts des différentes institutions afin de réduire les risques liés à ce genre d'activités.

Des politiques halieutiques pourraient définir clairement les règles et règlements régissant les conditions d'accès. Par exemple, exiger des navires étrangers qu'ils emploient des équipages locaux – non seulement cela créerait des emplois à l'échelon national, mais cela réduirait l'exploitation des jeunes femmes insulaires vulnérables, car leur culture leur interdirait de se prostituer avec des hommes de la même culture. En faisant appel à des marins locaux, on aurait aussi l'assurance

que les hommes rentreraient dans leur famille, contrairement aux marins étrangers qui viennent se détendre dans les ports étrangers sans rien avoir à faire.

Aux postes de décideurs, il faut des personnes sensibles aux problèmes réels, d'ordre socioculturel, mais qui ont des répercussions économiques énormes à long terme, car ils touchent la santé génésique et le bien-être des femmes. Il faut trouver de nouvelles idées pour s'atteler à ces questions transversales.

Sous l'effet de la mondialisation croissante de l'industrie de la pêche, la circulation des bateaux de pêche entre les pays industrialisés et les pays en développement ou moins avancés va s'accroître. Il faut donc consentir un effort concerté et coordonné pour élaborer un plan d'action régional et/ou international, afin d'empêcher ces activités et de réduire les risques associés, parce que les victimes en sont des femmes, que les pays soient industrialisés ou en voie de développement. Un programme d'éducation, prévoyant la fourniture de conseils, pourrait aussi s'avérer nécessaire pour les femmes victimes.

### ***Pour une meilleure efficacité dans le secteur de la transformation du poisson***

À l'examen de la mondialisation et des effets des politiques du développement sur les femmes employées dans des conserveries et des usines de transformation, on ne peut qu'être préoccupé de la situation de ces femmes et de leurs conditions de travail. Dans le secteur de la transformation (conserveries de poisson, par exemple), les femmes représentent la majorité des effectifs (90 pour cent) ; dans les usines de transformation du thon frais, elles représentent 30 à 80 pour cent des travailleurs (Pacific Islands Forum Secretariat 2000). La majorité de ces femmes continue d'effectuer des tâches répétitives sur les chaînes de fabrication, aux postes les moins bien rémunérés.

La libéralisation du commerce a un effet pervers : les salaires sont réduits afin de maintenir la compétitivité de l'entreprise. L'exemple de la Pacific Fishing Company (Pafco) étudié par Rajan (2005) montre combien les pressions commerciales influent sur les conditions de travail des femmes. Les ouvrières occupent des postes « temporaires » pendant des années, voire jusqu'à 20 ans, ne recevant que de faibles augmentations de salaire (quand elles en perçoivent une). Certaines femmes ont suivi une formation sur le tas, mais celle-ci n'est pas forcément prise en compte dans leur salaire. En reléguant un grand nombre d'employées au statut de main-d'œuvre occasionnelle, une entreprise évite d'avoir à verser les primes qui reviennent normalement au personnel. Les normes de performance sont fixées à un niveau tel que les femmes ont du mal à atteindre les objectifs et à obtenir une promotion ou une augmentation.

La mondialisation du secteur thonier, qui est le fait d'entreprises multinationales telles que Bumble Bee, dans le cas des Îles Fidji, a tiré parti, sur le plan stratégique, de la vulnérabilité d'autres sociétés comme Pafco. De nombreuses conserveries et usines de transforma-

tion sont implantées sur des sites éloignés, dans des pays en développement, où l'offre d'emplois est limitée (Bonanno and Constance 1996). Les femmes sont attirées par ces offres, mais constatent que les chances d'avancement sont limitées. Dans ce contexte rural, les femmes qui travaillent ont aussi des responsabilités domestiques à assumer, ce qui accroît leur charge de travail, affecte leur santé et leur productivité. Ces questions suscitent peu d'intérêt de la part de la collectivité et des entreprises (Ram-Bidesi and Mitchell 2005). Les femmes qui ne parviennent pas au niveau de performance voulu sont tout simplement considérées comme paresseuses et incompetentes.

Dans les sociétés rurales, où le niveau d'éducation est faible, les gens considèrent encore que c'est en priorité aux femmes qu'il incombe de s'occuper du ménage, même si elles ont un emploi à plein temps. Changer ce préjugé et reconnaître le travail des femmes à leur juste valeur reste un défi.

### ***Disparition des stratégies d'autosuffisance***

Alors que les femmes représentent la majeure partie de la main-d'œuvre employée à la transformation industrielle du poisson à terre, elles jouent aussi un rôle capital dans la pêche vivrière, en assurant la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages océaniques (Matthews 1995). Prudentes, les femmes ont alternativement exercé des activités formelles et informelles, en fonction de l'ampleur des besoins des ménages. Toutefois, l'influence des débouchés commerciaux remet maintenant en cause cet équilibre instable entre la nécessité de répondre aux besoins de subsistance et celle d'avoir des revenus. La demande croissante de produits de la mer et le meilleur accès aux marchés des villes a fait pencher la balance en faveur de l'augmentation des revenus liquides. Les femmes essaient de vendre leurs produits et dépensent leur argent pour acheter des produits alimentaires meilleur marché mais de moins bonne qualité nutritive. Les activités commerciales artisanales dans lesquelles elles se lancent visent de plus en plus les marchés à l'exportation de produits non comestibles tels que poissons d'aquariophilie, coquillages, coraux et algues non comestibles. Les pêcheurs sont ainsi de plus en plus enclins à une production économique axée sur la génération d'espèces. Ils sont moins tributaires des activités de pêche vivrière et y consacrent moins de temps. Leur indépendance économique y gagne à court terme, mais ils risquent davantage de perdre leurs stratégies de production alimentaire autosuffisante et les savoirs traditionnels associés à ces stratégies. La plus forte consommation de produits en conserve, de fécules transformés et de sucres a également entraîné une augmentation des cas de maladies transmissibles dans les pays océaniques.

En outre, les caractéristiques biologiques et écologiques et l'état des ressources de la plupart de ces nouvelles pêcheries sont mal connues. En cas de surexploitation et d'effondrement de ces pêcheries, les femmes n'auraient plus que quelques ressources et savoir-faire traditionnels pour assurer leurs moyens de subsistance futurs.

Pour que l'exportation de ces produits axés vers le marché reste viable à long terme, il faut prendre des mesures de gestion prudente faisant appel à la participation des femmes (Ram-Bidesi et al. 2003).

### ***Surexploitation et dégradation des zones côtières***

Un certain nombre d'études de cas montrent que les zones facilement accessibles à proximité des villages sont surexploitées sous l'effet de la pression de pêche accrue exercée généralement par des femmes et des enfants (voir Novaczek et al. 2005). Les activités halieutiques des femmes sont souvent considérées comme officieuses, donc insignifiantes, mais, avec la demande croissante de nourriture et de revenus, ces zones deviennent vulnérables du fait de l'intensification des activités de pêche. Cette situation est aggravée par les effets d'autres activités de mise en valeur du littoral qui se disputent le même espace côtier ou qui provoquent la destruction des habitats des poissons.

Les activités halieutiques des femmes étant considérées comme marginales, les femmes et les enfants sont rarement ciblés comme des parties prenantes essentielles dans les activités de gestion et de conservation des ressources. La sous-estimation économique de leur contribution à l'alimentation et la nutrition des ménages empêche les femmes de s'exprimer par rapport aux projets d'aménagement du littoral ; elles ne reçoivent par conséquent aucune indemnisation, ou peu.

Pour compenser les zones de surexploitation localisées, les femmes doivent souvent parcourir de longues distances pour trouver des zones de pêche plus productives. Non seulement cela entraîne des frais supplémentaires, mais les femmes ont moins de temps à consacrer à leurs tâches ménagères et leurs autres responsabilités sociales. En outre, les femmes travaillent plus longtemps, au détriment de leur santé physique.

### ***Les captures dans les systèmes de gestion communautaire des ressources***

L'efficacité relative des systèmes de gestion communautaire des ressources halieutiques, par opposition à la gestion centralisée, est largement reconnue dans de nombreux pays en développement. Ainsi, les membres d'une communauté sont en mesure d'empêcher des pêcheurs de l'extérieur de venir exploiter leurs pêcheries, en limitant le libre accès à celles-ci. On assiste à la relance des coutumes, des valeurs et des conceptions traditionnelles qui inspirent l'exploitation et la gestion des ressources. À mesure que la gestion communautaire gagne en importance et que les règles et règlements communautaires sont mieux énoncés, il ne faut pas perdre de vue le fait que les réglementations et pratiques traditionnelles n'admettent pas la représentation des femmes ni leur participation active à la prise de décisions. Dans les structures communautaires hiérarchisées, les anciens, par exemple les chefs de village, prennent souvent des décisions cruciales au nom de leur peuple, estimant que les décisions sont prises au mieux des intérêts de la communauté tout entière. Or, ces décisions peuvent négliger certains facteurs qui entravent les activités halieutiques des femmes

ou leur accès aux ressources. Les projets de tourisme côtier illustrent bien ce genre d'attitude. Les décisions sont souvent prises par des hommes dans les villages fidjiens, où les hommes se réunissent autour d'un bol à kava pour débattre les activités de développement de la communauté, savoir, par exemple, s'il convient d'autoriser l'aménagement d'un complexe hôtelier ou d'une infrastructure, et le niveau d'indemnités ou royalties à réclamer. Les femmes ne sont pas consultées comme il conviendrait, ou le caractère non officiel de leurs activités n'est pas bien évalué, et l'on ne connaît pas l'impact que pourrait avoir un nouveau projet de ce genre sur ces activités.

Les hommes et les femmes ayant des rôles et des responsabilités différents au sein de leur ménage et de leur communauté, leurs savoirs et perceptions de l'exploitation et de la gestion des ressources ne sont pas nécessairement identiques. Dans le cas de décisions, le fait de ne pas consulter les femmes a pour conséquence que celles-ci comprendront mal les décisions prises concernant la gestion des ressources et seront moins enclines à les respecter. Cela peut éventuellement entraîner l'échec des décisions relatives à la gestion des ressources.

Il importe que des projets communautaires, qu'ils soient axés sur le développement ou la conservation, fassent l'objet d'une évaluation approfondie, suivant une analyse de la faisabilité tenant compte des rôles respectifs des hommes et des femmes, de manière à ce que les points de vue des femmes soient intégrés dans la formulation et la mise en œuvre du projet.

Au fur et à mesure que la demande de ressources halieutiques augmente et s'accompagne d'améliorations des techniques de pêche, une pression considérable s'exerce en faveur de la mise en œuvre de systèmes de pêche fondés sur les droits, de manière à pérenniser les ressources à long terme. Les sociétés océaniques sont en majorité patrilinéaires, les hommes étant les chefs des ménages. Il est probable que, malgré la participation des femmes aux activités halieutiques, leurs droits et leurs quotas de pêche seront limités, limitant par le même coup leur accès à la pêche et à l'aquaculture.

Il importe de tenir compte de l'avis des femmes pour déterminer le type et la nature des droits de pêche (par exemple pour formuler des critères d'attribution), afin de prendre en considération les intérêts et les points de vue des femmes. En outre, il ne peut y avoir de pêche responsable que si l'ensemble des parties prenantes adhère aux directives données et les respecte.

### Changer les mentalités

Si les ressources marines présentent un important potentiel économique aux nations maritimes du Pacifique et placent les îles qui détiennent ces ressources halieutiques dans une position stratégique, elles font aussi peser plusieurs menaces. La surexploitation et l'exploitation non durable des ressources peuvent entraîner un effondrement des pêcheries, ne laissant guère d'autres ressources comme solution de repli. Il

importe que toutes les communautés océaniques, y compris les femmes qui sont tributaires de ces ressources, réalisent le potentiel de développement et les possibilités de gestion durable qui se présentent.

La mondialisation de la filière de la pêche et la libéralisation des échanges commerciaux internationaux sont autant de nouveaux défis pour les Océaniques. Pour comprendre ces défis et les moyens de les relever, il faudra procéder à des recherches détaillées, plaider pour l'égalité des hommes et des femmes, et pour la participation plus active des femmes à la prise de décisions à haut niveau.

Plusieurs ONG et associations de femmes s'emploient à défendre la condition féminine, mais sont essentiellement axées sur les besoins élémentaires et immédiats des femmes. Elles n'ont ni les ressources ni les capacités de traiter les questions politiques à moyen et long terme, spécifiques de ce secteur. Lorsque les femmes sont en mesure de se mobiliser et de coordonner leurs points de vue, elles se heurtent souvent à des obstacles institutionnels tels que l'absence de tout mécanisme efficace susceptible de peser sur les décisions politiques à haut niveau. Les femmes ne sont pas représentées dans les organes décideurs à haut niveau du secteur halieutique. Il n'y a pas d'efforts coordonnés, et, individuellement, les femmes ne peuvent pas faire entendre leur voix. Il faut non seulement prendre en compte les problèmes d'égalité hommes-femmes, mais faire aussi en sorte que les politiques de la pêche soient rationnelles et tiennent compte des intérêts des communautés océaniques.

### Perspectives

Pour répondre à certains des problèmes essentiels évoqués plus haut, il importe que des associations d'Océaniques unissent leurs efforts et coordonnent leurs activités, de manière à s'exprimer d'une voix unie et plus forte pour influencer les responsables de haut niveau du secteur halieutique. Des ONG telles que le Réseau Les femmes et la pêche (composé de chercheurs, d'universitaires et d'étudiantes) pourraient se consacrer à la recherche et aux aspects techniques du secteur de la pêche, tandis que l'Association des Océaniques du secteur maritime (PacWIMA), récent regroupement d'ONG, qui réunit des féministes, des femmes chefs d'entreprises, des responsables politiques et des pêcheuses salariées, pourrait défendre les droits et les intérêts des femmes dans le secteur maritime au travers des diverses fonctions qu'elles exercent et de leur représentativité. Elles pourraient aussi jouer un rôle important de sensibilisation et influencer sur les décisions politiques, en leur nom personnel ou en tant que représentantes de groupes.

Les femmes devraient être mieux représentées au sein du Comité des pêches du Forum (organe régional de décision en matière de pêche thonière et hauturière) et à la Conférence des Directeurs des pêches organisée par la CPS (organe de décision en matière de pêche côtière), afin d'avoir plus de poids dans les décisions prises à l'échelon régional et concernant la place des femmes dans la pêche. Si des groupes de femmes sont

mieux coordonnés, tissent des liens de partenariat ou forment des alliances, il leur sera plus facile d'influer sur les organes de décision, à un échelon plus élevé.

L'une de leurs premières tâches consistera à formuler un plan d'action régional, afin d'examiner les moyens de réduire les risques liés au commerce du sexe, associé aux activités des bateaux de pêche. Ce plan pourrait inclure un code de bonnes pratiques à l'intention des équipages et des armateurs, dans le cadre des accords relatifs aux conditions d'accès aux pêcheries conclu par les pays insulaires de la région. Dans le contexte de la pêche côtière, il conviendrait de faire en sorte que les intérêts des femmes (leur accès aux lieux de pêche et aux ressources halieutiques, par exemple) soient pris en compte dans l'octroi des droits de pêche ou que toute perte de revenus liée à d'autres activités côtières fasse l'objet d'une indemnisation.

## Bibliographie

- Agassi A.S. 2005. Feast or famine? Fishing for a living in rural Solomon Islands. p. 107–127. In: Novaczek I., Mitchell J. and Veitayaki J. (eds). *Pacific voices: Equity and sustainability in Pacific Island fisheries*. Institute of Pacific Studies, Suva, Fiji.
- Bonanno A. and Constance D. 1996. *Caught in the net: The global tuna industry, environmentalism and the state*. University Press of Kansas, USA.
- Dalzell P. and Schug D.M. 2002. *Issues for community-based sustainable resource management and conservation: Considerations for the strategic action programme for the international waters of the Pacific Island developing states. Volume 4: Synopsis of information relating to sustainable coastal fisheries, technical report 2002/4*, South Pacific Regional Environment Programme, Samoa.
- Dalzell P., Adams T.J. and Polunin N. 1996. Coastal fisheries in the Pacific islands. *Oceanography and Marine Biology, An Annual Review*, 34:395–531.
- Forum Fisheries Agency 2005. *Vessel Monitoring Register*, May 2005.
- Gillett R., McCoy M., Rodwell L. and Tamate J. 2001. *Tuna: A key economic resource in the Pacific islands*. Asian Development Bank, Manila, Philippines.
- Low J. [nd] *Ocean and coastal issues in the Pacific islands*. Pacific Islands Forum Secretariat, Suva, Fiji.
- Matthews E. (ed). 1995. *Fishing for answers: Women and fisheries in the Pacific islands*. The Women and Fisheries Network, Suva Fiji.
- Novaczek I., Mitchell J. and Veitayaki J. (eds) 2005. *Pacific voices: Equity and sustainability in Pacific Island fisheries*. Institute of Pacific Studies, Suva, Fiji.
- Rajan J. 2005. Gilt-edged packet or economic straight jacket? A case study of cannery workers in Levuka, Fiji Islands. p. 153–166. In: Novaczek I., Mitchell J. and Veitayaki J. (eds). *Pacific voices: Equity and sustainability in Pacific Island fisheries*. Institute of Pacific Studies, Suva, Fiji.
- Ram-Bidesi V. and Mitchell J. 2005. *Gender in Pacific maritime communities: Putting the social into science and connecting the local to the global*. p. 221–233. In: Novaczek I., Mitchell J. and Veitayaki J. (eds), *Pacific Voices: Pacific voices: Equity and sustainability in Pacific Island fisheries*. Institute of Pacific Studies, Suva, Fiji.
- Ram-Bidesi V., Evans N., Rajan J., Raj J. and Williams D 2003. *Case study on the impact of international trade in fishery products on food security in Fiji*. Report to the Food and Agriculture Organization, Marine Studies Programme, Suva.
- Secretariat of the Pacific Community. 2002. *Pacific Islands Regional Ocean Policy, Final Text as approved by the Pacific Island Forum*, August 2002.
- Secretariat of the Pacific Community. 2003. *Report of the Sixteenth Standing Committee on Tuna and Billfish, Queensland Australia, 9–16 July 2003*.
- Pacific Islands Forum Secretariat. 2000. *Gender issues in the tuna industry: Pacific examples: background reports to national tuna management and development plans*. Forum Fisheries Agency.
- Pacific Islands Forum Secretariat. 2000. *Gender impacts to development of commercial tuna fisheries. Fiji Islands Study (draft report)*.
- Vunisea A. 2005a. Coûts et avantages de la pêche thonière : le cas des Îles Marshall. *Hina, les femmes et la pêche, bulletin de la CPS* 15:3–6.
- Vunisea A. 2005b. Les risques de VIH dans le secteur de la pêche thonière. *Hina, les femmes et la pêche, bulletin de la CPS* 15:7–8.
- World Bank. 1995. *Pacific Island economies: Sustainable development of fisheries*. Report 14615 EAP, World Bank, Washington.
- World Bank. 2000. *Cities, seas, and storms: Managing change in Pacific Island economies. Volume I, Summary Report*, World Bank, Washington.
- WTO (World Trade Organization). 2003. TN/RL/W/82 of 23 April 2003 – Submission of the European Communities to the Negotiating Group on Rules – Fisheries Subsidies.
- WTO (World Trade Organization). 2005. TN/RL/GEN/39 – Paper on Fisheries from European Communities, 12 May 2005.

## La pêche et les femmes de Niue, de Papouasie-Nouvelle-Guinée et de Wallis et Futuna : un mariage de tradition et de modernité<sup>1</sup>

Mecki Kronen<sup>2</sup>

### La pêche et les femmes de Niue

Pour les hommes et les femmes de Niue, la pêche récifale est souvent plus une question de choix de vie et de plaisir que de nécessité. Partie intégrante du mode de vie insulaire, la pêche n'est pas forcément une source de revenus. De tradition, la population affiche une nette préférence pour les poissons de récif. Les petites quantités capturées et commercialisées localement se vendent plus cher que les poissons pélagiques.

La pêche saisonnière du sêlar coulisou, *atule* (*Selar crumenophthalmus*), est un temps fort pour les pêcheurs de sexe masculin et féminin qui utilisent les mêmes techniques que pour la pêche sur les platiers récifaux intertidaux (Fig 1). Hommes et femmes se servent de cannes à pêche modernes (Fig 2) et de cannes en bambou, souvent équipées de deux lignes pour accroître les probabilités de touches (Fig 3). Dans la pratique de la pêche côtière de poisson, la différence entre pêcheurs et pêcheuses se manifeste par l'utilisation de pirogues à pagaie réservée presque exclusivement aux hommes. Les pêcheurs qui utilisent des pirogues à pagaie ciblent également le poisson pélagique, ce qui explique probablement pourquoi le volume annuel moyen de captures des hommes est supérieur à celui des femmes (Fig 4). Ces dernières exploitent uniquement les petits poissons de récif accessibles depuis les platiers exposés aux marées. Il n'est donc pas étonnant que les femmes, qui représentent pourtant 36 % du nombre total de pêcheurs, ne pêchent qu'environ 24 % des captures annuelles totales de poisson (Fig 4). En outre, quelques hommes pratiquent la chasse sous-marine (poisson et invertébrés) dans les rares moments



**Figure 2.** Une femme de Niue et ses enfants pêchent la nuit avec une canne à pêche moderne [Mecki Kronen]



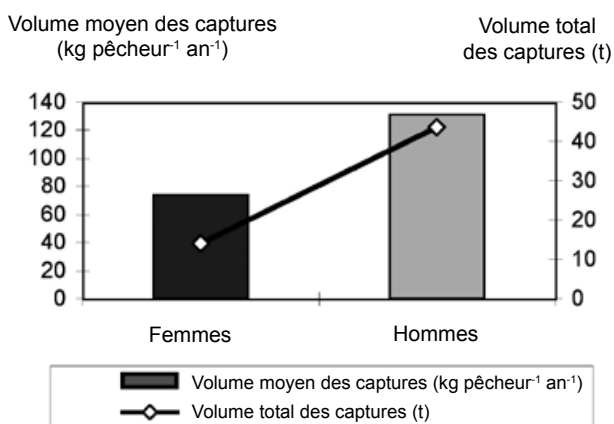
**Figure 1.** Une femme de Niue pêche sur le platier intertidal à l'aide d'une canne en bambou [Mecki Kronen]



**Figure 3.** Canne à pêche de Niue en bambou équipée de deux lignes de pêche [Mecki Kronen]

1. Les résultats présentés ci-contre font uniquement référence à la composante côtière du projet PROCFish. Ce projet est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'Observatoire des pêches récifales du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS), Nouméa, Nouvelle-Calédonie.  
2. Chargée de recherche halieutique (pêche en milieu communautaire), Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, Observatoire des pêches récifales, PROCFish-C, B.P. D5, 98 848 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie. Courriel : meckik@spc.int

où les conditions de vent et l'état de la mer le permettent. Aucune des femmes interrogées n'a mentionné la chasse sous-marine parmi ses activités de pêche.



**Figure 4.** Volume annuel moyen et total de captures de poisson des hommes et des femmes pêcheurs de Niue

### Les femmes et la pêche en Papouasie-Nouvelle-Guinée

D'après les enquêtes socioéconomiques sur la pêche, conduites dans les quatre communautés de Papouasie-Nouvelle-Guinée visées par le projet PROCFish-C, les femmes sont à peu près aussi nombreuses que les hommes à pratiquer la pêche du poisson (Fig 5). Sur les quatre communautés sondées, celle de Tsoilaunung était de loin la plus peuplée, avec un total de 363 ménages, contre 70 ménages à Panapompom, 77 à Sideia et 85 à Andra. Ces quatre sites présentaient des écarts tant entre les volumes annuels moyens capturés par les hommes et les femmes qu'entre les habitats exploités par chacun des deux sexes (Fig 6).

Premièrement, les femmes choisissent des habitats proches du rivage, tels que les récifs côtiers abrités ou les zones lagunaires, tandis que les hommes ont tendance à cibler l'extérieur du récif. Les différents habitats ciblés par les deux sexes sont également déterminés par la disponibilité et l'accessibilité des secteurs de pêche. Lorsque les habitats associés à l'extérieur du récif sont très proches du

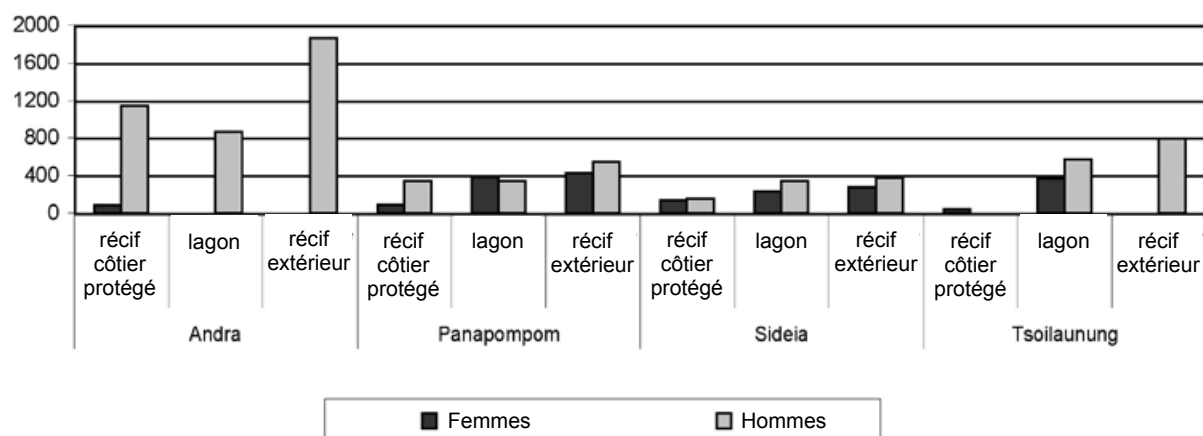
littoral et faciles d'accès, on constate que les proportions d'hommes et de femmes ciblant ces habitats sont proches ou égales, comme en témoigne la comparaison entre les données de Panapompom et Sideia et celles d'Andra et Tsoilaunung. Les écarts entre les volumes capturés par les deux sexes peuvent s'expliquer par le fait que, dans les communautés rurales du littoral, les hommes restent le principal soutien de famille alors que les femmes s'occupent de toutes les tâches associées au bien-être de la famille. Ainsi, les hommes pêchant pour gagner de l'argent peuvent se permettre de consacrer plus de temps à une sortie de pêche et cibler des habitats plus éloignés et plus prometteurs que les femmes. Ces dernières, limitées par un petit budget, se contentent de capturer la quantité nécessaire à l'alimentation de la famille.

Cette observation est étayée par le fait que lorsque femmes et hommes ciblent le même habitat, les volumes moyens qu'ils capturent par sortie de pêche sont pratiquement identiques. Les femmes enregistrent des prises moyennes légèrement inférieures, car elles ont tendance à terminer leur sortie de pêche dès que leur produit est suffisant pour nourrir leur famille (toute prise excédentaire est partagée avec des proches et des voisins). En revanche, les hommes peuvent continuer de pêcher une fois les besoins immédiats de la famille satisfaits dans le but de vendre l'excédent. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, les femmes avaient recours à des techniques différentes en fonction de l'objectif poursuivi pendant une sortie de pêche. Comme en témoigne la figure 7, les pêcheuses de l'île d'Andra peuvent pratiquer la chasse sous-marine ou participer activement à la pêche au filet maillant aux côtés de leur époux ou de leurs proches. Elles peuvent également attraper du poisson pour le vendre sur le marché principal. Cela dit, si elles ont pour objectif principal de nourrir leur famille, elles prennent leur pirogue et se servent d'une ligne à main. (Fig 8). Bien que les femmes soient moins nombreuses à commercialiser leurs prises, de plus en plus de femmes de Papouasie-Nouvelle-Guinée vendent leur poisson ou organisent des réseaux de collecte, transformation et commercialisation des poissons pêchés par d'autres femmes (Fig 9). Ces femmes utilisent des bateaux motorisés, s'ils sont disponibles, pour pêcher, acheter du poisson et des fruits de mer aux autres pêcheuses et se rendre ensuite au marché continental où elles vendent du poisson fumé et des fruits de mer frais (Fig 10).



**Figure 5.** Nombre de pêcheurs, ventilé par sexe, dans les communautés sondées de Papouasie-Nouvelle-Guinée

Volume moyen des captures  
(kg pêcheur<sup>-1</sup> an<sup>-1</sup>)



**Figure 6.** Comparaison des prises annuelles moyennes de poisson par habitat exploité, sexe et communauté (Papouasie-Nouvelle-Guinée)



**Figure 7.** Une pêcheuse adepte de la chasse sous-marine sur l'île d'Andra en Papouasie-Nouvelle-Guinée  
[Mecki Kronen]



**Figure 8.** À bord de sa pirogue à balancier, une femme de Tsoi (Papouasie-Nouvelle-Guinée) pêche à la palangrotte pour le repas familial  
[Mecki Kronen]



**Figure 9.** Des femmes des îles voisines vendent du poisson fumé sur le marché de Loringau (Manus)  
[Mecki Kronen]



**Figure 10.** Des pêcheuses de Tsoi vendent du poisson fumé et des fruits de mer frais (crabes de palétuviers) sur le marché de Kavieng (Papouasie-Nouvelle-Guinée)  
[Mecki Kronen]

## Les femmes et la pêche à Wallis et Futuna

D'après les données tirées des enquêtes comparatives réalisées dans quatre grandes communautés de Wallis et Futuna, les femmes et les hommes de Futuna participent pratiquement sur un pied d'égalité à la pêche de poisson (Fig 11), tandis qu'à Wallis, où deux grandes communautés de pêcheurs ont été sondées, les femmes sont très en retrait par rapport à leurs homologues masculins.

Si l'on compare les captures moyennes par sortie de pêche réalisées par les femmes et par les hommes, on constate que l'écart entre captures est beaucoup plus faible à Futuna qu'à Wallis (Fig 12). Cela peut s'expliquer par le fait qu'à Futuna, les poissons de récif ne sont généralement pas capturés pour la vente. Futuna a gardé un mode de vie très traditionnel où le poisson est encore largement considéré comme un bien non monétaire. En outre, du fait de la géomorphologie de l'île, les pêcheurs qui ne possèdent pas de bateau doivent se contenter de pêcher au lancer ou au filet, à marée basse, depuis les platiers intertidaux dans les eaux de la pente externe du récif. Depuis l'introduction récente de la pêche à la traîne à partir de bateaux motorisés, qui nécessite un bien plus gros investissement que la pêche au filet ou au lancer pratiquée à pied le long des platiers récifaux, les pêcheurs à la traîne vendent leur poisson pélagique à Futuna, et dans une certaine mesure, exportent vers Wallis. Les pêcheurs de Wallis commercialisent à la fois le poisson de récif et le poisson pélagique, et la pêche est une importante source de revenus primaires ou complémentaires. À Wallis, les femmes pratiquent une pêche occasionnelle, plutôt que régulière, de loisir ou vivrière, tandis que la pêche régulière à visée commerciale est l'apanage des hommes.

Les pêcheurs de Futuna allient techniques traditionnelles et modernes. Le sêlar coulissou (*Selar crumenophthalmus*), *atule* en langue locale, est une ressource traditionnelle spéciale pêchée exclusivement par les femmes à Futuna. Bien que les femmes aient signalé des variations au niveau de la saisonnalité et de l'abondance d'*atule* le long des bordures littorales habituellement exploitées, elles perpétuent la tradition en pêchant ce poisson entre janvier et juillet de chaque année. Pendant la haute saison, en règle générale, au moins deux à trois femmes, voire souvent l'ensemble des femmes (20-30) d'une commu-

nauté, pêchent l'*atule* trois à quatre fois par semaine. Elles déploient un filet maillant de 200 mètres de long (ou 2 filets de 200 mètres) dans des eaux peu profondes (Fig 13) et utilisent une pirogue traditionnelle en bois pour transporter le filet et les captures. Chaque sortie de pêche dure à peu près deux heures et les captures ne sont pas mises sous glace. Elles capturent en moyenne 50 à 100 *atule* d'une longueur à la fourche de 24-32 cm. Il nous a été indiqué que, par le passé, les captures étaient bien plus importantes et atteignaient en moyenne 500 à 1000 *atule* pour une même longueur à la fourche. La tradition interdit la vente des prises d'*atule* ; les captures sont distribuées entre les pêcheuses et les autres membres de la communauté. D'après les enquêtes, 10 à 20 % des femmes utilisent des éperviers lorsqu'elles ciblent d'autres espèces de récif, à l'instar de leurs homologues masculins (Fig 14). Les éperviers sont employés soit seuls, soit avec des lignes à main ou des filets maillants. Cela dit, les hommes associaient plus souvent les filets maillants à l'utilisation d'un harpon et à la chasse sous-marine (Fig 15). Utilisées par quelque 10 % des pêcheurs, surtout des femmes (Fig 16), les épuisettes (*kuki*) sont prisées pour attraper des petits poissons qui seront consommés au repas suivant. L'usage de poison pour étourdir le poisson est rare.

## Remerciements

Je suis très reconnaissante à toutes les personnes qui ont permis la conduite des enquêtes de terrain et la collecte de données prévues dans le cadre du projet PROCFish-C. Ces données constituent la base du présent article. J'aimerais tout particulièrement remercier les directeurs des Services des pêches des trois pays visés : Brendon Pasisi, Directeur du Service des pêches de Niue, Augustine Mobihia, Directeur général du Service national des pêches de Papouasie-Nouvelle-Guinée et Bruno Mugneret, du Service de la Pêche de Wallis et Futuna. Je tiens aussi à remercier mes collègues des pêches qui, dans les trois pays, ont contribué à la collecte de données et aux enquêtes de terrain : Fiafia Rex, ancienne responsable des pêches de Niue, Victoria Liumaihetau, qui a participé aux entretiens à Niue, Ian Liviko, stagiaire de PROCFish-C en Papouasie-Nouvelle-Guinée, Amalia Fotofili, Chargée des pêches à Wallis et Futuna, ainsi que Maleta Mugneret et Helena Takaniko qui ont contribué aux études de terrain à Wallis et à Futuna respectivement.

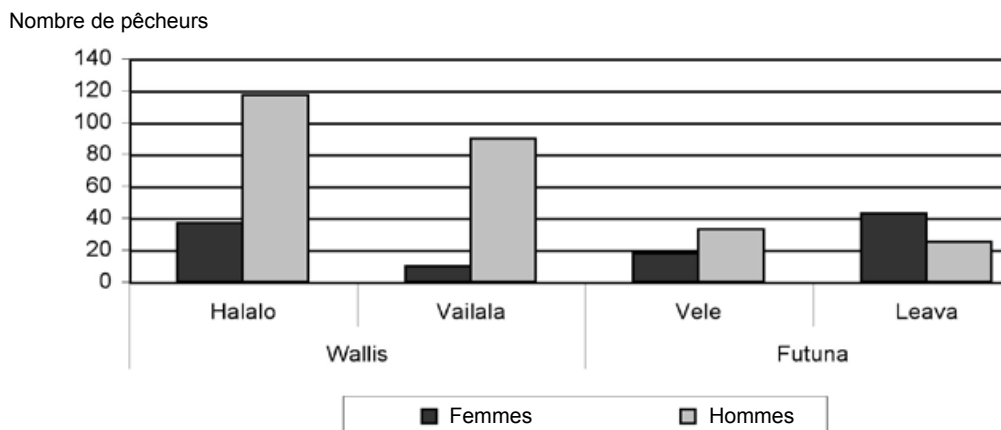
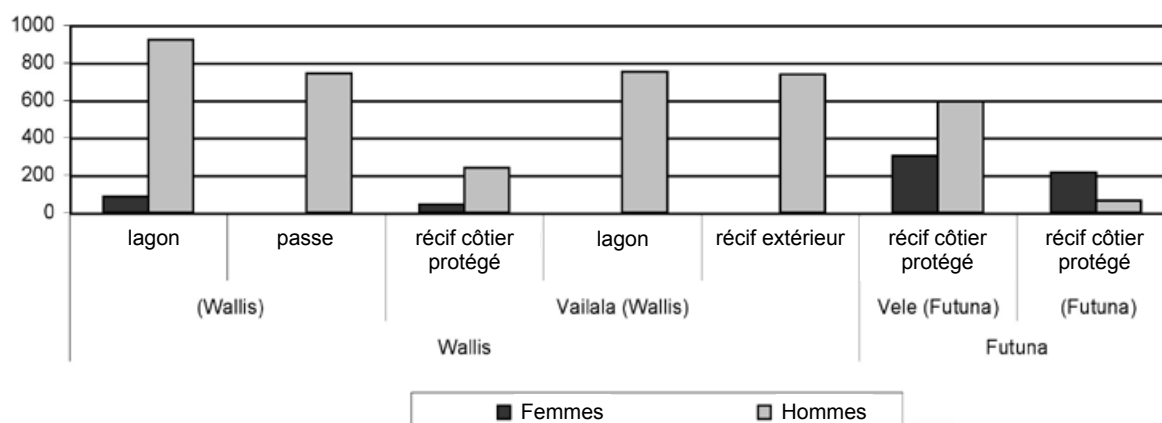


Figure 11. Nombre de pêcheurs de poisson par sexe et par communauté à Wallis et Futuna

Volume moyen des captures  
(kg pêcheur<sup>-1</sup> an<sup>-1</sup>)



**Figure 12.** Captures annuelles moyennes de poisson par habitat exploité, sexe et communauté (Wallis et Futuna)



**Figure 13.** Une pêcheuse de Futuna et son filet à atule  
[Mecki Kronen]



**Figure 14.** Un pêcheur de Futuna lance un épervier, technique aussi fréquemment utilisée par les femmes du pays  
[Mecki Kronen]



**Figure 15.** Une Futunienne nettoie son filet maillant  
[Mecki Kronen]



**Figure 16.** Kuki, épuisette, servant à capturer des petits poissons à Futuna  
[Mecki Kronen]

## Ungakoa – une rare gourmandise pêchée dans le Pacifique Sud

Ferral Lasi<sup>1</sup> et Mecki Kronen<sup>2</sup>

*Ungakoa* ou *ugako*, appelé *ungakoa* dans le présent article, est une des spécialités locale de fruits de mer aux Îles Cook et à Niue. Le mot *ungakoa* désigne un groupe de gastropodes sessiles, plus connus sous le nom de vermetes ou coquilles vermiformes. *Ungakoa* doit son nom vernaculaire à sa coquille vermiforme et tubuliforme, enroulée de façon régulière ou irrégulière. Ce mollusque est habituellement fixé sur des substrats durs (Fig 1).

Dans le cadre du Projet régional de développement des pêches océaniques et côtières (composante côtière) (PROCFish-C), des communautés côtières rurales de pêcheurs de 17 pays insulaires océaniques et leurs lieux de pêche ont fait l'objet d'enquêtes et d'études visant à évaluer la santé des ressources récifales et lagonaires et leur exploitation par les populations locales. Des données sur les activités de pêche ont été recueillies au moyen de questionnaires structurés utilisés pour interroger les femmes et les hommes pêchant les invertébrés et le poisson. Des données socioéconomiques de référence ainsi que des informations sur la consommation des fruits de mer par les ménages ont également été recueillies auprès des ménages. (Les enquêtes socioéconomiques révèlent quels sont les types de pêche pratiqués dans une communauté et dans quelle mesure ces derniers se développent en raison de la richesse naturelle des habitats, des besoins vivriers, des préférences des consommateurs et des possibilités de revenus.)

Dans les communautés de pêcheurs sondées aux Îles Cook (Aitutaki, Mangaia, Rarotonga) et à Niue, il est ressorti



Figure 1. Coquille tubuliforme et vermiforme d'*ungakoa* (Niue)  
[Mecki Kronen]

des enquêtes que le mollusque *ungakoa* est l'un des fruits de mer locaux les plus convoités. D'après nos connaissances, *ungakoa* peut être considéré comme une ressource assez rare. Il est également intéressant de constater que partout où *ungakoa* est exploité, les pêcheurs ont également accès à d'autres espèces d'invertébrés, souvent soumises à un effort de pêche intense, telles que les bénitiers, les holothuries, les oursins, les crustacés, etc.

*Ungakoa* semble avoir une préférence pour les substrats calcaires durs et basaltiques. « Rocher du Pacifique », Niue est, avec sa superficie terrestre de 259 km<sup>2</sup>, la plus grande structure calcaire corallienne soulevée au monde. Culminant à 68 mètres d'altitude, l'atoll repose sur un socle volcanique et présente un littoral dessiné par des falaises découpées par des terrasses en escalier (platiers intertidaux de récif frangeant, les *tofol*) et des récifs frangeants infratidaux étroits qui descendent abruptement jusqu'à plus de 1000 mètres de profondeur à moins de 5 kilomètres du rivage. *Ungakoa* peuple les platiers intertidaux.

*Ungakoa* s'adapte aussi très bien aux platiers intertidaux formés de calcaire dur et de basalte (profondeur oscillant entre moins de 100 mètres et 300 mètres maximum) autour de Mangaia, petite île au sud-est de Rarotonga. À cet endroit, les mollusques sont soit entièrement visibles, soit immergés dans des étendues d'eau à marée basse. Sur le platier, les plus fortes densités d'*ungakoa* sont observées juste derrière la crête algale (à Mangaia, cette crête consiste en une zone légèrement soulevée du platier récifal, située juste à l'arrière de la zone de ressac) où leur substrat de prédilection se trouve en abondance. On doit peut-être cette forte densité aux eaux claires chargées d'oxygène que l'on trouve derrière la crête algale. Au-delà du platier récifal, des densités élevées de spécimens pour la plupart de plus grande taille sont observées dans la zone infratidale (3–6 m) derrière la zone de déferlement des vagues. De par sa haute énergie, cette zone est hors de portée des femmes pratiquant le ramassage, ce qui pourrait expliquer l'abondance élevée et la taille sensiblement supérieure des spécimens observés. *Ungakoa* a également été cité par les pêcheurs vivant sur Aitutaki, et dans les communautés de Titikaveka et de Ngatangia aux pointes sud-est et est de Rarotonga. Aitutaki se situe à environ 225 km au nord-ouest de Rarotonga. Qualifié de quasi-atoll, Aitutaki possède un lagon ceinturé par un récif périphérique et un platier (généralement, de 0,5 à 1 km de large), mais renferme aussi une île volcanique assez vaste (Araura). Deux des quinze petits îlots, *motu*,

1. Chargé d'études (ressources récifales), Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, Observatoire des pêches récifales, PROCFish-C, B.P. D5, 98 848 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie. Courriel : ferrall@spc.int
2. Chargée de recherche halieutique (pêche en milieu communautaire), Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, Observatoire des pêches récifales, PROCFish-C, B.P. D5, 98 848 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie. Courriel : meckik@spc.int
3. Les résultats présentés ci-contre font uniquement référence à la composante côtière du projet PROCFish. Ce projet est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'Observatoire des pêches récifales du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS), Nouméa, Nouvelle-Calédonie.

se trouvant autour de la ceinture du récif périphérique sont d'origine volcanique. Rarotonga est le sommet émergé d'un complexe volcanique datant du pliocène-pléistocène, composé principalement de roches basaltiques (Thompson et al. 1998). L'île est entourée d'un système lagonaire étroit et peu profond, délimité par un système de récif-barrière tout aussi étroit. Dans l'une ou l'autre de ces zones de pêche, *ungakoa* réside sur les platiers récifaux intertidaux constitués de basalte et de calcaire dur.

L'apparition et la perpétuation d'un type de pêche assez rare et singulier présentent un intérêt particulier sur le plan socioéconomique. En effet, les habitants de Niue et des Îles Cook ont des habitudes de vie bien ancrées mariant valeurs polynésiennes et occidentales. Les deux groupes d'îles entretiennent une association étroite avec la Nouvelle-Zélande : ils en partagent la devise et le système éducatif néo-zélandais, et reçoivent une assistance économique externe importante du pays. Si les produits de la mer restent une composante traditionnelle importante du régime alimentaire des insulaires et si la pêche et la récolte d'invertébrés sont encore pratiquées, l'emploi salarié et la vie urbaine ont engendré une modification des habitudes alimentaires et l'adoption par une grande partie de la population d'un mode de vie monétarisé et assez coûteux. D'après les estimations, Niue compte actuellement environ 1 700 résidents, contre quelque 19 000 aux Îles Cook. Le niveau éducatif de Niue est parmi les plus élevés de la région. Dans le cas des Îles Cook, la fonction publique, les entreprises privées et le tourisme sont autant de secteurs lucratifs qui, aux côtés de l'aide économique extérieure, expliquent que la pêche (sur le récif et en haute mer) soit plus souvent un loisir qu'une activité alimentaire et rémunératrice.

Une fois le contexte établi, les données recueillies ont été évaluées pour définir le rôle d'*ungakoa*. La figure 2 montre que dans chacune des quatre communautés sondées, les produits de la mer continuent d'occuper une belle place dans l'assiette des villageois. La consommation annuelle de poisson frais par habitant oscille entre 30 et 65 kilos, et celle des invertébrés, exprimée en poids de chair comestible uniquement, entre 2 et près de 10 kilos. Fait intéressant, on constate, en comparant la consommation de produits frais de la pêche et celle de poisson en conserve, que les habitants tirent une part considérable de leur apport en protéines des conserves de poisson, pour la plupart importées (de 10 à 20 kilos par personne par an).

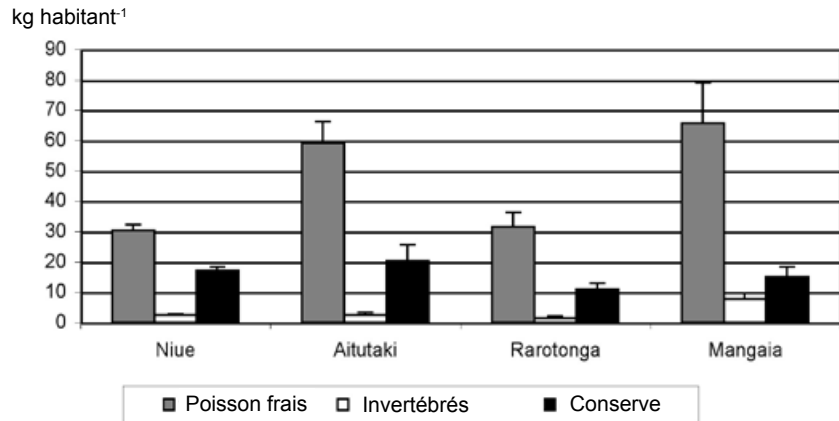


Figure 2. Consommation par habitant de poisson frais, d'invertébrés (poids comestible) et de poisson en conserve dans chacune des communautés sondées

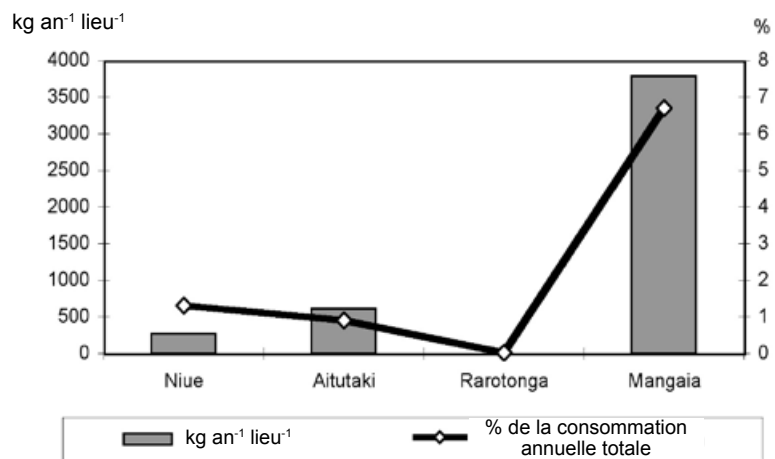


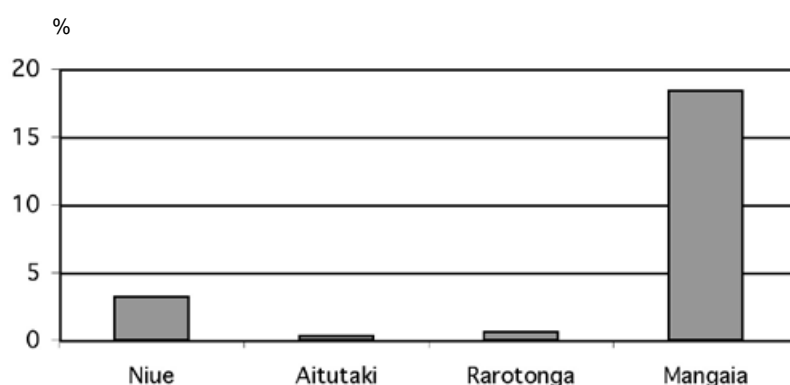
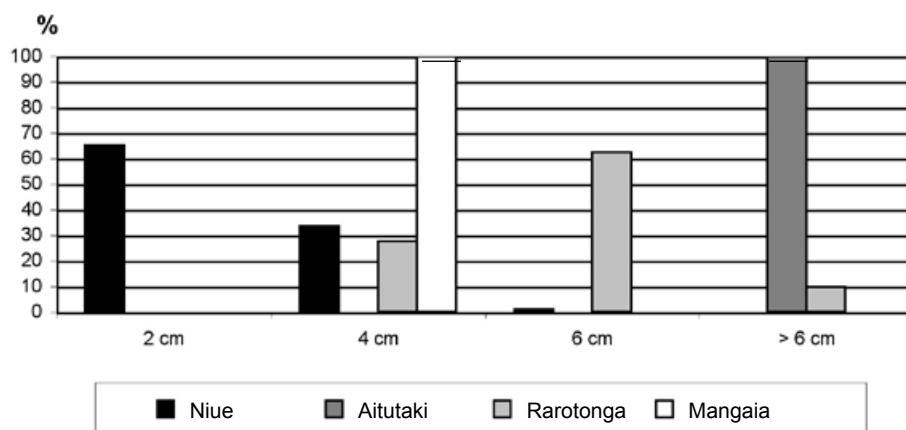
Figure 3. Consommation annuelle totale d'*ungakoa* et proportion (%) d'*ungakoa* par rapport à la consommation annuelle totale d'invertébrés (poids des parties comestibles) dans chaque communauté sondée

En ne retenant que la consommation d'invertébrés, l'extrapolation des données recueillies auprès des quatre communautés révèle que la consommation annuelle totale d'*ungakoa* (poids de la chair comestible) ne dépasse pas quelques kilogrammes à Aitutaki, alors qu'elle s'élève à 3 800 kilogrammes à Mangaia (à savoir une consommation moyenne par habitant de 5-6 kg par an pour une population totale de 660 habitants). Comme l'illustre également la figure 3, la part que représente *ungakoa* dans la consommation annuelle totale d'invertébrés varie sensiblement, et atteint un maximum de 7 % pour Mangaia.

Les entretiens avec les pêcheurs d'invertébrés ont permis de déceler des différences significatives dans les captures totales annuelles d'invertébrés en termes de volume et de participation des deux sexes (tableau 1). Ainsi, à Mangaia et à Rarotonga, les femmes inscrivent à leur actif la majorité des prises d'invertébrés, tandis qu'à Niue et à Aitutaki, la participation des deux sexes à la récolte d'invertébrés est équilibrée. En comparant les volumes annuels totaux exprimés en biomasse (poids humide) par espèce, on constate qu'*ungakoa* ne représente généralement qu'un petit pourcentage, voire un

**Tableau 1.** Captures annuelles totales d'invertébrés recensées dans les enquêtes et extrapolées (en poids humide) et proportion d'hommes et de femmes pêchant ces ressources pour chaque communauté visée

| Communauté | Captures annuelles totales déclarées (t an <sup>-1</sup> ) (poids humide) | Captures annuelles totales extrapolées (t an <sup>-1</sup> ) (poids humide) | Pêcheurs d'invertébrés (%) | Pêcheuses d'invertébrés (%) |
|------------|---------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| Niue       | 11,6                                                                      | 35,3                                                                        | 47,4                       | 52,6                        |
| Mangaia    | 14,1                                                                      | 129,9                                                                       | 29,0                       | 71,0                        |
| Aitutaki   | 4,2                                                                       | 109,7                                                                       | 57,8                       | 42,2                        |
| Rarotonga  | 3,8                                                                       | 36,3                                                                        | 8,3                        | 91,7                        |

**Figure 4.** Proportion (%) d'*ungakoa* dans les captures totales annuelles d'invertébrés déclarées par les pêcheurs (poids humide) par communauté sondée**Figure 5.** Distribution moyenne des fréquences de taille des captures déclarées à Niue et aux Îles Cook

pourcentage insignifiant, de la biomasse pêchée, sauf à Mangaia où le mollusque compte pour à peu près 18 % des captures totales annuelles d'invertébrés (poids humide) (Fig 4).

Le mollusque est principalement récolté par les femmes, dans une moindre mesure par les hommes, à l'exception de Niue, où le ramassage d'*ungakoa* semble rester l'exclusivité des femmes. Les hommes ne jouent qu'un rôle mineur dans la collecte des différentes espèces d'invertébrés à Rarotonga et les hommes interrogés dans le

cadre des enquêtes auprès des pêcheurs n'ont pas fait mention d'*ungakoa* parmi leurs espèces ciblées.

On peut considérer que les chiffres correspondant à la consommation totale d'*ungakoa* et à la part qu'il représente dans l'assiette et les captures sont faibles. Cela dit, la pêche d'*ungakoa* est longue et laborieuse et chaque animal ne pèse que quelques grammes. En moyenne, il faut entre deux et trois heures pour récolter une poignée d'*ungakoa* (50–100 g) sur les platiers intertidaux de Niue. Équipées d'un marteau et d'un panier (Fig 6),



**Figure 6.** Une pêcheuse de Niue équipée d'une hache et d'un panier part pêcher *ungakoa* [Mecki Kronen]



**Figure 7.** À Niue, la coquille tubuliforme est détruite pour en extraire le vers [Mecki Kronen]



**Figure 8.** Mme Oiana Pukeiti, Mangaia, montre les crochets utilisés pour extraire l'animal, petit ou grand, de sa coquille sans l'endommager [Mecki Kronen]

les femmes s'aventurent dans les habitats concernés uniquement quand la conjonction des conditions de marée et du moment de la journée est idéale. Les femmes de Niue se servent de haches et de marteaux pour tailler des petits morceaux de récif et ainsi déloger les vers tubuliformes (Tuara 2000). Ces méthodes peuvent endommager le corail vivant qui prolifère sur ce substrat dur rocheux. Néanmoins, la vie marine qui élit domicile sur ces platiers récifaux n'est pas très riche, et si la méthode est bien appliquée, seuls les tubes sont détruits et la surface récifale est peu abîmée.

À Mangaia, aux Îles Cook, le mollusque ne peut être pêché que lorsque les marées, les conditions de vent et le moment de la journée sont tous favorables, c'est-à-dire uniquement en de rares occasions dans une série d'endroits situés autour de l'île. À Aitutaki, la distance considérable à parcourir pour atteindre les platiers récifaux, bonnes zones de reproduction d'*ungakoa*, est synonyme de récolte occasionnelle. À Rarotonga, la pêche d'invertébrés et de poissons est très limitée dans les zones récifales et lagonaires du fait des risques de ciguatera de mieux en mieux connus des habitants. Tous ces facteurs réunis permettent peut-être d'expliquer les différents niveaux d'exploitation d'*ungakoa* dans les quatre communautés visées par les enquêtes, et plus généralement, les captures assez faibles enregistrées annuellement.

Le terme *ungakoa* désigne plusieurs genres et espèces différents, comme en témoigne les distributions de taille signalées par les pêcheurs (Fig 5). À Niue, les individus pêchés ont une longueur de 2 à 4 cm, contre une fourchette de 4 à 8 cm aux Îles Cook.

Sur le plan biologique et taxonomique, les mollusques désignés par le nom *ungakoa* appartiennent tous à la famille des Vermetidae, dérivée de la super-famille des Vermetoidea (Phylum : Mollusques, Classe : Gastropodes). La famille des Vermetidae compte quatre genres : *Dendropoma*, *Petalconchus*, *Serpulorbis* et *Vermetus* (Wilson 1993). La (ou les) espèce(s) *ungakoa* consommée(s) par la population à Mangaia appartiennent au genre *Dendropoma*, mais le nom de l'espèce n'a pu être identifié. Les deux classes de taille des espèces exploitées à Mangaia et dans d'autres sites des Îles Cook donnent à penser que deux espèces différentes du genre *Dendropoma* sont pêchées. À Niue, il est suggéré que l'espèce appelée *ungakoa* appartiendrait au genre *Serpulorbis*. À Mangaia, le nom de l'espèce ne peut être établi. Des clés taxonomiques adaptées sont nécessaires pour identifier l'animal jusqu'au niveau de l'espèce.

Les techniques de récolte d'*ungakoa* employées à Niue et aux Îles Cook se distinguent principalement par la destruction ou la préservation de la coquille tubuliforme de l'animal. À Niue, on brise la coquille au marteau (Fig 7), pour en extraire le mollusque. En revanche, aux Îles Cook, des crochets (Fig 8) ont été spécialement mis au point pour prélever *ungakoa* sans endommager sa coquille tubuliforme. Les crochets sont de taille variable en fonction de la taille du spécimen capturé. D'aucuns croient que de nouveaux animaux peuvent investir les coquilles vides lorsque les tubes sont intacts et par conséquent grandir et se reproduire plus rapidement. Néan-

moins, contrairement aux bernard-l'hermite, chaque individu *ungakoa* doit fabriquer son propre tube. Ainsi, si l'emploi de crochets permet d'éviter de concasser les tubes et peut-être d'endommager des coraux vivants, il a peu de chances d'améliorer la régénération du stock. D'après une autre croyance, la destruction des coquilles tubuliformes accroîtrait la reproduction. Aucune preuve biologique ne vient étayer ces croyances.

Suspensivores, les vermetes s'alimentent en piégeant du microplancton ou des fragments détritiques en suspension dans la colonne d'eau. Cette stratégie alimentaire est courante chez les bivalves, mais inhabituelle chez les gastropodes. Le caractère sessile des vermetes a un rapport direct avec cette stratégie alimentaire, puisque le mollusque ne peut pas se déplacer pour brouter de la nourriture. Les vermetes emploient deux techniques pour piéger les particules en suspension. La première consiste à aspirer de l'eau dans la cavité du manteau et à en piéger les particules dans les filaments branchiaux enduits de mucosité, avant de les expédier vers la bouche via un appareil ciliaire spécial. La deuxième technique consiste à sécréter des filaments mucilagineux dans l'eau et à ramener les sécrétions gorgées de particules pour les consommer. La plupart des vermetes ont recours aux deux méthodes, mais certains se spécialisent dans l'une ou l'autre.

Contrairement à d'autres animaux sédentaires, les vermetes sont gonochoriques. Toutefois, leur nature sessile empêche la copulation. La reproduction sexuelle se produit de la sorte : les mâles arrivés à maturité sexuelle libèrent des amas de sperme ; certains spermatozoïdes sont aspirés par les femelles pendant le processus d'alimentation et finissent par féconder les ovules (Wilson 1993). Les œufs fécondés sont maintenus dans la cavité palléale de la femelle pendant la croissance larvaire et jusqu'à métamorphose des embryons en petits vermetes juvéniles. Les larves rampantes ou nageuses sont alors libérées et nagent environ une heure avant de se fixer au substrat.

D'après les données d'enquête, *ungakoa* est vendu dans certaines des communautés interrogées. À Niue, il ressort que 20 % des captures font l'objet d'un échange commercial, tandis qu'à Mangaia, 66 % de toutes les prises d'*ungakoa* sont vendues à des acheteurs locaux. Les femmes, surtout, ont confirmé qu'elles récoltent des *ungakoa* pour compléter leurs revenus. Plusieurs pêcheuses d'*ungakoa* sont réputées dans la communauté pour leur efficacité et leur savoir-faire et sont sollicitées personnellement lorsque des *ungakoa* sont demandés pour un repas familial. D'ailleurs, la demande est si élevée que la plupart des captures sont vendues à des acheteurs individuels plutôt que sur le marché le week-end. À Mangaia, la chair est vendue en moyenne 50 dollars néozélandais<sup>4</sup> le bac de glace de 2 litres. Chaque bac de glace, unité locale la plus couramment utilisée pour la vente d'*ungakoa*, contient environ 1 à 1,5 kilo de chair et peut renfermer plus de cent spécimens. *Ungakoa* se déguste sous diverses formes : après la pêche, il peut être mangé cru par les

pêcheurs, et à la maison, il est dégusté cru ou agrémenté de jus de citron. Certaines femmes cuisinent la chair avec du lait de coco, consommée froide ou chaude, ou peuvent la rajouter comme ingrédient à un plat chaud de fruits de mer.

## Remerciements

La présente étude n'aurait pu se faire sans le soutien et la coopération des Services des pêches des Îles Cook et de Niue, qui ont aidé à la préparation, à la conduite et au suivi des enquêtes réalisées dans le cadre du projet PROCFish-C. Des remerciements particuliers sont adressés à Brendon Pasisi, Directeur des pêches et Chef du Service des pêches de Niue, et à Ian Bertram, Secrétaire aux ressources marines du Département des pêcheries côtières des Îles Cook. Le travail de terrain a été organisé et appuyé par Fiafia Rex, ancien agent du Service des pêches de Niue, Koroa Raumea, Directeur du Département des pêcheries côtières et de l'aquaculture, et Ngatamaroa Makikiniti, du Département des ressources marines des Îles Cook.

Nous sommes très reconnaissants aux habitants et aux pêcheurs de Niue, de Mangaia, d'Aitutaki et de Rarotonga, qui ont partagé avec nous leur savoir et ont patiemment répondu à nos questions. Nous remercions tout particulièrement les femmes pêcheuses qui nous ont montré les outils et techniques particuliers qu'elles emploient pour récolter *ungakoa*.

## Bibliographie

- Thompson G.M., Malpas J. and Smith I.E.M. 1998. Volcanic geology of Rarotonga, southern Pacific Ocean. New Zealand Journal of Geology and Geophysics abstracts, 41:95-104.
- Tuara P. 2000. An assessment of the role of women in fisheries in Niue. Field report no. 1. Secretariat of the Pacific Community, Noumea, New Caledonia.
- Wilson B. 1993. Australian Marine Shells (1). Odyssey Publishing, Perth. 408 p.

## Les droits traditionnels, la gestion des pêches côtières et le rôle des pêcheuses

Mecki Kronen<sup>1</sup> et Andy Tafleichig<sup>2</sup>

### Contexte

L'État de Yap se compose d'un chapelet d'îles hautes et de 134 atolls et îlots bas, dont 22 sont habités. Il se situe dans les Îles Caroline occidentales (États fédérés de Micronésie), entre 7° et 10° de latitude nord et 137° et 148° de longitude ouest. Localement, les îles et atolls coralliens bas sont dits « îles voisines » ou *Remathau*.

La partie principale de l'État, (*Mainland Yap*), se compose de quatre îles hautes, Yap, Tamil-Gagil, Maap et Rumung, entourées d'un grand ensemble de récifs frangeants long de 31 km et atteignant 12 km de large. Huit passes profondes traversent le récif frangeant externe et trois de ces passes mènent à des baies profondes (Orcott *et al.* 1989). La mangrove représente près de 12 % de la végétation, avec de très grands herbiers dans lesquels on dénombre au moins 7 espèces de plantes sous-marines, et où l'on a recensé 99 espèces d'algues, 169 espèces de corail dur, 426 espèces de poisson et 4 espèces de tortues de mer (Tsuda 1978 ; Falanruw *et al.* 1975).

Au recensement de 2000, la population totale de l'État comptait 11 241 habitants, et son taux de croissance démographique avoisinait les 2 % par an.

### La pêche côtière

À Yap, les activités de pêche sont, dans une certaine mesure, encadrées par un système complexe de droits, de restrictions et de méthodes de contrôle traditionnels (Falanruw 1994). Cependant, ces systèmes ont été considérablement affaiblis du fait de l'évolution du système social, religieux, économique et politique au cours des deux dernières décennies (Graham 1991). L'introduction d'embarcations motorisées et l'adoption de nouvelles techniques de pêche, comme la pêche au harpon à l'aide d'une torche électrique et les filets maillants, offrent autant de nouveaux moyens de contourner les règles. La pratique de la pêche nocturne avec une torche électrique hors des lieux de pêche autorisés est donc maintenant très courante. Selon des estimations datant de 1987, les prises diurnes et nocturnes de pêche au harpon représentaient ensemble 57 % des prises totales de poissons de récif, dont 44 % réalisées de nuit, tandis que les prises réalisées au filet tournant et au filet maillant ne représentaient que 17 % des prises totales (Service des Ressources marines de Yap (MRMD) 1987). Le reste des prises était réalisé avec des pièges à poissons, des éperviers, des épuisettes, et

à la palangrotte. L'importance croissante des activités salariées a entraîné une réduction du temps disponible pour pratiquer la pêche selon des techniques traditionnelles, qui demandent justement plus de temps, ainsi qu'un accroissement de la demande de poisson de récif et d'autres produits de la mer sur le marché, alors même que tous les membres des communautés ne contribuent pas à la surveillance des activités de pêche sur leurs récifs.

De nos jours, la différence entre la pêche traditionnelle et la pêche commerciale tend à s'estomper, dans la mesure où les habitants de Yap vendent tout ou partie de leurs prises à des détaillants locaux ou à des clients de l'extérieur. Toute activité liée à l'exploitation commerciale des récifs et des lagons de Yap doit d'abord faire l'objet d'une autorisation de la part des chefs coutumiers et des gardiens traditionnels de la ressource. À cet égard, l'autorité coutumière est toujours reconnue, mais l'autorisation se traduit plus par une permission ou une autorisation de pêcher que par un contrôle de gestion de la pêche. La vente de poissons de récifs par les commerçants et les restaurants locaux est jugée de plus en plus préoccupante, car elle est soupçonnée de contribuer à la surpêche et à l'épuisement des stocks de poisson.

### Régime de propriété coutumière et gestion des pêcheries

Dans la culture traditionnelle de Yap, deux caractéristiques fondamentales des régimes de propriété coutumiers contribuaient à éviter la surexploitation des ressources. D'une part, les zones récifales appartenaient à de petits groupes sociaux, comme le village, le *tabinaw* (le clan, ou le ménage et ses ressources) et les associations de villages, détenteurs des droits de pêche sur ces zones et, d'autre part, le droit de propriété des ressources marines n'était pas de nature purement privée, étant assujéti à des systèmes de contrôle hiérarchisés. Ce régime de propriété quasi-privé applicable aux droits de pêche incluait également des règles régissant l'exploitation de lieux de pêche et d'habitats, les engins et les techniques de pêche, et les espèces ciblées. Ces règles étaient assorties d'un « Code de conduite » des pêcheurs et d'une obligation de partage des prises (Falanruw 1991). Dans certains cas, les droits de pêche prévoyaient la fermeture à la pêche d'un récif pour limiter l'effort de pêche. Falanruw (1991) décrit « une déontologie en vertu de laquelle on ne prend pas plus

1. Chargée de recherche halieutique (pêche en milieu communautaire), Observatoire des pêches récifales, Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, Nouméa, Nouvelle-Calédonie. Courriel : meckik@spc.int

2. Chef de Division, Service des Ressources marines, Colonia, Yap

3. Falanruw et Faimau (dans MRMD 1987), les 125 techniques de pêche utilisées à Yap peuvent être regroupées dans les 15 catégories suivantes : (i) avec un bâton courbé (*tholom*), (ii) avec du poison (*yuub*), (iii) au noeud coulant, (iv) au harpon (*piska*), et (v) au harpon avec des petits radeaux servant de dispositif de concentration du poisson (*pipi fafat*), (vi) à la palangrotte, (vii) filets « papillon », (viii) au haveneau (*manago*), (ix) la pêche de poissons volants en pirogue à voile, avec des épousettes (*magal gog*), (x) au filet, (xi) le rabattage des poissons avec des branches de cocotier (*ruwol*), (xii) les pièges à poissons individuels (*yinup*), (xiii) les grands pièges fixes en bambous (*sagel*), ou (xiv) en pierre (*ach*) et (xv) la collecte d'invertébrés selon diverses méthodes.

que sa part, ou on s'abstient de tout prendre par crainte de sanctions sociales ou spirituelles ».

Les villages de Yap sont regroupés en réseaux, certains jouissant d'un statut coutumier supérieur à d'autres, de rang inférieur, qui leur sont alliés. Le régime de gestion des ressources marines sous-tend le système hiérarchique de chaque réseau. Les ressources sont exploitées à des fins de subsistance, pour faciliter les efforts engagés par le réseau, et pour soutenir son autorité suprême. L'accès aux zones, aux engins et aux droits de pêche est géré en fonction de cet ordre hiérarchique. En général, seuls les groupes de haut rang peuvent pêcher avec les engins les plus sophistiqués, comme des pirogues et des engins de pêche spéciaux. La pêche est alors supervisée par un maître de pêche, spécialiste de la technique mise en œuvre, qui intervient, soit sur demande du chef, soit dans le cadre de ses obligations coutumières vis-à-vis de ce dernier. Par ailleurs, certaines espèces sont considérées comme appartenant à certains personnages de haut rang.

Les eaux côtières avoisinant un village relèvent de sa juridiction et il est interdit aux personnes étrangères au village d'exploiter les ressources. Il existe cependant des exceptions dans le cas de certaines techniques de pêche. En effet, certaines techniques peuvent être utilisées par tous les pêcheurs du village, tandis que d'autres, et parfois même les lieux de pêche sur lesquelles elles peuvent être utilisées, sont réservées à certains clans. Les villages dont le rang est le plus bas ne possèdent aucune terre et ne détiennent aucun droit de pêche, sauf celui d'utiliser quelques techniques dans des lieux de pêche restreints et précisément définis. Ces villages « serviteurs » peuvent occuper la terre, mais celle-ci appartient à un grand chef, à qui sont dus les « premiers fruits » et d'autres formes de tribut, ainsi que des services.

### Les pêcheries récifales et lagunaires contemporaines

En 2006, l'état des ressources récifales et de leur utilisation a fait l'objet de deux enquêtes, conduites sur l'île de Yap dans le cadre du Projet régional océanique de développement des pêches océaniques et côtières (PROCFISH)<sup>4</sup>. Deux villages ont été étudiés : Riiken (Wanyaan inclus) sur la côte est, et Yyin (Gilfith inclus) sur la côte ouest. Les personnes interrogées dans le cadre cette étude représentaient 74 % de la population de Riiken et 77 % de celle de Yyin et comprenaient les chefs des ménages, qui ont été invités à répondre à des questionnaires structurés pour recueillir des données générales sur des indicateurs démographiques et socioéconomiques et sur la consommation des produits de la mer, et des pêcheurs des deux sexes avec des questions visant à recueillir des données sur la pêche de poissons et d'invertébrés.

Les résultats de l'enquête ont montré que, dans l'ensemble, le mode de vie des populations de ces deux villages était resté conforme à la tradition, mais aussi

déjà marqué par des influences modernes. Traditionnellement, la population vivait d'une économie de subsistance, et l'étude a permis de confirmer que ceci est en général toujours le cas. Dans chaque ménage, deux personnes pêchent régulièrement, et tous les ménages ont confirmé qu'ils consommaient des produits de la mer frais, principalement des invertébrés. La consommation moyenne par habitant était élevée, à environ 44 kg (erreur-type  $\pm 7,3$ ) à Riiken et environ 47 kg (erreur-type  $\pm 12,8$ ) à Yyin. La grande majorité des produits de la mer consommés provenait de la pêche du ménage ou de dons (à titre non monétaire) de membres de la famille ou de la communauté, ce qui témoignait de l'importance des pêcheries récifales pour la subsistance de la population.

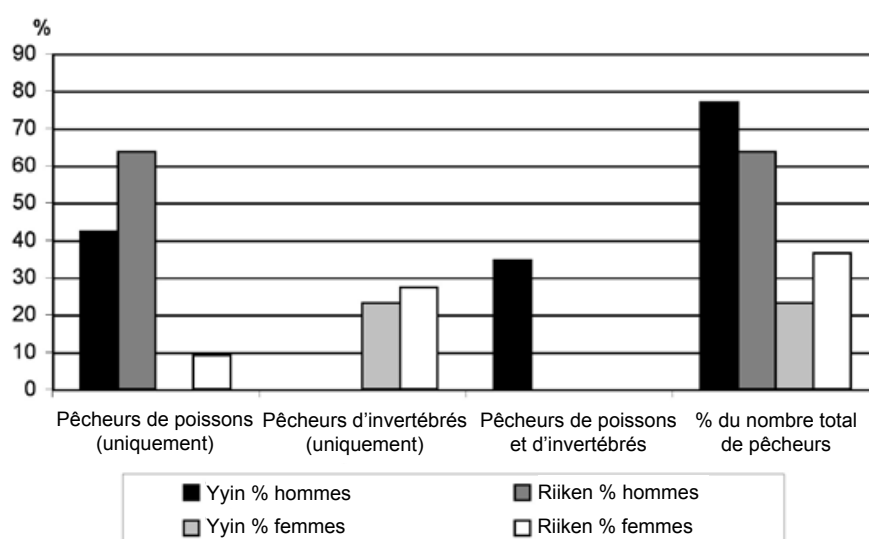
Cependant, le volume de denrées alimentaires, de carburant, de produits manufacturés et de véhicules importés dans ces communautés est en augmentation. Le fait que les revenus monétaires de la plupart des ménages interrogés provenaient de salaires, de la gestion de petites entreprises et de rentes de fonds de retraite, d'un soutien familial et des allocations sociales, témoignait de la forte influence d'une économie monétaire de type occidental. Dans ces deux villages, la pêche n'était ni la principale source de revenus, ni même une source significative de revenus d'appoint.

### Les femmes et la pêche

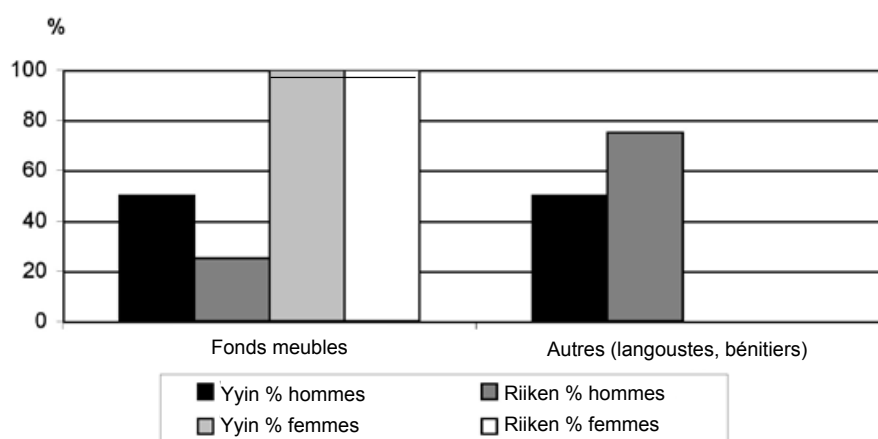
À Riiken et à Yyin, la pêche est pratiquée par les hommes et par les femmes (figure 1). Dans l'ensemble, le taux de participation des femmes est assez faible et se situe entre 23 % et 36 %, tandis que 68 % et 42 % des hommes pêchent exclusivement le poisson à Riiken et à Yyin respectivement. Il était assez surprenant de constater que seule une faible proportion de femmes collecte les invertébrés. En effet, environ 17 % de toutes les femmes de Riiken et 23 % de celles de Yyin ont confirmé qu'elles en avaient collecté à un moment donné. En général, les hommes ne s'adonnent pas à la collecte des invertébrés, mais 11 % des hommes de Riiken et 35 % de ceux d'Yyin ont déclaré qu'outre la pêche des poissons, ils ramassaient les langoustes et les bénitiers ou plongeaient en apnée pour les capturer.

La faiblesse de la proportion de pêcheurs qui ciblent les invertébrés, de même que celle de la diversité et de la productivité de cette pêcherie suggèrent que la pêcherie d'invertébrés est maintenant devenue moins importante que la celle de poissons. Dans les deux communautés, les invertébrés sont collectés sur la crête des récifs et sur les fonds meubles, tandis que les langoustes et les bénitiers sont capturés par des plongeurs. À Riiken, les habitats des fonds meubles et de la crête des récifs peuvent être ciblés lors d'une même sortie de pêche, mais à Yyin, les pêcheurs les ciblent séparément (figure 2). Les femmes pêchent les invertébrés sur les fonds meubles et la crête des récifs exclusivement, et les hommes pratiquent la collecte des invertébrés sur ces mêmes lieux et plongent en apnée pour pêcher la lan-

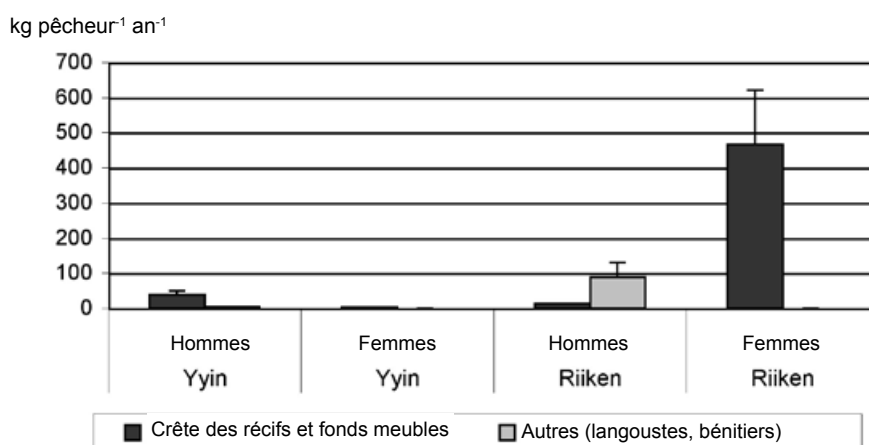
4. Nous faisons ici exclusivement référence à la composante côtière du Programme régional de développement des pêches océaniques et côtières (PROCFISH), financé par l'Union européenne et exécuté par l'Observatoire des pêches récifales du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS), Nouméa, Nouvelle-Calédonie.



**Figure 1.** Pourcentages de pêcheurs qui ciblent exclusivement les poissons ou les invertébrés, ou ces deux ressources (mais pas nécessairement lors d'une même sortie).  
Le nombre total de pêcheurs correspond à 100 %.



**Figure 2.** Proportion de pêcheurs et de pêcheuses à Riiken et à Yin qui ciblent diverses espèces d'invertébrés



**Figure 3.** Captures annuelles totales moyennes d'invertébrés ventilées par sexe et par pêcherie (kg de poids humide par pêcheur)

gouste et le bénitier. Les principales espèces collectées sur les fonds meubles sont les suivantes : *Gafrarium* sp. (*dab*), *Nerita polita* (*ligarich*), *Nerita albicilla* (*mire*), *Donax cuneatus* (*tuntheth*) et *Anadara* sp. (*goy*). Les personnes interrogées ont confirmé que la pêche des invertébrés se pratique toute l'année. La fréquence des sorties de pêche est faible, à savoir une fois par semaine au maximum, et habituellement une fois par mois. Chaque sortie dure de 2 à 4 heures. La plupart des femmes pêchent en fonction de la marée, de jour ou de nuit.

La figure 3 montre que les prises annuelles moyennes les plus élevées sont réalisées par les femmes de Riiken qui collectent les invertébrés sur la crête des récifs et les fonds meubles, avec plus de 400 kg de poids humide par an en moyenne, alors que les plongeurs prennent moins de 100 kg de langoustes et de bénitiers par an chacun.

Les prises totales annuelles extrapolées de la communauté de Riiken représentent 5,99 tonnes, alors que les chiffres donnent à penser que les prises totales

annuelles à Yyin ne représentent que 0,24 tonne de poids humide. Cette très petite quantité consiste principalement en bénitiers, dans une large mesure collectés par les hommes (86 % des prises totales annuelles), tandis qu'à Riiken, ce sont les femmes qui réalisent la majorité des prises annuelles (environ 90 %), et qui ciblent principalement les langoustes et les bénitiers (Fig 4 et 5).

En ce qui concerne les évolutions socioéconomiques et les nouvelles tendances signalées en matière de pêche côtière à Yap, ces enquêtes ont permis de confirmer que la pêche continue de jouer un rôle important pour l'économie de subsistance. Dans l'ensemble, les habitants de Yap pêchent pour le plaisir et pour satisfaire leurs besoins. La consommation par habitant est élevée si l'on considère que l'île se prête bien à l'agriculture et offre par conséquent d'autres possibilités de production alimentaire. Selon des modèles dans lesquels les prises annuelles sont converties en valeur monétaire d'achat de denrées alimentaires équivalentes, la valeur de la production annuelle des récifs

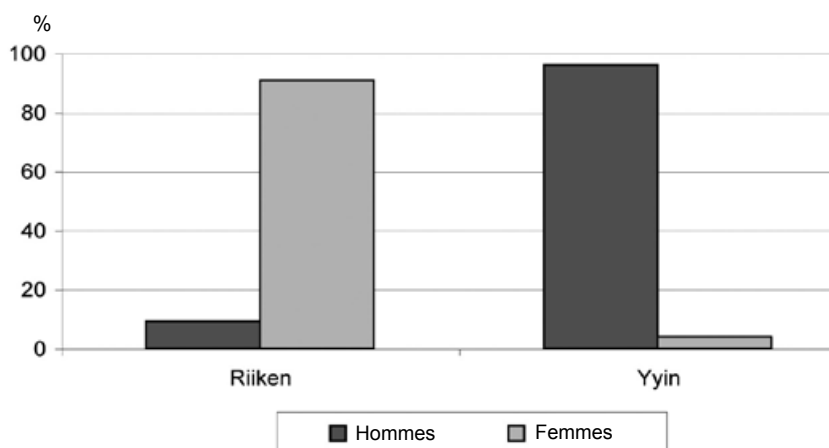


Figure 4. Pourcentages des prises totales annuelles déclarées par les femmes et les hommes (poids humide)

kg (poids humide) an<sup>-1</sup>

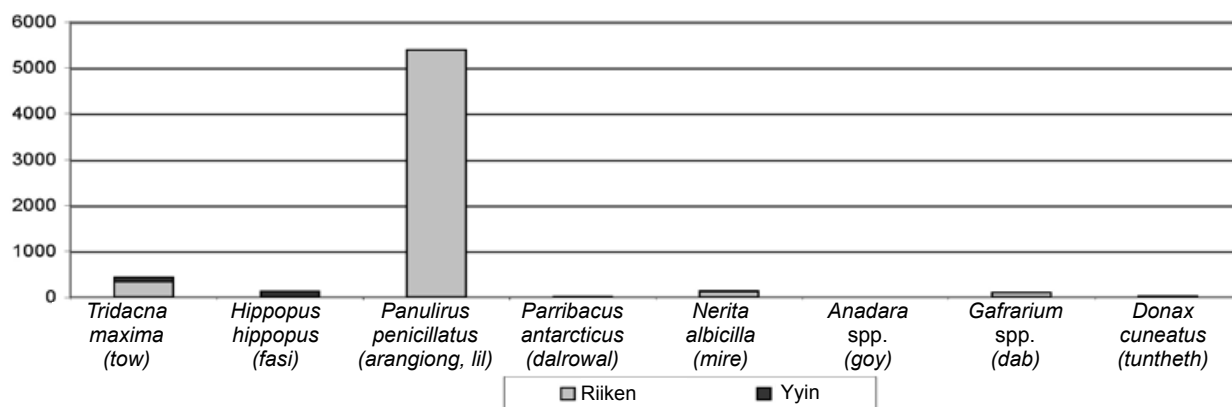


Figure 5. Prises annuelles extrapolées par espèce collectée sur la crête des récifs et sur les fonds meubles, et capturée par les plongeurs en apnée à Riiken et à Yyin (poids humide)

coralliens de Yap avoisinerait les 3,5 millions de dollars des États-Unis d'Amérique (Plan de gestion des ressources marines et côtières ; Smith (sans date), et Tafleichig and Inoue 2001).

Les résultats de l'enquête réalisée en 2006 par les agents du projet PROCFISH montrent également que très peu de ménages tirent des revenus de la pêche. Activité presque exclusivement masculine, la pêche de poissons n'est pas abordée dans cet article. Cependant, près de la moitié des prises de poissons de ces deux communautés est revendue à l'extérieur, alors que les ventes d'invertébrés représentent moins de 1 % des prises. Notre enquête permet donc de constater que la pression de pêche qui s'exerce sur les invertébrés provient exclusivement de la demande locale. Lorsqu'on évalue cette pression de pêche sur les invertébrés, il convient de noter que les pêcheurs ne ciblent que certaines espèces, et que les zones de pêche disponibles sont restreintes. Un suivi pourrait être nécessaire pour détecter d'éventuelles répercussions nuisibles.

Dans le cas de Riiken, par exemple, la pression de pêche la plus élevée s'exerce, selon nos observations, sur les langoustes, qui constituent la majorité des prises totales annuelles en poids humide. Sachant que le récif sur lequel vivent ces langoustes est long de 7 kilomètres, et connaissant le nombre de pêcheurs de langoustes à Riiken, nous pouvons estimer la densité à 1 pêcheur par km, chaque pêcheur capturant entre 40 et 80 kg par an. À Yyin, où peu de sites se prêtent à la collecte, la densité de pêcheurs est plus élevée, avec 13 pêcheurs par km. Étant donné que chaque pêcheur peut capturer entre 25 et 50 kg par an et que seules certaines espèces sont ciblées, un suivi pourrait être nécessaire pour détecter d'éventuelles répercussions indésirables.

L'enquête a également permis de constater une nette différence entre les rôles des deux sexes. Les hommes pêchent principalement, pour ne pas dire uniquement, les poissons, alors que les femmes pratiquent la collecte des invertébrés sur les récifs et sur les fonds meubles, mais cette activité est loin d'être intensive. Les pêcheurs ne semblent pas se spécialiser dans la collecte des invertébrés, mais sont également susceptibles de plonger en apnée pour capturer des langoustes et des bécards, et peuvent à l'occasion prendre d'autres invertébrés en complément de la pêche des poissons. Ces conclusions renforcent le constat présenté ci-avant de la forte influence des traditions et de la culture à Yap.

S'agissant de la participation des femmes et des hommes à la pêche, la différence la plus marquée entre les deux communautés s'explique principalement par le fait que la pêche des invertébrés est presque inexistante à Riiken (0,24 t an<sup>-1</sup>) par comparaison avec Yyin (environ 6 t an<sup>-1</sup> en poids humide). Étant donné les très faibles prises annuelles signalées pour Riiken, toute petite différence éventuellement constatée entre les données communiquées par les pêcheurs et les pêcheuses pourrait se traduire par des pourcentages élevés mais probablement trompeurs.

## Bibliographie

- Falanruw M.C., McCoy M. and Namlug 1975. Occurrence of ridley sea turtles in the Western Caroline Islands. *Micronesia* 11 (1): 151-152.
- Falanruw M.C., Whitesell C.D., Cole T.C., MacClean C.D. and Ambacher A.H. 1987. Vegetation survey of Yap, FSM. USDA Forest Service, Resource Bulletin PSW-21.
- Falanruw M.C. 1991. Management of people's use of marine resources (discussion paper for the 3<sup>rd</sup> Workshop for Yap's States MRCMP), 22 p.
- Falanruw M.C. 1994. Traditional fishing on Yap. In: Morrison, J., Geraghty, P. and Crowl, L. (eds.). *Science of Pacific Island Peoples, Volume I: Ocean and Coastal Studies*, Institute of Pacific Studies, University of the South Pacific. 41-58.
- Graham T. 1991. Reef fisheries in Yap proper: Status of traditional authority environment and implications for management. Marine Resources Management Division, Department of Resources and Development Yap State, FSM.
- MRMD. 1987. A survey of village fishermen of Yap proper: 1987. State Department of Resources and Development, Federated States of Micronesia. 66 p.
- Orcutt A.M., Cordy R., Rappa P.J. and Smith B.D. 1989. Yap proper coastal resource inventory. U.S. Army Corps of Engineers. 356 p.
- Smith A. undated. Tradition and the development of the marine resources coastal management plan for YAP State, FSM (draft). Marine Resources Management Division, YAP, FSM.
- Tafleichig A. and Inoue, A. 2001. Marine resources in Yap State, FSM: The current status of customary and traditional regulation. Kagoshima University Research Centre for the Pacific Islands, Occasional papers No. 34, 113-116.
- Tsuda R.T. (ed.) 1978. Marine biological survey of Yap lagoon. University of Guam Marine Laboratory Technical reports 45, 169 p.

## Les Fidjiennes contribuent à subvenir aux besoins de leurs ménages en pratiquant la pêche de subsistance : l'étude de cas de Nadoria, à Viti Levu, Îles Fidji

Lilian Fay-Sauni<sup>1</sup>, Veikila Vuki<sup>2</sup>, Susan Paul<sup>1</sup> et Marica Rokosawa<sup>1</sup>

### Introduction

Les femmes participent activement aux activités de pêche dans toute l'Océanie (Vunisea 1996). En dépit de cette participation, les recherches ont principalement porté sur les activités des pêcheurs, et le rôle des femmes a été sous-estimé et négligé. En général, les femmes pêchent dans les zones intertidales, quoique certaines pêchent au large, en bateau ou en pirogue à moteur.

Dans de nombreux pays océaniques, les femmes sont tributaires des ressources marines côtières pour subvenir aux besoins alimentaires de leur famille. Les invertébrés marins, tels que les coquillages, représentent une part non négligeable de leurs captures. Les mollusques et les coquillages sont en effet une source très importante de protéines alimentaires et de revenus (Davis *et al* 1998 ; Fay-Sauni 2001).

Souvent peu instruites, les Océaniennes ont accès à peu d'activités rémunératrices. Leur expérience personnelle a principalement trait aux activités ménagères, et il importe donc d'explorer les moyens de tirer parti de leurs expériences et de leurs compétences. Les connaissances et les compétences qu'elles ont acquises en pratiquant la pêche ne se transfèrent pas aisément à d'autres types d'activités.

Il existe peu de rapports sur la participation des femmes à la pêche, et rares sont les études quantitatives ou qualitatives du rôle des femmes dans la pêche de subsistance en Océanie. Pourtant, ce type d'information revêt une importance capitale pour la gestion globale des ressources marines et la conception de projets de développement à petite échelle pour les femmes. En outre, l'augmentation de la pression qui s'exerce sur les zones intertidales et peu profondes rend ce type d'études nécessaires dans la plupart des pays de la région.

La présente enquête s'est concentrée sur la participation des femmes à la pêche de subsistance et sur son importance dans la vie des ménages du village de Nadoria, dans la Province de Rewa, aux Îles Fidji. La pêche de subsistance étant une activité particulièrement répandue parmi les femmes, elle a servi de point de départ pour évaluer dans quelle mesure les femmes subviennent aux besoins de leurs familles grâce à leurs activités vivrières et à d'autres activités rémunératrices.

### La zone étudiée

Le village de Nadoria est situé sur la côte sud-est de Viti Levu, la plus grande île de l'archipel des Îles Fidji (Fig 1). Il est proche de l'embouchure du fleuve Rewa, le plus grand et le plus long du pays. Situé à 30 km de Suva, la capitale nationale, il est accessible par la route et par la mer.

Au recensement de décembre 1996, 34 ménages vivaient à Nadoria, dont la population s'élevait à 139 personnes. Mesurant 280 mètres du nord au sud, et 540 mètres d'ouest en est (Biturogoiwasu and Walker 2001), il est entouré de forêts de mangrove et proche du fleuve Toga.

### Méthode

L'étude comprenait les deux volets suivants : une enquête sur les ménages et une enquête réalisée auprès des pêcheuses. Le questionnaire d'enquête sur les ménages était conçu pour recueillir des informations socio-économiques auprès des ménages de pêcheurs du village de Nadoria. Ces informations étaient essentielles pour une évaluation du rôle des femmes dans la pêche de subsistance. L'objectif global de l'enquête auprès des pêcheuses était d'évaluer la quantité de poissons et de produits de la mer capturée par les femmes, mesurée en kilos par heure de pêche.

Seize pêcheuses ont été interrogées à l'aide du questionnaire d'enquête et chaque entrevue a duré deux heures au maximum. Les pêcheuses ont été invitées à répondre à des questions sur la taille et la composition de leur ménage, le métier ou l'activité de chacun des membres de la famille, tout autre emploi occupé, le niveau de revenus tirés des activités de pêche, et les méthodes de pêche utilisées par les femmes. Les expériences personnelles des femmes dans leurs zones de pêche, leurs techniques, la composition des captures et les efforts de pêche ont également été relevés.

L'enquête auprès des pêcheuses a permis de déterminer les quantités de poissons capturés par celles-ci. La quantité a été évaluée pendant l'enquête en pesant les prises de chaque femme à l'aide d'un peson portable. L'effort de pêche a été quantifié en nombre d'heures consacrées à la pêche. Les femmes ont été interrogées à

1. Marine Studies Programme, University of the South Pacific, PO Box 1168, Suva, Fiji. Email: lilian\_sauni@hotmail.com

2. Marine Laboratory, University of Guam, Mangilao, Guam 96913. Email: vuki61@yahoo.co.uk

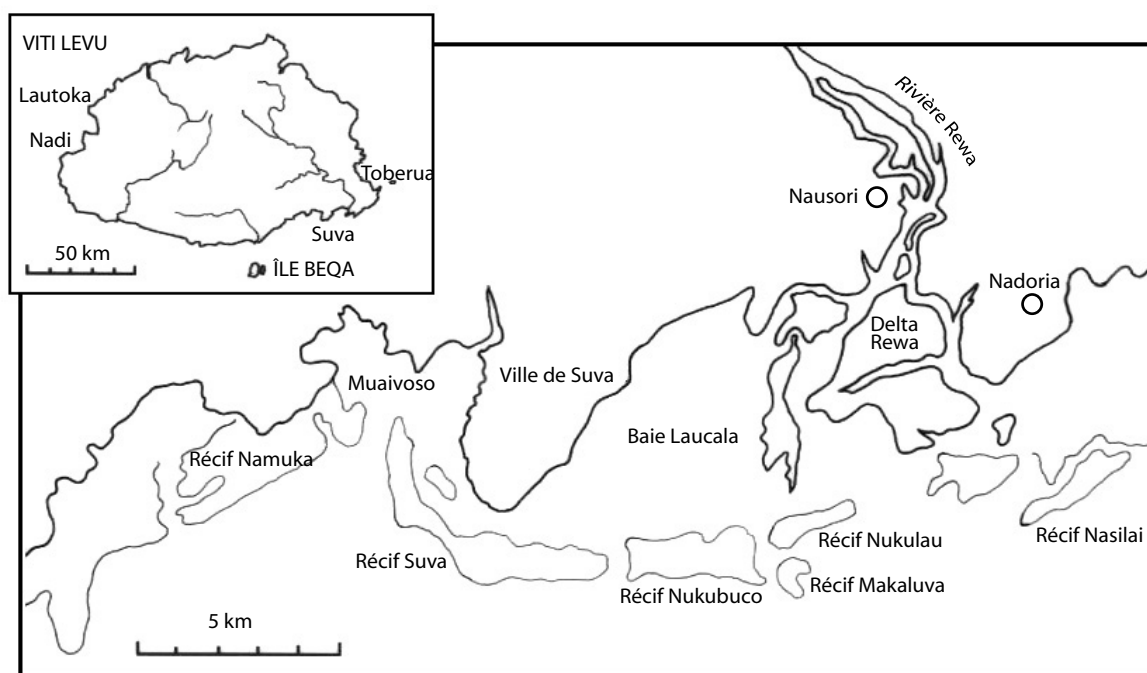


Figure 1. Le village de Nadoria près du fleuve Rewa et de Suva.

leur retour de la pêche, et invitées à analyser leurs prises par espèce. Des questions ont également été posées sur les méthodes de pêche employées, les habitats exploités, et le nombre d'heures passées à pêcher.

## Résultats et analyse

### Données démographiques et détails sur les ménages

La pêche de subsistance est une activité importante dans de nombreux pays océaniques, notamment aux Îles Fidji. À Nadoria, les femmes âgées de 20 à 50 ans sont typiquement sans emploi rémunéré, et ajoutent donc la pêche de subsistance à leurs activités domestiques quotidiennes.

Les pêcheuses plus âgées sont considérées comme plus efficaces et plus habiles pour la collecte et pour la pêche. Ces femmes possèdent un vaste savoir sur les marées, les phases lunaires, la couverture nuageuse, et les conditions les plus favorables à un certain type de pêche dans leur village. Ceci est particulièrement évident à Nadoria, où la plupart des pêcheuses s'inspirent de leur savoir traditionnel pour alterner les zones dans lesquelles elles pêchent les crabes de palétuviers, l'*Anadara* et les poissons de récifs. Certaines femmes, qui considèrent que ce savoir-faire leur est transmis par les aînées, ont fait preuve de réticence quand le sujet a été abordé lors de leur entrevue.

Bien que les femmes participent essentiellement à la pêche pour satisfaire les besoins alimentaires de leur foyer, elles ont récemment commencé à commercialiser leurs captures, ce qui témoigne du développement de leur participation au secteur de la pêche. De nombreuses femmes se sentent en outre plus en sécurité et mieux respectées dans leur ménage grâce aux revenus qu'elles tirent désormais de la vente des produits de la mer.

En décembre 1996, la population de Nadoria comptait 139 habitants, dont 68 femmes (48,9 %) et 71 hommes (51,1 %). En moyenne, chaque ménage se composait de 5 personnes, avec des différences considérables, variant d'une seule personne à onze personnes vivant sous un même toit. Les femmes âgées de 20 à 60 ans étaient les principales responsables de la subsistance de leur ménage.

Environ 56 % des femmes interrogées étaient sans emploi et 38 % avaient un emploi salarié. Environ 6 % recevaient des allocations de l'État. Les femmes qui vivaient dans un ménage où un membre de la famille percevait une certaine rémunération continuaient de récolter des produits de la mer pour compléter les revenus du ménage ou contribuer à la réduction des dépenses servant à l'achat d'autres sources de protéines. Les débouchés sur le marché du travail et les salaires étaient très variables, certaines personnes interrogées gagnant jusqu'à 200 dollars des États-Unis d'Amérique par quinzaine.

Il existe une relation forte entre le revenu moyen du ménage et la pratique de la pêche, avec une correspondance directe entre les ménages dont les revenus sont relativement faibles et la pêche. Environ 56 % des personnes interrogées ont déclaré qu'elles n'avaient aucun revenu provenant d'un emploi rémunéré. L'explication la plus probable de la survie de leurs ménages réside dans le fait qu'ils dépendent de la récolte et de la vente de produits de la mer, à la fois source de protéines et de revenus lorsqu'ils les vendent.

### Les activités de pêche des femmes

Pour les femmes de Nadoria, la pêche est une activité quotidienne. Dans la plupart des ménages, une seule

femme pêche, mais il y en a quelquefois deux. Les femmes plus âgées, c'est-à-dire les femmes d'âge moyen, participent à la pêche de subsistance. Il est rare que les jeunes femmes de moins de 20 ans y participent, cette tendance s'explique par le fait que la plupart des adolescentes sont scolarisées dans le secondaire ou poursuivent des études.

Dans les fleuves et les estuaires, les femmes pêchent les anguilles (*Anguilla* spp.), les crevettes (*Macrobrachium* spp.), les gobies (*Sicyopterus* spp.) et les crabes (*Scylla serrata*), qu'elles attrapent avec des épuisettes, des nasses et des pièges. Elles se rendent sur les lieux de pêche à pied ou avec de petites embarcations à fond plat.

Les femmes sont particulièrement aptes à la pêche d'un crustacé qu'elles appellent « langouste de vase » (*Thalassina anomala*). Elles commencent par localiser un trou creusé par l'animal au milieu des racines de palétuvier. Il s'agit ensuite de planter un tube de bambou muni d'une ficelle formant un noeud coulant dans la vase, afin de créer un piège. En sortant, les mouvements de l'animal déclenchent le piège et il est capturé par le noeud coulant.

Pour la collecte, les femmes se servent de couteaux, de harpons et de paniers. À Nadoria, elles ramassent de nombreuses espèces de mollusques et de crustacés sur les platiers vaseux et les récifs, notamment les trocas (*Trochus niloticus*), les bénitiers (*Tridacna maxima*, *T. squamosa* et *T. derasa*), les holothuries ou driloli (*Stichopus chloronotus* et *Holothuria scabra*), les veata (*Dolabella auricularia*) et les cawaki (oursins) (*Tripneustes gratilla*).

D'autres espèces sont également collectées sur les platiers vaseux, dont les arches, ou *kaikoso* (*Anadara antiquata*), les praires, ou *kaidava* (*Periglypta puerpera*), les moules de palétuvier ou *kuku* (*Modiolus agripetus*), et les natices ou *drevula* (*Polinices flemingianus*). Les femmes forment souvent un groupe pour louer un bateau afin d'aller pêcher sur le récif barrière, sortant à marée haute et rentrant à la marée haute suivante. Le coût est de 5 dollars fidjiens par personne et par sortie. Celles qui n'ont pas les moyens de sortir en bateau sortent à pied à marée basse. Elles pêchent alors à la palangrotte et capturent habituellement des empereurs dorés (*Lethrinus atkinsoni*), des perches (*Therapon jarbua*) et des carangues (*Caranx* spp.).

### Méthodes de pêche et zones ciblées

Les pêcheuses utilisent diverses techniques. Méthodes et engins de pêche restent très traditionnels et n'ont que très peu d'incidence sur les habitats voisins. Néanmoins, les femmes ont coutume de retourner les pierres et de perturber les habitats des herbiers pour trouver des coquillages, ce qui peut présenter un risque de détérioration du substrat et des organismes qu'il abrite.

Elles fouillent la vase avec les doigts et les orteils pour trouver les arches (*Anadara antiquata*) et observent la surface de l'eau à la marée montante pour y détecter les siphons de ces animaux. À marée basse, elles repèrent à l'œil nu les coquilles d'*Anadara* entrouvertes et à moitié immergées dans les eaux claires.

Les femmes marchent de la plage jusqu'aux herbiers, tâtonnant le sable vaseux de leur orteils à la recherche de coquillages, et avançant jusqu'à ce qu'elles aient de l'eau jusqu'au cou. Lorsque la marée redescend, elles se servent de leurs doigts pour chercher les coquillages.

Les pêcheuses de Nadoria participent également à d'autres activités de pêche qui impliquent diverses techniques, dont l'utilisation d'une lampe pour pêcher la nuit avec des haveneaux ou capturer des crevettes avec un filet. Mais l'activité de loin la plus largement répandue est la collecte d'invertébrés.

Le matériel de pêche utilisé par les pêcheuses est simple et bon marché, comme les lignes en monofilament et des filets pour capturer le poisson, dont l'utilisation ne requiert aucune compétence particulière. De même, la collecte de coquillages ne fait appel à aucun moyen de transport ou engin de pêche.

Les pêcheuses de Nadoria sont très adroites à la pêche au crabe, qu'elles pratiquent en creusant dans la vase à main nue ou avec un bâton. La capture des crabes exige à la fois des connaissances et une bonne technique, car il faut éviter de se faire pincer les doigts, sous peine de blessures douloureuses. Dans la plupart des cas, les crabes sont capturés dans la mangrove près du village. Les pêcheuses savent reconnaître les diverses espèces de crabe grâce aux empreintes qu'ils laissent sur le sable et dans la vase.

### La vente de produits de la mer

Environ 44 % des femmes interrogées vendent des produits de la mer une fois par semaine, et 25 % de ces femmes cumulent les revenus d'un emploi rémunéré et ceux qu'elles tirent de la vente de leurs captures. Celles qui sont privées d'emploi rémunéré pêchent tous les jours et gardent au congélateur leurs captures, qu'elles vendent ensuite au marché de Suva ou de Nausori. Les produits offerts à la vente comprennent les trocas, les crevettes, les crabes, les pieuvres et diverses espèces de poissons du littoral.

### Analyse de l'enquête auprès des pêcheuses

Les prises des pêcheuses de Nadoria consistent en invertébrés, à environ 90 %, les 10 % restants provenant d'espèces vertébrées notamment de poissons du littoral. Le rendement de cette pêche se situe habituellement entre 1 et 2 kg par heure de pêche, le taux le plus commun étant de 2 kg par heure de pêche (48 %). Un taux supérieur de prises par unité d'effort pourrait être obtenu en pêchant dans les herbiers situés au bord de la zone intertidale, du côté lagon, sur les récifs extérieurs.

### Synthèse

Nous avons constaté que les femmes jouent un rôle très important dans la pêche de subsistance à Nadoria. Elles sont de plus en plus tributaires des ressources marines pour leur subsistance et pour des activités rémunératrices. Les produits de la mer constituent la principale source de nourriture de la plupart des ménages de Nadoria et le rôle de la pêche de subsistance demeure très important au niveau culturel.

La vente de produits de la mer complète les revenus des ménages, et la capacité des femmes de gagner de l'argent et de contribuer financièrement à la vie du ménage leur permet de peser plus effectivement sur les prises de décision.

Les femmes de Nadoria pêchent principalement pour nourrir leurs familles. Les quatre méthodes de pêche les plus courantes sont la collecte, la pêche à la palangrotte ou au filet, et la pêche des crabes. Les techniques de pêche utilisées sont simples, mais exigent un niveau élevé de connaissances et de compétences. Outre la pêche de subsistance, les pêcheuses vendent leur surplus sur le marché local ou troquent dans leur village. Les recettes provenant de la vente de poisson et de produits de la mer leur permettent de financer les frais de scolarité et l'achat de produits de première nécessité.

### Remerciements

Nous remercions tout particulièrement les femmes de Nadoria d'avoir si généreusement donné de leur temps pour répondre à nos questions. Nous remercions également Nanise Bulai et les agents techniques du Programme d'étude des sciences et des métiers de la mer de l'Université du Pacifique Sud pour l'aide précieuse qu'ils nous ont accordée pendant toute la durée de notre étude. Notre projet a bénéficié du soutien financier de l'Université du Pacifique Sud grâce à la bourse de recherche octroyée à Veikila Vuki.

### Bibliographie

- Biturogoiwasa S. and Walker A. 2001. My village, my world: Everyday life in Nadoria, Fiji. Institute of Pacific Studies, University of the South Pacific, Fiji.
- Davis M.T., Newell P.F. and Quinn N.J. 1998. An urban women's subsistence fishery off Suva Peninsula, Fiji: Potential threats and public health considerations. p.35-43. In: Seeto J. and Bulai N (eds). Papers presented at Symposium 8<sup>th</sup> Pacific Science Inter-Congress. University of the South Pacific, Fiji.
- Fay-Sauni L. 2001. A comparative study of women's involvement and the management of the arkshell fisheries (*Anadara* sp.) in Kiribati and Fiji. MSc Thesis. University of the South Pacific, Fiji.
- Vunisea A. 1996. Village fishing in Fiji: Modernisation and women's changing role: A case study of Ucuivanua and Kumi villages, Verata District, Eastern Viti Levu. MA thesis. University of the South Pacific, Fiji.

## Pêche de subsistance et habitudes de consommation de poisson des habitants – les gens de la mer – du Lagon de Lau, Malaita (Îles Salomon) : Étude de cas des habitants des îles de Funaafou et de Niuleni.

Toata Molea<sup>1</sup> et Veikila Vuki<sup>2</sup>

### Introduction

Les Îles Salomon sont situées entre 5° et 12° de latitude Sud et 152° et 170° de longitude Est. Le pays est composé de six îles principales et de neuf cents îles secondaires. Malaita est la deuxième île du pays par sa superficie et la première par la densité de sa population. La partie septentrionale de l'île, qui inclut le lagon de Lau, est la zone rurale dont la densité de population est la plus élevée du pays.

Funaafou et Niuleni (*terre neuve*) comptent parmi les cinquante îles artificielles qui forment le lagon de Lau au large de la côte nord de Malaita. Contrairement à Niuleni, construite principalement en amoncelant des pierres récifales sur les platiers de faible profondeur, Funaafou possède des fondations naturelles composées de monts coralliens ou d'affleurements rocheux qui étaient déjà sur le platier avant l'arrivée des hommes. Les premiers habitants ont construit l'île en érigeant un mur autour des monts rocheux immergés à l'aide de blocs calcaires qu'ils prélevaient des récifs à marée basse ou du littoral. À une hauteur d'environ un mètre au-dessus de la laisse de haute mer, ils ont comblé l'enceinte de terre et nivelé la surface à l'aide de coraux morts, de débris et de sable.

Les premières migrations de la terre ferme, c'est-à-dire de Malaita, vers le lagon de Lau remontent à 3 ou 4 siècles et s'expliquent par les conflits tribaux, le cannibalisme et l'action des chasseurs de têtes. Elles étaient aussi directement liées aux luttes claniques et aux affrontements familiaux. On pense également que les habitants de Malaita souhaitaient quitter l'île pour échapper aux moustiques et aux maladies qu'ils transmettaient comme, par exemple, le paludisme.

Les premiers habitants du lagon se nourrissaient de ce qu'ils trouvaient sur les platiers : petits poissons, invertébrés et algues. Au fil du temps, la population augmenta. Les personnes chargées du ramassage intervenaient à marée basse comme à marée haute après quoi elles regagnaient la terre ferme. Des radeaux furent fabriqués et utilisés, dans un premier temps, comme moyen de transport et, par la suite, pour acheminer les rochers et les pierres récifales nécessaires à la construction des îles artificielles. Pendant la période de transition, les habitants des îles artificielles dépen-

daient toujours de Malaita. Toutefois, une animosité croissante les opposa aux communautés de Malaita, et nombre des premiers habitants des petites îles furent exterminés, contraignant les rescapés à rompre tout lien avec Malaita et à s'installer définitivement sur ces îles artificielles.

Les premiers habitants étaient des animistes dont les croyances étaient fondées sur des superstitions, et une grande partie de leurs activités halieutiques était associée à de nombreux rituels. Toutefois, lorsque le christianisme fut introduit dans les années 1900, de nombreux jeunes abandonnèrent ces pratiques et épousèrent la nouvelle religion. Les tensions s'exacerbèrent entre les anciens et les jeunes convertis aux enseignements du christianisme qui, selon les premiers, désacralisaient l'île ancestrale de Funaafou. Par conséquent, les convertis décidèrent de construire l'île artificielle de Niuleni sur laquelle ils pourraient ériger une église et échapper aux pratiques païennes de Funaafou.

Les habitants de Funaafou et de Niuleni sont très tributaires des ressources marines étant donné qu'ils ne possèdent pas de terre sur Malaita où ils puissent cultiver des tubercules et des légumes. Pour remédier à cette situation, ils ont établi un système de « troc », échangeant avec les habitants de la terre ferme des poissons, des mollusques et d'autres produits de la mer contre des tubercules, des légumes et d'autres produits vivriers. Ce troc joue un rôle crucial dans la survie des habitants de Funaafou et Niuleni. Aujourd'hui, le système de troc est toujours en vigueur dans le lagon de Lau, mais il occupe une place moins importante depuis que les habitants peuvent se procurer, dans les épiceries, des marchandises telles que du riz, des nouilles et de la farine.

Le poisson et les autres ressources marines jouent un rôle majeur dans la vie des habitants de Funaafou et de Niuleni, non seulement comme source d'alimentation quotidienne, mais aussi comme produits de troc échangés sur les marchés locaux. C'est pourquoi les compétences halieutiques revêtent une importance aussi capitale en matière de subsistance dans ce type d'environnement. Les hommes sont censés savoir pêcher en utilisant différentes méthodes et la pêche est devenue la première activité de subsistance des ménages. Akimichi (1978) indique que les habitants du lagon de Lau

1. Institute of Marine Resources, Université du Pacifique Sud, PO Box 1168, Suva, Îles Fidji

2. Marine Laboratory, Université de Guam, Mangilao, Guam 96913. Courriel : vuki61@yahoo.co.uk



Figure 1. Partie septentrionale de Malaita et îles artificielles.

utilisent plus de cent techniques de pêche, y compris différents types de filets, de cerfs-volants, de palanquettes, de poisons et de harpons.

Les objectifs de la présente enquête consistaient 1) à évaluer la place du poisson dans le régime alimentaire des habitants de Funaafou et de Niuleni et 2) à déterminer la quantité de ressources halieutiques comestibles provenant du lagon de Lau. La pression engendrée par les activités halieutiques ainsi que leurs effets sur l'environnement récifal ont également été évalués au regard des techniques de pêche utilisées actuellement. Toutefois, il convient de souligner que la présente étude n'a pas pour objectif de quantifier les ressources pêchées dans la totalité du lagon de Lau, car d'autres îles artificielles avoisinantes, appartenant à ce même groupe, jouissent également de droits coutumiers d'accès aux récifs et aux zones lagonaires. Leurs activités halieutiques ne figurent pas dans la présente enquête.

### Méthodes

L'enquête a été conduite au sein de vingt-quatre ménages, treize à Funaafou et onze à Niuleni. Dans chaque ménage, les entretiens avec un des principaux membres de la famille ont eu lieu le soir, après le repas, en langue vernaculaire.

L'enquête visait un triple objectif : a) examiner le statut socioéconomique de chaque ménage en vue d'avoir un aperçu de la situation économique générale des habitants de l'île, b) recueillir et analyser des données détaillées sur les activités halieutiques – notamment les méthodes de pêche utilisées, les zones exploitées et les espèces capturées – en vue de déterminer l'existence éventuelle d'un

rapport entre la situation économique de chaque ménage et la méthode de pêche utilisée, et c) évaluer la quantité de poissons (par espèce) et d'invertébrés consommés le jour précédent afin de déterminer si la consommation de produits de la mer dépendait du type de poissons pêchés. Cette étude reposait sur des travaux conduits sur le terrain, dans le lagon de Lau, entre 1996 et 1997.

### Zone étudiée

Le lagon de Lau et la zone contiguë sont souvent appelés « le Nord » en raison de leur situation géographique à l'extrémité nord de Malaita. Les habitants sont souvent appelés les « gens de la mer » de par leur rapport particulièrement étroit avec l'environnement marin. En général, on considère que le domaine occupé par les gens de la mer s'étend de la baie de Suava à l'anse Ata au Nord-Est. Il existe une cinquantaine d'îles artificielles dans le lagon de Lau. Ces îles, construites sur des platiers, sont bien protégées par un dispositif naturel de barrières de corail. L'étude se limite aux îles artificielles de Funaafou et de Niuleni situées le long de la passe de Makwanu.

### Résultats des enquêtes

#### Population et revenu des ménages

Les hommes représentaient 51,4 pour cent des membres des 24 ménages interrogés sur Funaafou et Niuleni (les femmes 48,6 pour cent). Un ménage comprenait en moyenne six personnes, dont 47,2 pour cent d'enfants et 52,8 pour cent d'adultes. Le revenu hebdomadaire moyen par ménage était de 95 dollars salomonais provenant principalement de la vente de poissons, de tro-

cas et d'holothuries. Les revenus hebdomadaires des habitants oscillaient entre 10 et 600 dollars salomonais par ménage.<sup>3</sup>

### Ménages de pêcheurs

L'enquête a démontré que la totalité des ménages conduisaient des activités de pêche de subsistance et semicommerciales. Sur l'ensemble des familles interrogées, 29 pour cent ont indiqué vendre des produits de la mer tels que des trocas et des holothuries. Elles ont aussi précisé que la vente des produits de la mer constituait leur principale source de revenus. La majeure partie du poisson pêché est, soit échangée contre des tubercules et des légumes, soit vendue à des poissonniers sur les marchés locaux qui les écoulent sur le marché d'Auki (le centre provincial de Malaita) ou dans les poissonneries d'Honiara. Seule une faible proportion des poissons pêchés est consommée. Les pêcheurs du lagon de Lau s'approvisionnent auprès du *Takwa Fisheries Center* situé à quelque 8 km de Funaafou et de Niu- leni. Le centre fournit des cubes et des blocs de glace aux pêcheurs qui souhaitent transporter leurs produits à Auki ou à Honiara. Si le *Takwa Fisheries Center* était toujours au service des pêcheurs lorsque l'enquête a été réalisée, il a cessé toute activité aujourd'hui.

### Méthodes de pêche

Les méthodes de pêche varient d'une famille à l'autre. La méthode la plus répandue est celle de la pêche au filet maillant utilisée par 25 pour cent des ménages interrogés, suivi de la palangrotte privilégiée dans 17,8 pour cent des cas. L'*oko* est une technique de pêche particulière au harpon à main qui est utilisée pour pêcher le sigan (*Siganus* sp.). Tandis que deux personnes tirent sur les extrémités d'une corde tout en se déplaçant le long du récif, des pêcheurs évoluent en apnée le long de cette corde en harponnant les sigans. Sur l'ensemble des ménages interrogés, 14,3 pour cent utilisent cette méthode. La pêche à la senne de plage et à la lampe (de poche) est pratiquée par 10,7 pour cent des ménages interrogés tandis que la pêche à la squille (*Lysiosquilla maculata*) ainsi que d'autres types de pêche à la ligne sont chacun pratiqués par 7 pour cent des ménages interrogés. La pêche à la ligne dormante et en plongée autonome sont chacune pratiquées par 3,6 pour cent des ménages interrogés.

Le ramassage d'invertébrés a lieu principalement à marée basse et relève des attributions des femmes et des enfants. Nos enquêtes ont montré que les femmes âgées participaient activement au ramassage des invertébrés qui leur permettaient d'obtenir rapidement des revenus en espèce en vue d'acheter des victuailles et articles ménagers.

### Consommation de produits de la mer

Chaque ménage consomme en moyenne 1,54 kg de poisson par jour, soit une consommation moyenne

individuelle de 225 g. L'enquête a, par ailleurs, révélé que les habitants du lagon mangeaient du poisson sept jours sur sept. Dans certains ménages, ils en consomment deux fois par jour (matin et soir) et, dans d'autres, trois fois par jour (matin, midi et soir).

En général, le régime alimentaire se compose de trois repas quotidiens pris à des heures variables. Le poisson n'est pas la denrée dominante de ces trois repas, sauf le vendredi soir ainsi que le samedi matin et midi. À ces trois derniers repas, tous les ménages de Niu- leni et la moitié des ménages de Funaafou ne consomment que du poisson, car tous les habitants de Niu- leni appartiennent à l'Église adventiste du septième jour, qui observe le jour du sabbat placé sous le signe de l'inactivité. Le vendredi est alors un « jour de préparation », et la pêche couvre les besoins du vendredi et du samedi.

La plupart des poissons consommés sont plus petits que ceux destinés à la vente. L'enquête a déterminé que les ménages consommaient les restes des prises après que les poissons de plus grande taille, plus grande valeur marchande, aient été sélectionnés afin d'être vendus. Le poisson de qualité supérieure se négocie à des prix plus élevés que le poisson ordinaire sur les marchés locaux. Toutes les espèces de poisson vendues aux fournisseurs du marché de Honiara sont cédées au même prix. Ces prix fluctuent en fonction de l'offre et de la demande à Honiara. Le prix de vente de toutes les catégories de poisson à l'époque où l'enquête a été réalisée était de trois dollars salomonais le kilogramme. Une liste des espèces de poissons du lagon de Lau figure au tableau 1.

Une consommation assez faible d'invertébrés a été constatée, car elle n'est pas autorisée par l'Église adventiste du septième jour. En dépit de leurs croyances, quelques personnes continuent d'en consommer et le plus prisé de tous, pour sa chair, reste le précieux troca (*Trochus niloticus*). Le troca est bouilli dans de l'eau de mer puis la matière comestible est retirée en cognant la coquille contre un morceau de bois, coquille qui est ensuite vendue à des négociants spécialisés dans le troca.

Les entretiens ont révélé que la chair d'invertébrés était particulièrement prisée et constituait un apport protéique supplémentaire (à côté du poisson) dans le régime des gens de la mer. Les invertébrés consommés étaient le bénitier (*Tridacna gigas*, *T. squamosa*, *T. maxima*, *T. crocea* et *Hippopus hippopus*), le burgau (*Turbo* sp.) et le gastropode *Lambis lambis*. L'oursin *Triplaneustes gratilla* (*bibinu*) est aussi considéré comme un aliment raffiné et il est régulièrement pêché par les femmes à marée basse, notamment pour ses œufs (juste avant la période mensuelle de ponte).

Cinq espèces d'anémones de mer (*Cerianthus* spp. et *Actinia* spp.) sont souvent ramassées (tableau 1). Les noms vernaculaires de ces espèces sont *hae fulione*, *hae*

3. Les montants mentionnés dans le présent document sont exprimés en dollar salomonais. À l'époque de cette étude (1996-1997), 1 dollar des États-Unis d'Amérique valait 3,8 dollars salomonais.

**Tableau 1.** Espèces de poissons, d'invertébrés et d'anémones de mer répertoriées dans le lagon de Lau.

| Nom vernaculaire                      | Nom commun                   | Nom scientifique                |
|---------------------------------------|------------------------------|---------------------------------|
| <b>Poissons</b>                       |                              |                                 |
| Aifatarao                             | Platycephale                 | <i>Platycephalus</i> spp.       |
| Bali                                  | Perroquet à nageoire jaune   | <i>Scarus flavipectoralis</i>   |
| Balu                                  | Baliste titan                | <i>Balistoides viridescens</i>  |
| Bokofu                                | Aiguille crocodile           | <i>Tylosurus crocodilus</i>     |
| Bolo                                  | Chirurgien à lignes fines    | <i>Acanthurus grammoptilus</i>  |
| Bubu ni one                           | Baliste picasso clair        | <i>Rhinecanthus aculeatus</i>   |
| Dafi                                  | Perroquet marbré             | <i>Leptoscarus vaigiensis</i>   |
| E'eno                                 | Mérou                        | <i>Epinephus</i> spp.           |
| Faaau                                 | Poisson défense              | <i>Choerodon anchorago</i>      |
| Falata Kwao                           | Sigan raies d'or             | <i>Siganus lineatus</i>         |
| Fotobala                              | Empereur moris               | <i>Lethrinus nebulosa</i>       |
| Gela                                  | Albacore                     | <i>Thunnus albacares</i>        |
| Gougou saru                           | Labre                        | <i>Cheilinus</i> spp.           |
| Hatamela                              | Empereur Saint-Pierre        | <i>Lethrinus harak</i>          |
| Hau Inito                             | Bonite à ventre rayé         | <i>Katsuwonus pelamis</i>       |
| Isiofu                                | Poisson-flûte                | <i>Fistularia commersonii</i>   |
| Kakaboa                               | Poisson tigre à trois bandes | <i>Therapon jarbua</i>          |
| Kwaibia                               | Rouget-barbet à bande jaune  | <i>Mulloidies flavolineatus</i> |
| Maelafu                               | Perroquet dentu              | <i>Calotomus spinidens</i>      |
| Maeto                                 | Chirurgien masqué            | <i>Acanthurus nigricauda</i>    |
| Mara                                  | Perroquet à bandes bleues    | <i>Scarus ghobban</i>           |
| Modomu                                | Carangue tête                | <i>Caranx ignobilis</i>         |
| Moua                                  | Perroquet à longue tête      | <i>Hipposcarus longiceps</i>    |
| Mu                                    | Sigan                        | <i>Siganus</i> sp.              |
| Nara kedea                            | Sigan corail                 | <i>Siganus corallinus</i>       |
| Niginigi                              | Demi-bec de Dussumier        | <i>Hyporhamphus dussumieri</i>  |
| Ragaraga                              | Rouget-barbet à tache noire  | <i>Parupeneus spilurus</i>      |
| Sinu                                  | Rouget-barbet cinnabare      | <i>Parupeneus leptacanthus</i>  |
| Suru gou                              | Bossu doré                   | <i>Lethrinus atkinsoni</i>      |
| Takwalao                              | Nason à éperons orange       | <i>Naso lituratus</i>           |
| Unuunu                                | Demi-bec bagnard             | <i>Hemiramphus far</i>          |
| <b>Invertébrés et anémones de mer</b> |                              |                                 |
| Bibinu                                | Oursin                       | <i>Tripneustes gratilla</i>     |
| Kikii                                 | Bénitier                     | <i>Tridacna</i> spp.            |
| Hae fulione                           | Anémone de mer               | <i>Cerianthus</i> spp.          |
| Hae akoako                            | Anémone de mer               | <i>Cerianthus</i> spp.          |
| Hae mailade                           | Anémone de mer               | <i>Cerianthus</i> spp.          |
| Hae gime                              | Anémone de mer               | <i>Actinia</i> spp.             |
| Hae lesu                              | Anémone de mer               | <i>Actinia</i> spp.             |
| Karongo                               | Troca                        | <i>Trochus niloticus</i>        |

*akoako*, *hae mailade*, *hae gime* et *hae lesu*. Les anémones de mer sont préparées avec des plantules de mangrove *Bruguiera gymnorrhiza* pour obtenir un *koa ana takomai*, un mets particulièrement prisé. Les anémones de mer sont souvent cuites pendant une heure sur des pierres chaudes, dans des récipients en bois recouverts de feuilles de taro d'eau. Elles sont soit consommées, soit vendues sur le marché local.

### Lieux et efforts de pêche

Les activités de pêche se déroulent dans le lagon, sur la barrière de corail et les bordures récifales ainsi qu'en haute mer. Selon une tradition en vigueur à Lau, les zones lagonaires, les platiers, les bordures récifales et les aires surélevées sont divisés en zones de pêche appelées *alata*. Chaque *alata* est associée à des espèces particulières de poissons et exploitée en fonction des saisons, des marées, des courants et des conditions météorologiques.

Une sortie en mer dure en moyenne 3 h 30 par jour, même si certains pêcheurs consacrent huit heures à leur activité tandis que d'autres ne s'y attellent qu'une demi-heure. Le nombre d'heures consacrées à la pêche dépend des prises ainsi que des compétences et de l'expérience du pêcheur.

### Embarcations de pêche

Un petit nombre d'embarcations en fibre de verre équipées de moteurs hors-bord (15-30 chevaux) est utilisé, principalement pour la pêche à la traîne. Toutes les embarcations de pêche utilisées lors de l'enquête étaient des pirogues traditionnelles. D'après les habitants, les embarcations modernes sont difficiles à manœuvrer lors des opérations de pêche, notamment en cas de mauvaises conditions météorologiques, tandis que les pirogues traditionnelles sont faciles à utiliser en toutes circonstances et, de surcroît, par une seule personne. La plupart de ces pirogues mesurent entre 3 et 4,5 mètres de long et peuvent transporter jusqu'à deux personnes, une à chaque extrémité, ainsi que l'engin de pêche placé au centre. Il a été constaté lors de l'enquête que les équipes étaient très souvent constituées d'un père et de son fils, tant à Funaafou qu'à Niuleni.

### Horaires de pêche

La pêche est en général une activité diurne, mais certaines activités peuvent être conduites la nuit lorsque les membres d'une famille doivent vaquer à d'autres occupations pendant la journée. Des techniques de pêche particulières sont souvent associées à certaines espèces de poissons nocturnes comme, par exemple, la pêche à la traîne du poisson-soldat au clair de lune. Très souvent, la pêche a lieu exclusivement la nuit lorsque le poisson-soldat sort se nourrir.

L'enquête a révélé que 73 pour cent des activités de pêche se déroulaient le jour, 19 pour cent la nuit et 8 pour cent à « un autre moment », c'est-à-dire uniquement à l'aube ou au crépuscule pour des espèces particulières de poissons. Par exemple, la pêche de carangue a généralement lieu au crépuscule, car les

bancs de carangues chassent le hareng (*Herklotsichthys* spp.) et le sêlar coulissou (*Selar* spp.) alors qu'ils regagnent les eaux profondes la nuit. La pêche de carangue a également lieu à l'aube lorsque les bancs de harengs et de sêlars occupent souvent les eaux peu profondes. La pêche à l'aube et au crépuscule est très particulière et peut parfois ne durer que deux ou trois minutes. Les pêcheurs doivent être expérimentés et vigilants afin de capturer les carangues avant qu'elles ne regagnent les eaux profondes.

### Conclusions

Les enquêtes conduites auprès des ménages ont révélé que le poisson constituait le composant majeur du régime alimentaire des gens de la mer du lagon de Lau. La consommation moyenne de poissons par jour et par ménage était de 1,54 kg. Cela représentait une consommation quotidienne de poissons de 225 g par habitant, soit 90 kg par personne et par an. La moyenne nationale aux Îles Salomon était de 56 kg par personne et par an en 1990, ce qui indiquait que les habitants du lagon de Lau consommaient pratiquement deux fois plus de poissons que la moyenne nationale. Nos enquêtes ont également démontré que le poisson consommé dans les ménages constituait une faible proportion des prises journalières, les grands poissons étant vendus aux poissonniers sur les marchés.

Il ressort à l'évidence que certains ménages ne possédaient pas de potagers à Malaita. Les poissons étaient échangés contre des denrées vivrières ainsi que d'autres produits agricoles cultivés à Malaita. Une certaine quantité de poisson était également vendue contre paiement en espèces. Le poisson n'était pas seulement une source importante de protéines pour les habitants des îles, mais un produit permettant de percevoir un revenu en espèces ou pouvant être échangé contre des denrées vivrières.

Les habitants des îles tiraient de la pêche leur principale source de revenus fixes, soit en écoulant les produits capturés sur les marchés locaux, soit en les vendant sur le marché d'Honiara. Sur les marchés locaux, les produits de la mer étaient vendus cuits ou crus, et la vente relevait spécifiquement des attributions des femmes.

En ce qui concerne le marché d'Honiara, les poissons étaient vendus à des négociants qui les conservaient dans de la glace pilée placée dans des glacières en fibre de verre. Ces glacières étaient transportées à Honiara où le poisson était revendu à un prix plus élevé. À la date de l'enquête, cinq personnes au moins rachetaient le poisson aux pêcheurs locaux. Les entretiens avec des résidents de l'endroit ont révélé que le nombre d'acheteurs de poissons pour le marché d'Honiara avait augmenté en raison de la forte demande de poisson frais. D'autres personnes s'adonnaient à cette occupation à temps partiel. Parfois, les acheteurs de poissons de Honiara laissaient leurs glacières remplies de glace pilée à différents groupes de pêcheurs et venaient les récupérer quelques jours plus tard lorsque celles-ci étaient pleines. Les femmes et les enfants se chargeaient de nettoyer et de traiter le poisson avant qu'il

soit acheminé vers Honiara. La glace était achetée au *Takwa Fisheries Center*.

Une consommation relativement faible d'invertébrés a été constatée lors de l'enquête. Cela tient essentiellement à ce que la plupart des habitants de Niuleni et, dans une moindre mesure, de Funaafou, sont membres de l'Église adventiste du septième jour et, à ce titre, considèrent que tous les poissons et invertébrés marins sans écailles sont souillés et donc impropres à la consommation.

L'activité de pêche et la quantité de prises dépendaient du régime des marées dans le lagon de Lau. Les pêcheurs ont indiqué qu'ils planifiaient leur activité en fonction des marées. Lorsque la planification est concluante, les opérations de pêche pouvaient se dérouler de manière ininterrompue pendant la journée pour les différentes espèces de poissons, en utilisant des techniques et des engins différents.

Les habitants des îles artificielles associent également les phases lunaires aux habitudes alimentaires des différentes espèces de poissons. Les pêcheurs ont indiqué que certains poissons sortent uniquement se nourrir à la nouvelle lune. Un bon exemple est celui de la calicagère à longues nageoires (*Kyphosus vaigiensis*) également appelé *unasí* en dialecte de Lau. Ces poissons se rassemblent pour se nourrir à marée haute lors de la pleine lune, et les pêcheurs les capturent à ce moment-là.

Les habitants du lagon, qui pratiquaient autrefois la pêche dans un cadre communautaire traditionnel, se livrent désormais à ces activités en famille ou indivi-

duellement. Cela s'explique par plusieurs raisons. Des engins de pêche qui n'étaient pas accessibles auparavant sont maintenant fournis par les services des pêches de l'État dans les zones rurales ou peuvent s'acheter dans des magasins d'Honiara. Les pêcheurs utilisent de préférence des engins modernes, plus faciles à manier. Le pêcheur peut pêcher seul, sans l'aide d'autres villageois, alors que les engins traditionnels demandaient souvent la participation de la communauté tout entière. En outre, les engins modernes sont meilleur marché et peuvent s'acheter en espèces, et non plus en monnaie coutumière.

### Remerciements

Nous souhaitons exprimer notre gratitude aux habitants du lagon de Lau pour l'aide précieuse qu'ils nous ont apportée et sans laquelle nous n'aurions pu réaliser cette étude. Nous tenons également à remercier le Département des bourses d'études de l'Université du Pacifique Sud du soutien financier qu'il a apporté à Toata Molea et à Veikila Vuki. Johnson Seeto, Directeur de l'Institut des ressources marines de l'Université du Pacifique Sud (1996-1997) a soutenu ce projet et a identifié certains des échantillons. Enfin nous souhaitons remercier Ferral Lasi de ses précieuses observations.

### Bibliographie

Akimichi T. 1978. The ecological aspect of Lau ichthyology. National Museum of Ethnology.

## Pauvreté au paradis ? Questions relatives à la pauvreté et au développement dans les villages de pêcheurs des Îles Fidji

Susan Zann<sup>1</sup> et Leon Zann

### Introduction

Les Occidentaux perçoivent depuis longtemps les petits États et Territoires insulaires du Pacifique, les Îles Fidji par exemple, comme des « paradis tropicaux ». La famine et la pauvreté extrême ne sont pas considérées comme des questions cruciales dans la région. Le rapport sur le développement humain dans le Pacifique publié par les Nations Unies en 1999 indiquait que les petits États et Territoires insulaires du Pacifique ne connaissaient pas de pauvreté extrême ou que celle-ci « était invisible ». Le Plan pour le Pacifique (2006) met davantage l'accent sur la sécurité, la gouvernance et le développement économique des pays et de la région que sur le développement humain plus élémentaire des Océaniens.

Toutefois, le développement va au-delà de la simple croissance économique nationale. Il est également synonyme de liberté, de dignité et d'épanouissement de la personne qui voit ses choix se multiplier. Le développement englobe le bien-être, les revenus, l'éducation, la qualité de l'eau et les systèmes d'assainissement, ainsi que toutes les questions liées à la santé qui peuvent avoir une incidence sur le niveau de vie et entraîner des privations susceptibles d'engendrer la pauvreté (Bello 2004).

Le revenu a été utilisé comme principal indicateur de la pauvreté par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Banque mondiale. Le critère international de la pauvreté « extrême » correspond à un revenu inférieur à un (1) dollar É.-U. par personne et par jour, et la pauvreté « modérée » à deux (2) dollars É.-U. par jour (Sachs 2005).<sup>2</sup> La Banque mondiale définit la pauvreté comme suit (Kegley et Wittkopf 2004) :

La pauvreté est bien plus qu'un manque de moyens financiers. Les indicateurs des Nations Unies relatifs au

développement humain incluent les revenus et les dépenses, le régime alimentaire, l'éducation, les soins de santé, l'eau potable, les systèmes d'assainissement et les transports (PNUD, 1999).

Dans le passé, les communautés rurales des Îles Fidji pouvaient accéder à un certain niveau de vie grâce à des réseaux familiaux traditionnels ainsi qu'à une économie de subsistance fondée sur l'exploitation des ressources marines et terrestres. Les Îles Fidji étaient une société à l'économie dynamique dont la culture reposait sur un mode de vie de subsistance. Les valeurs fidjiennes traditionnelles étaient fondées sur des croyances et des pratiques qui cherchaient à répondre aux besoins élémentaires tout en maintenant la cohésion sociale au sein de la communauté. La vie à la fidjienne n'avait rien d'individualiste – les gens dépendant les uns des autres pour leur survie – et l'accumulation de richesses était une notion étrangère. La répartition équitable des biens et des services était encouragée dans un esprit de réciprocité. La terre constituait le socle économique et la source du bien-être de la population (Finau et al. 2003).

La situation évolue rapidement alors que les valeurs traditionnelles fidjiennes telles que la subsistance et la communauté de biens sont ébranlées par la modernisation et remplacées par le mercantilisme et l'individualisme. Le développement a entraîné un exode rural massif vers les principales villes et villages, qui a donné naissance à l'établissement de squats importants. Les communautés rurales souffrent également de cet exode, les habitants, de moins en moins nombreux, n'étant pas en mesure de subvenir aux besoins des membres de leur famille en raison de l'épuisement des ressources terrestres et marines ainsi que de l'augmentation du coût de la vie et des transports (PNUD 1999 ; Khan et Barr 2003).

|                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|--------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Pauvreté extrême</b>  | Vivre avec moins de un (1) dollar E.-U. par jour. Les personnes vivant dans l'absolue pauvreté ne peuvent pas subvenir à leurs besoins élémentaires. Elles sont chroniquement affamées et dans l'impossibilité d'accéder à de l'eau potable, à l'hygiène, à l'éducation et aux soins de santé de base. On estime que 1,1 milliard de personnes vivent dans une pauvreté extrême, la majorité d'entre elles en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud-Est. |
| <b>Pauvreté modérée</b>  | Vivre avec deux (2) dollars E.-U. par jour pour subvenir à ses besoins élémentaires.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>Pauvreté relative</b> | Le revenu des ménages est inférieur au revenu national.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |

1. / 4 Sunderland St, Evans Head, NSW 2473, Australie. Courriel : susanzann@hotmail.com ; lpzann@hotmail.com

2. Le taux de change à la date de rédaction du présent article était de 1,69 dollar fidjien pour 1 dollar É.-U.

Les enquêtes socio-économiques aux Îles Fidji indiquent que plus de 50 pour cent de la population vivent avec moins de 25 dollars fidjiens par semaine et ne peuvent subvenir à leurs besoins élémentaires. Toutefois, au sein des communautés dont les activités de subsistance sont les principaux moyens d'existence, il est difficile de mesurer les indicateurs standard. Le rapport sur la pauvreté aux Îles Fidji (pouvoirs publics et PNUD 1997) souligne le besoin d'évaluer la pauvreté de manière plus précise et d'inclure des facteurs tels que l'absence de débouchés ainsi que les difficultés d'accéder aux soins de santé, à une éducation et à un meilleur niveau de vie.

L'étude a été conduite en vue d'évaluer l'ampleur de la pauvreté dans les villages fidjiens en utilisant les indicateurs les plus appropriés du PNUD. Les conclusions ci-après résument les principaux enseignements d'une enquête conduite dans trois villages situés à proximité des centres urbains de Nausory et de Suva en vue d'examiner les questions de pauvreté et de développement humain, et de considérer les interactions entre l'économie de subsistance et l'économie monétaire.

### Méthodes

Les questionnaires destinés aux membres des ménages et aux informateurs au sein de ces mêmes ménages ont été élaborés en tenant compte des indicateurs de développement humain des Nations Unies sur la pauvreté (tableau 1). Ils incluaient des informations contextuelles sur la démographie, les budgets des ménages, le régime

et les denrées alimentaires, la pêche et la construction du logement. Les propres valeurs des ménages ainsi que leur perception de la pauvreté et du développement étaient également évaluées par le biais d'une autoestimation de leur niveau de vie.

Les détenteurs d'informations clés telles que les anciens, les dirigeants, les *turaga-ni koro* (« maires » de village), les chefs, les instituteurs, les autorités religieuses et autres susceptibles d'avoir accès à des informations générales ont été invités à répondre à des questions plus globales sur les revenus, les dépenses, le régime alimentaire, l'éducation, les soins de santé, l'eau, les systèmes d'assainissement et les transports. D'autres informations ont également été obtenues des rapports du PNUD sur le développement humain, de la Banque asiatique de développement (BASD), du Service de la statistique des Îles Fidji et du recensement national de 1996. Les auteurs des questionnaires ainsi que les assistants en recherche originaires de la région ont réalisé les entrevues en fidjien (bauan).

### Sites de l'étude

Trois villages des districts de Bau et de Nakelo dans la province de Tailevu (Viti Levu) ont été sélectionnés : Dravo, Naisogovau et Namuka. Ils se trouvent sur les rives de la Waidamudamu dans le delta fertile de la Rewa. Ces villages se situent à environ 5-10 km par la route de la ville de Nasouri et à 20-25 km de Suva où des emplois, des services de santé et des établissements scolaires sont disponibles.

**Tableau 1.** Questionnaire adressé aux ménages

| Questions | Contenu                                                                                                   |
|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1.        | Nombre total de personnes à charge au sein du ménage.                                                     |
| 2.        | Nombre de familles au sein du ménage.                                                                     |
| 3.        | Sources des revenus.                                                                                      |
| 4.        | Source des revenus d'un membre vivant ailleurs.                                                           |
| 5.        | Dépenses des ménages en nourriture, en électricité et en transports.                                      |
| 6.        | Les revenus des ménages couvrent-ils le coût de la vie ?                                                  |
| 7.        | Régime alimentaire (petit-déjeuner, déjeuner et dîner).                                                   |
| 8.        | Consommation de poisson et de viande, activité halieutique.                                               |
| 9.        | Le poisson est-il pêché, acheté ou reçu (et de qui) ?                                                     |
| 10.       | Nombre de personnes scolarisées (cycles primaire, secondaire, universitaire et professionnel).            |
| 11.       | Dépenses des ménages au titre de l'inscription dans les établissements scolaires.                         |
| 12.       | Les frais d'inscription dans les établissements scolaires ont-ils eu un effet sur l'accès à l'éducation ? |
| 13.       | Problèmes de santé et décès au cours des cinq dernières années.                                           |
| 14.       | Type de services de santé au village.                                                                     |
| 15.       | Distance du dispensaire ou de l'hôpital le plus proche.                                                   |
| 16.       | Coût du transport pour accéder aux soins de santé.                                                        |
| 17.       | Le coût du transport a-t-il une incidence sur l'accès aux soins de santé ?                                |
| 18.       | Accès à l'eau.                                                                                            |
| 19.       | Accès à des toilettes à chasse d'eau.                                                                     |
| 20.       | Autoévaluation du niveau de vie.                                                                          |
| 21.       | Type de logement/d'habitat.                                                                               |
| 22.       | Nombre de pièces, d'articles électroménagers et de prises d'alimentation électrique.                      |
| 23.       | Le ménage possède-t-il un bateau ou un véhicule ?                                                         |

**Dravo****(203 habitants, 32 ménages dont 37 pour cent de sondés)**

Dravo est un petit village rural situé à quelque 5 km de Bau Waters à l'intérieur des terres. Il est accessible par un chemin en terre battue relié à la route principale de Bau Landing. Nausori est situé à 10 km et accessible en bus, en taxi, en camionnette et en bateau. Le village dispose d'une église, d'une salle de réunion et de téléphones. Les habitations sont équipées de toilettes à chasse, et sont raccordées aux réseaux d'alimentation en eau et en électricité. Il n'existe ni coopérative ni dispensaire ni établissement scolaire.

**Naisogovau****(125 habitants, 21 ménages dont 57 pour cent de sondés)**

Naisogovau est un village rural situé à 4 km à l'intérieur des terres et à environ 1 km de Dravo. Il est accessible en bus, en taxi, en camionnette et en bateau. Il dispose d'une église et d'une coopérative. Les habitations sont équipées de toilettes à chasse, et sont raccordées aux réseaux d'alimentation en eau et en électricité. Il n'existe ni dispensaire ni établissement scolaire.

**Namuka****(312 habitants, 45 ménages dont 26 pour cent de sondés)**

Namuka est un village plus grand situé à quelque 5 km de la côte. Il se trouve à proximité de l'aéroport de Nausori et du village un peu plus grand de Wainibokasi. Il dispose d'une église, d'un dispensaire, d'une école primaire et d'une coopérative.

**Conclusions****Population et démographie**

Une enquête a été menée auprès de 36 ménages sur les 98 résidant sur les trois sites choisis. Le nombre moyen de familles par ménage était de 1,3, la taille moyenne des ménages étant de 6,5 personnes et la taille maximale de 15 personnes. La démographie des villages variait. Par exemple, Dravo comptait davantage de personnes âgées de zéro à cinq ans et de plus de 70 ans que Naisogovau et Namuka. Aucun homme n'avait plus de 70 ans à Naisogovau et aucune femme à Namuka.

**Économie monétaire**

Le revenu moyen par personne et par jour était de 1,49 dollar fidjien, soit 550 dollars fidjiens par an. Ce montant équivaut à un revenu journalier moyen par village de 2,27 dollars fidjiens à Dravo, 0,43 dollar à Naisogovau et 1,6 dollar à Namuka (tableau 2). Naisogovau comptait le nombre le plus élevé d'actifs, mais le revenu moyen le plus bas. Une explication possible est le faible niveau général du salaire moyen. Par exemple, un agent de sécurité, chef d'une famille de sept membres, percevait un salaire de 40 dollars fidjiens par semaine. Les dépenses du ménage étaient consacrées par ordre d'importance à l'alimentation et à l'eau, aux frais de scolarité, à la dîme et aux transports. Les dîmes sont élevées allant de 50 à 250 dollars fidjiens par ménage et par an. Les cotisations (*solu*) dues aux autorités villageoises s'élevaient en moyenne à 60 dollars fidjiens par an.

**Tableau 2.** Résumé des revenus et dépenses des ménages

| Village    | Revenu moyen par personne et par jour | Principale source de revenus dans le village                               | Principales dépenses                                                     | % de personnes considérant que leurs revenus ne couvrent pas le coût de la vie | Revenus issus des activités des membres du ménage                | Niveau de pauvreté selon les indicateurs des Nations-Unies |
|------------|---------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| Dravo      | 2,27 FJD<br>1,35 USD                  | 16,6% ont un emploi ; 83,4% perçoivent des revenus de subsistance          | alimentation, eau, frais de scolarité, dîmes et <i>solu</i>              | 91,6%                                                                          | balais en feuilles de cocotier, pêche, noix de coco, agriculture | Pauvreté modérée                                           |
| Naisogovau | 0,73 FJD<br>0,43 USD                  | 50% ont un emploi ailleurs ; 50% perçoivent des revenus de subsistance     | alimentation, eau, frais de scolarité, dîmes et <i>solu</i>              | 100%                                                                           | pêche, balais en feuilles de cocotier, noix de coco, agriculture | Pauvreté extrême                                           |
| Namuka     | 1,76 FJD<br>1,04 USD                  | 33,3% ont un emploi ailleurs ; 66,7% perçoivent des revenus de subsistance | alimentation, eau, électricité, frais de scolarité, dîmes et <i>solu</i> | 100%                                                                           | balais en feuilles de cocotier, noix de coco, agriculture        | Pauvreté modérée                                           |

### Économie de subsistance

Bien que les villages soient relativement proches des centres urbains, une majorité des ménages (55 pour cent) exerçaient principalement des activités de subsistance fondées sur la pêche et le jardinage (Dravo 83 pour cent, Naisogovau 50 pour cent et Namuka 33 pour cent). Cependant, ils écoulaient une proportion variable de leur production sur les marchés urbains locaux afin de percevoir des revenus en espèces leur permettant d'acheter des aliments transformés, des vêtements et d'autres articles de base. Certains ménages consommaient peu de poisson et vendaient pratiquement la totalité de leurs prises pour de l'argent en espèces.

### Régime alimentaire

Les ménages consommaient principalement du riz poli, de la *dahl* (soupe de pois cassés), du manioc et du poisson (tableau 3). Quarante-quatre pour cent des ménages en moyenne consommaient du poisson tous les jours (Dravo 58 %, Naisogovau 41 % et Namuka 33 %).

Les études ont montré que le régime alimentaire de la plupart des ménages n'était pas équilibré. Le manioc, le thé sucré, la farine, les biscuits et le riz – les principales denrées alimentaires – constituent la cause principale du diabète et de la malnutrition.

### Importance de la pêche

Les trois villages sont situés sur les rives de la Waidamudamu. Ils ne sont pas à la même distance de l'océan et l'importance de la pêche ainsi que les principaux types de poissons capturés variaient d'un village à l'autre. Le poisson constituait la source principale de protéines et de revenus. La pêche était importante pour les villages de Naisogovau (58 pour cent des ménages) et de Dravo (25 pour cent des ménages) situés en aval, mais secondaire pour les habitants de Namuka (1 pour cent des ménages) situé en amont.

Les pêcheurs de Naisogovau vendaient la majeure partie de leurs prises afin de compléter leurs revenus en espèces tandis que les pêcheurs de Dravo consommaient la plupart des produits de leur pêche. La principale source de revenus à Naisogovau provenait du commerce des petites crevettes (*moci*). Les deux grandes techniques de pêche étaient le filet et la palangrotte. Le principal poisson pêché à Dravo était le tilapia. Un barrage a été construit sur la rivière à proximité du village et le tilapia a été introduit ces dernières années.

### Éducation

Seul Namuka était dotée d'une école primaire. Les enfants des autres villages devaient chaque jour marcher plusieurs kilomètres jusqu'à l'école la plus proche. Les étudiants du secondaire devaient prendre le bus jusqu'à Nausori. Environ 25 pour cent de la population de Naisogovau étaient scolarisés dans le cycle primaire contre 10,5 pour cent pour la population de Dravo.

Alors que tous les jeunes enfants se rendaient régulièrement dans une école primaire gratuite, la fréquentation des établissements du secondaire était nettement plus faible. Environ 16 pour cent des enfants plus âgés de Namuka et 25 pour cent de ceux de Dravo et de Naisogovau ne fréquentaient pas d'établissement du secondaire.

L'éducation est un indicateur de base du développement humain. La raison principale invoquée à la non scolarisation dans les cycles secondaire et supérieur était les frais de scolarité et de transport. Bien que le PNUD relève un certain nombre d'obstacles à l'éducation dans les États et Territoires insulaires océaniques (nombre d'enseignants insuffisants, promotion des identités nationales et culturelles, et formation professionnelle pour promouvoir la croissance économique dans les domaines du tourisme et de la pêche), il ne présente aucune stratégie pour résoudre le problème du faible taux d'inscription des enfants dans les établissements du secondaire en raison des frais de scolarité et de transport que doivent assumer les communautés vivant des activités de subsistance.

Tableau 3. Régime alimentaire et consommation de poisson.

| Village    | Principal régime alimentaire la veille de l'enquête            | % de personnes qui ont mangé des produits de la mer la veille de l'enquête | Type de produit de la mer consommé (et origine)                                                                                            | % de pêcheurs dans le village | Origine des produits de la mer | Méthode de pêche   |
|------------|----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|--------------------|
| Dravo      | poisson, manioc, thé sucré, pois cajan, riz                    | 58,3%                                                                      | tilapia, <i>Lethrinus mahsena</i> ( <i>sabutu</i> ) (eau douce et eau de mer)                                                              | 25%                           | pêché, acheté, reçu            | palangrotte, filet |
| Naisogovau | poisson, manioc, thé, riz, feuilles de taro                    | 41%                                                                        | <i>Hemirhamphus far</i> ( <i>busa</i> ) ; <i>Leiognathus equulus</i> ( <i>cebe</i> ) ; crevettes ( <i>moci</i> ) (eau douce et eau de mer) | 58%                           | pêché, reçu                    | palangrotte, filet |
| Namuka     | poisson, manioc, thé, pois cajan, riz, <i>roti</i> , saucisses | 33%                                                                        | crabes de palétuviers <i>Scylla serrata</i> (eau douce)                                                                                    | 1%                            | acheté                         |                    |

### Soins de santé

Dans environ 30 pour cent des ménages, des personnes souffrent de maladies graves (diabète, maladies cardio-vasculaires, cancers et accidents cérébraux). La médecine traditionnelle et la phytothérapie étaient plus couramment utilisées que la médecine occidentale dans tous les villages.

L'accès aux soins de santé variait d'un village à l'autre. Dravo dispose d'une infirmière sur place. Le dispensaire le plus proche se trouve à Mokani, à 5 km. Des soins y sont prodigués et des médicaments distribués gratuitement lorsqu'ils sont disponibles. Namuka compte un dispensaire et une clinique.

La santé et l'accès aux grands services de soins de santé comptent parmi les principaux indicateurs du développement humain des Nations-Unies. Bien que des services médicaux relativement bons soient disponibles à Nausori et à Suva, villes assez proches, la plupart des habitants (95 pour cent) ont indiqué que le coût élevé du transport était la raison principale pour laquelle ils ne pouvaient pas se rendre à l'hôpital en cas de problèmes graves.

### Autres services : transports, eau courante, électricité et systèmes d'assainissement.

Les villages étaient bien reliés à Nausori et à Suva par des routes goudronnées et en gravier. Tous étaient dotés d'un service de bus, de taxis et de camionnettes qui les reliait à Nausori et à Suva. Le prix du ticket de bus était d'environ 0,75 dollar fidjien l'aller simple jusqu'à Nausori et de deux dollars jusqu'à Suva. En dépit des bonnes correspondances et de services relativement économiques, une des questions les plus épineuses était le prix du transport qui a une incidence sur l'accès des ménages à faibles revenus ou vivant d'activités de subsistance aux soins de santé et à l'éducation.

L'accès à l'électricité, à l'eau courante et aux systèmes d'assainissement sont des indicateurs majeurs du développement. Tous les villages sont raccordés aux réseaux d'alimentation en électricité et en eau provenant du réseau réticulé de la principale source d'alimentation du Ministère des travaux publics. À Namuka, village le plus développé, 83 pour cent des ménages étaient reliés au service d'alimentation en eau et 33 pour cent disposaient de toilettes à chasse. À Dravo, 67 pour cent des ménages avaient l'eau courante mais seuls 8 pour cent avaient des toilettes à chasse. Les ménages qui ne disposaient ni d'eau courante ni d'électricité avaient été déconnectés pour défaut de paiement. Ainsi, bien que tous les villages aient accès aux services fournis par le Ministère des travaux publics, de nombreux ménages n'en bénéficiaient pas faute de ne pouvoir se les payer.

### Logement

Les huttes traditionnelles (*bures*) à une pièce, construites en matériaux de brousse, ne se retrouvaient qu'à Dravo (16 pour cent des logements). Elles n'étaient raccordées ni à l'eau ni à l'électricité. D'autres logements étaient construits en galvanisé, en bois d'œuvre ou en parpaings pour ce qui est des murs, et en tôle pour ce

qui est du toit. La plupart des maisons/huttes contenaient une seule pièce ainsi qu'un mobilier limité. Les maisons en parpaings étaient plus grandes et généralement composées de trois pièces. Les biens matériels dépendaient des revenus de chaque ménage. La plupart des maisons en parpaings étaient équipées d'un mobilier, d'un téléviseur, d'un lecteur de DVD, d'une radio, d'une machine à laver et d'autres articles électroménagers. Aucun des ménages de Dravo ne possédait de voiture ou de bateau à moteur.

### Bien-être et niveau de vie

Les indicateurs susmentionnés indiquent que le niveau de vie dans les villages était faible. Lorsqu'elles ont été invitées à évaluer leur propre niveau de vie, 52 pour cent en moyenne des personnes interrogées ont considéré qu'elles avaient un niveau de vie « faible » ou « très faible » (Dravo 42 pour cent, Naisogovau 75 pour cent et Namuka 41 pour cent). Les autres l'ont jugé « bon », voire « très bon ». Bien que les indicateurs de base du développement humain en ce qui concerne le « bien-être » et le niveau de vie soient plutôt des critères relatifs, les résultats susmentionnés indiquent que ce « bien-être » et ce niveau de vie sont limités – selon les normes occidentales – dans les villages ayant fait l'objet de l'enquête.

### Conclusions

Bien que le rapport sur le développement humain dans le Pacifique publié par les Nations-Unies en 1999 considérait que les pays insulaires océaniques ne connaissaient pas de pauvreté extrême ou que celle-ci « était invisible », il est évident que la pauvreté extrême existe dans des communautés aux Îles Fidji et qu'elle n'a rien d'invisible. Deux des trois villages dans lesquels l'enquête a été menée étaient classés dans la catégorie « pauvreté extrême » en raison du revenu moyen par ménage (un dollar É.-U. par jour et par personne), tandis que le troisième village obtenait un résultat légèrement meilleur (catégorie « pauvreté modérée »).

La pauvreté extrême existe aussi dans les zones urbaines des Îles Fidji malgré des services de meilleure qualité et des débouchés plus nombreux sur le marché de l'emploi. Par exemple, dans un squat situé à Jittu Estate (à Suva), la plupart des familles vivent avec moins de 25 dollars fidjiens par semaine (Skjolseth 2003). Le nombre de personnes vivant dans la pauvreté pourrait atteindre les 60 pour cent dans certaines zones urbaines des Îles Fidji (Khan and Barr in Skjolseth 2003).

Les enquêtes menées dans les villages de pêcheurs plus isolés des îles Fidji ont également révélé que les revenus étaient faibles. Par exemple, à Macuata (Vanua Levu), Veitayaki et al. (2002) ont observé que le revenu mensuel moyen par ménage était de 650 dollars fidjiens, soit 3,60 dollars par personne et par jour (« pauvreté modérée »). Le niveau de vie de la majeure partie des ménages interrogés a été jugé faible et de nombreux ménages ont contracté de lourdes dettes pour acquérir du matériel de pêche, la pêche constituant leur principale source de revenus. Les niveaux d'éducation sont bas et la plupart des membres au sein des différents

ménages ont arrêté leurs études à l'issue du primaire. Les offres d'emploi étaient très rares et la pêche, qui n'exige aucune éducation formelle, était le seul moyen de percevoir un revenu.

Bien qu'aucun signe de famine n'ait été décelé, les régimes alimentaires ont été jugés inadéquats en raison de leur teneur excessive en amidon. Très facile à cultiver, le manioc ainsi que de grandes quantités de thé sucré ont largement remplacé l'igname et le taro plus nutritifs dans le régime alimentaire quotidien des villageois. Le diabète, l'un des problèmes de santé les plus épineux tant aux Îles Fidji que dans d'autres pays insulaires océaniques, est principalement une conséquence du développement. Le diabète et l'hypertension artérielle peuvent considérablement restreindre les activités d'une personne, réduire sa longévité, sa qualité de vie, sa productivité et même son aptitude à travailler (PNUD 1999).

Dans le passé, l'accumulation de revenus et de richesse était des notions étrangères à la société fidjienne et la répartition équitable des biens et des services était une pratique coutumière et réciproque. La terre était l'assise économique, la source du bien-être et le reflet de l'identité des peuples et de leur histoire (Finau et al 2003).

Cette époque est révolue alors que les Îles Fidji et d'autres pays insulaires océaniques luttent pour répondre aux exigences du développement économique. Cette démarche exerce souvent une pression insoutenable sur les pratiques et les valeurs traditionnelles de la société fidjienne centrées avant tout sur les besoins élémentaires et la préservation de la cohésion sociale au sein de la communauté. Comme l'indique le PNUD, les sociétés océaniques ne sont pas aussi équitables que le laissent croire parfois certaines descriptions et, à certains égards, ces iniquités s'accroissent... Car la pauvreté individuelle existe dans la région, et certaines personnes et certains ménages sont particulièrement désavantagés et pauvres. (PNUD 1999:5).



Figure 1. Pêche de tilapia.

## Remerciements

VAKADIDIKE ENA BULA NI MATAVUVALE TU VAKA-NAKORO

Ni Sa Bula Vinaka.

*E levu sara vei ira era tu ena veikoro vakaviti ka vaka talega kina vei ira era tu ena veisaqata ni koro levu vakavavalagi e vakaiyalayala tu ga na nodra rawata na nodra wai, veito-soyaki, na nodra tabana ni bula ka vakauasivi na nodra rawa i lavo. Na vakadidike oqo e vakaraitaka sara ga na veileqa ka tara tu na bula ni so na veimatauvuale ka vaka talega kina na veileqa e tara tu na veikorokoro. Keirau vakavinavinaka vei kemuni kece sara ka a vakaitavi ena vakadidike oqo. Vinaka vakalevu na nomuni veivuke.*

## Bibliographie

- Bello W. (2004) "Deglobalization", ideas for a New World economy. London. University Press. ZED Books.
- Finau S.A., Wainiqolo I.L. and Cubani G.G. Health transition and globalization in the Pacific: Vestiges of colonialisms. Fiji Times 2003.
- Government of Fiji and UNDP. 1997. Fiji Poverty Report 1997. UNDP. Suva, Fiji.
- Kegleley C. and Wittkopf E. 2004. "World politics" trends and transformations. Ninth Edition: Thompson and Wadsworth Inc.
- Khan C.A. and Barr K.J. 2003. Christianity, poverty and wealth at the starting of the 21<sup>st</sup> Century: Fiji Country Case Study. ECREA. Suva, Fiji.
- PIFS 2006. The Pacific Plan for strengthening regional cooperation and integration. Pacific Islands Forum Secretariat. <http://www.pacificplan.org>
- Sachs J. 2005. The poor. Time Magazine. April ed.
- Skjølseth H. 2003. Globalisation and poverty in the Fiji Islands. University of the South Pacific, Suva, Fiji.
- UNDP Human Development Report 1999. General Human Development Report. FIJI, UNDP, Suva, Fiji.
- Veitayaki J., Nandal S., Kumar L. and Rajan J. 2002. Report on the socio economic survey of northeast Macuata Province. Institute of Marine Resources, University of the South Pacific.



Figure 2. Logis en cours de rénovation à Dravo.

## « Culture du silence » et gestion halieutique

Aliti Vunisea<sup>1</sup>

Dans les États et Territoires insulaires océaniques, les gestionnaires rencontrent encore des difficultés pour mettre en œuvre des programmes de gestion halieutique à l'échelon local et faire en sorte que les sources de revenus et de nourriture actuelles ne diminuent pas ou ne disparaissent pas. Pour mettre en œuvre des mesures de gestion, les responsables doivent par exemple résoudre certaines questions liées au choix du meilleur site pour aménager une réserve de pêche (et non celui où les populations aimeraient que la pêche soit interdite), aux décisions concernant la fermeture temporaire ou permanente de la pêche et à la manière de mettre en œuvre ces mesures (compte tenu de la culture et des coutumes des populations) et aux décisions relatives aux engins de pêche et aux techniques qu'il faut autoriser ou interdire (compte tenu des effets que peuvent avoir certaines techniques sur les ressources), aux pratiques de pêche saisonnières et aux us et coutumes des communautés.

Dans la région du Pacifique, la plupart des décisions sont prises suivant la méthode du consensus communautaire. Pourtant, lorsqu'une communauté donne son accord, tous ses membres n'ont pas forcément donné leur avis. La « culture du silence », qui veut que les gens ne prennent la parole que quand on s'adresse à eux ou quand on le leur demande, et que les jeunes respectent les anciens et ne s'opposent pas aux décisions prises, est très répandue dans les pays insulaires océaniques. Cette culture du silence signifie que l'opinion de certains membres de la communauté n'est pas prise en compte, en particulier celle des femmes et des jeunes. Même lorsque ces derniers prennent part aux discussions, la culture leur dicte ce qu'ils doivent dire et leur impose de tenir des propos convenables et non offensants pour les chefs et les anciens. Cette culture du non-dit, dans laquelle on ne peut ni poser de questions et ni contester les décisions qui ont été prises par les anciens et les chefs de la communauté, mène parfois à des conflits entre les utilisateurs et les propriétaires des ressources, durant les dernières phases d'un projet de développement de la pêche. Dans bien des cas, le conflit n'éclate pas, mais les femmes et les jeunes qui pêchent chaque jour pour manger et subvenir à leurs besoins peuvent être affectés, voire fortement lésés. Ils doivent parfois marcher plus longtemps pour se rendre sur les sites de pêche, se tourner vers d'autres types de pêche ou chercher d'autres sources de nourriture, car ils n'ont plus accès à leurs sources de revenus et de nourriture habituelles. La culture du silence, qui repose sur des règles non écrites selon lesquelles une personne ne parle que lorsqu'on lui parle ou qu'on lui pose une question et ne s'oppose pas aux décisions prises par les anciens et les chefs de la communauté, est une coutume océanique qui continue d'empêcher les femmes et les

jeunes de participer pleinement à la prise de décision, notamment dans le domaine de la pêche.

Les femmes et les jeunes hommes ne participent pas à la prise de décision, alors que la plupart du temps ce sont eux qui pêchent quotidiennement et qui commercialisent les produits de la mer. À titre d'exemple, au Samoa, les hommes sans titre coutumier n'ont pas le droit de siéger au conseil du village, ce qui veut dire que le point de vue et les attentes de la majorité des pêcheurs de la communauté ne sont pas pris en compte. Dans d'autres cas, les jeunes et les femmes peuvent désigner une personne pour les représenter lors des réunions de village, mais ce représentant est alors chargé de participer aux débats, de répondre aux questions et de négocier en leur nom. Il en résulte que ces groupes désapprouvent parfois les décisions qui ont été prises. En général, ceux qui pâtissent le plus de ce genre de situations sont notamment ceux qui sont défavorisés en matière de propriété et d'accès aux ressources, ceux qui participent le moins à la gestion et à la prise de décision, et ceux qui tentent de tirer le moindre avantage des programmes de gestion ou de développement mis en œuvre à l'échelon local. Le fait d'écarter ces groupes pourrait finir par aggraver la pauvreté et accroître le fossé entre les « nantis » et les « démunis » au sein de la communauté.

Le Plan pour le Pacifique<sup>2</sup> et les Objectifs de développement pour le millénaire (ODM) dans les États et Territoires insulaires océaniques<sup>3</sup> soulignent la nécessité d'éliminer la pauvreté (ou précarité), qui touche bon nombre de régions urbaines et rurales d'Océanie. La pauvreté, d'un point de vue strictement financier (c'est-à-dire définie en fonction d'un seuil de revenu), correspond souvent à un manque de revenus réguliers, qu'ils s'agissent de salaires ou de versements. Mais cette définition de la pauvreté ne prend généralement pas en considération la capacité des individus d'accéder aux ressources ou leur capacité de survivre sans revenu, une situation très courante dans les États et Territoires insulaires océaniques. Dans la plupart des communautés océaniques, la forme de pauvreté la plus répandue est le « manque de débouchés », qui désigne la capacité des populations de profiter au maximum des moyens (ou tout du moins de pouvoir y accéder) tels que l'éducation. Quelle que soit la définition de la pauvreté utilisée, il n'en demeure pas moins que la gestion, qui engendre des effets positifs à long-terme et permet aux populations de profiter de ressources durables, peut entraîner des mesures immédiates qui limitent l'accès aux zones de pêche, telles que les récifs et les mangroves. Il convient d'en tenir compte lors de l'élaboration ou de la mise en œuvre des mesures de gestion halieutique à l'échelon local. Les chefs communautaires et les partenaires extérieurs n'entendent généralement pas parler des

1. Chargée de recherche (pêche en milieu communautaire), Observatoire des pêches récifales, CPS, Nouméa, Nouvelle-Calédonie. Courriel : alitiv@spc.int  
2. Voir l'adresse suivante : <http://www.pacificplan.org/tiki-page.php?pageName=HomePage>  
3. Voir l'adresse suivante : [http://www.spc.int/mdgs/MDGReport/Reg\\_report.htm](http://www.spc.int/mdgs/MDGReport/Reg_report.htm)

inquiétudes liées aux conséquences de la mise en œuvre des plans de gestion, à cause de la culture du silence ou en raison de l'acceptation sans réserve des décisions.

Lorsqu'ils mettent en œuvre des mesures de gestion halieutique, les gestionnaires doivent s'en tenir aux résultats escomptés et aux objectifs du projet, et respecter les délais fixés par les bailleurs de fonds. Par conséquent, ils élaborent parfois et mettent en œuvre ces mesures sans examiner attentivement : 1) quelle est l'utilité du projet, 2) quels effets ces mesures auront sur l'ensemble des secteurs de la communauté, 3) quels membres de la communauté ne pourront plus accéder à leurs zones de pêche habituelles et 4) quelles ressources ne pourront plus être exploitées.

Par exemple, lors de l'étude menée dans le cadre du projet PROCFish<sup>4</sup> de la CPS aux Îles Salomon, l'auteur a observé les effets des plans de gestion qui sont parfois en inadéquation avec les besoins des populations. Dans la plupart des cas, l'interdiction de pêche frappe les zones de pêche les plus proches du village (c'est-à-dire les sites les plus accessibles). C'est généralement là que les femmes et les enfants se rendent facilement à pied et que les adultes enseignent aux jeunes enfants les techniques de pêche. Le fait que ces zones soient frappées d'une interdiction de pêche exclut la possibilité de transmettre aux jeunes les connaissances et les compétences en matière de pêche, empêche les femmes d'aller pêcher dans les zones les plus proches de leur village et peut parfois priver des familles de leur principale source de revenus et de nourriture.

En général, ce sont les plus « silencieux » et les plus défavorisés qui sont aussi les plus vulnérables au sein de la communauté, lorsque des mesures de gestion sont mises en œuvre. Bien souvent, les femmes et les jeunes ne participent pas à la planification de la gestion, pourtant ce sont généralement eux qui sont les plus pénalisés lorsque des interdictions de pêche sont prononcées. Dans certaines régions des Îles Salomon où des réserves de pêche ont été instituées sur des sites de pêche proches du village, il existe beaucoup d'autres sites qui auraient pu être choisis à la place, notamment les mangroves infestées de crocodiles ou les récifs extérieurs inaccessibles, en raison du manque de bateaux à moteur et de carburant. Les réserves de pêche sont souvent instituées près des villages, car il est plus facile de surveiller les braconniers et d'empêcher les infractions. Cependant, ces mesures sont parfois incompatibles avec le fait qu'il est absolument nécessaire que les villageois, et tout particulièrement les plus démunis qui n'ont pas de bateaux à moteur ou les femmes seules, qui sont des chefs de ménage et qui doivent nourrir leurs enfants, puissent encore se rendre sur ces sites pour couvrir leurs besoins alimentaires quotidiens.

À l'échelon local, les populations acceptent généralement les décisions sans poser de questions ou après avoir retourné le problème pendant des heures, en buvant du kava et en mâchant le bétel. Ces inquiétudes parviennent rarement aux oreilles de ceux qui prennent les décisions

et/ou des partenaires extérieurs qui prennent part au projet de gestion halieutique. La fierté communautaire prend parfois le dessus sur les problèmes particuliers : pour ne pas bouleverser la collectivité, les gens acceptent le projet même si cela porte préjudice à des familles et à certains membres de la communauté. Si les gens ne s'opposent pas aux décisions ou qu'ils ne les remettent pas en question, c'est en grande partie parce qu'ils respectent profondément leur culture, ce qui montre encore une fois à quel point la culture du silence affecte la prise de décision dans bon nombre de communautés océaniques.

La plupart des projets de gestion halieutique sont évalués en fonction de paramètres définis par les partenaires extérieurs et visant à mesurer les résultats d'un point de vue essentiellement biologique. Le fait que les populations soient impliquées à l'échelon local est souvent considéré comme une forme de participation des communautés et de respect des règles qui sont déjà en place. Peu d'efforts sont faits pour évaluer les avantages perçus par les individus et les familles ou les éventuelles retombées des projets sur le plan social. Les besoins et les aspirations des communautés ne sont généralement pas évalués ou pris en compte lors de l'analyse et de la communication des résultats. Dans ces circonstances, les plus démunis et les membres de la communauté qui « se taisent » et qui sont défavorisés doivent compter sur leurs compétences pour exploiter d'autres ressources et subvenir à leurs besoins.

Lorsque les ressources halieutiques sont à la fois une source de revenus et une source de nourriture, comment les efforts et les compétences devraient-ils se recentrer sur d'autres ressources ou d'autres sources de revenus, afin de garantir la durabilité des ressources halieutiques disponibles ? Dans bien des cas, ce sont des partenaires extérieurs qui ont l'initiative, en mettant l'accent sur la gestion. Le développement de la pêche repose, dans la plupart des cas, sur les épaules des communautés, qui planifient la récolte et la vente des espèces exploitées.

Étant donné que l'accent est mis sur la gestion des ressources, les gestionnaires devraient se demander ce qui suit : les mesures que nous prenons permettent-elles d'assurer des moyens de subsistance durables ? Les ressources sont-elles suffisamment bien réparties pour couvrir les besoins financiers internes et externes des familles ? Puisque l'Océanie avance dans l'ère de l'information, il est possible de rompre la culture du silence en utilisant des moyens visuels et d'autres moyens de communication. Les barrières culturelles peuvent également être levées grâce à des actions d'éducation et de sensibilisation radicales dans les villages et les zones rurales. Les derniers outils pédagogiques et les divers types de médias existants devraient être utilisés pour sensibiliser les populations.

La culture du silence constitue encore un frein à l'exploitation d'autres possibilités à l'échelon local, car ceux qui pourraient proposer des solutions de remplacement ou soumettre des idées sont en général ceux qui n'ont pas la parole au sein de la communauté.

4. Le projet régional de développement des pêches océaniques et côtières dans les PTOM français et pays ACP du Pacifique (PROCFish) est financé par le Fonds européen de développement (FED) et mis en œuvre par l'Observatoire des pêches récifales et le Programme pêche hauturière du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS). PROCFish vise à promouvoir une meilleure gestion des ressources halieutiques récifales et océaniques du Pacifique, en privilégiant la recherche appliquée ainsi que les études et les analyses environnementales et socioéconomiques.

## Participation accrue des communautés aux activités de gestion des ressources sur l'atoll d'Ailuk (Îles Marshall)

Silvia Pinca<sup>1</sup> et Frankie Harriss<sup>2</sup>

### Projet d'éducation, de formation et de suivi sur l'atoll d'Ailuk

Bon nombre de facteurs favorisent la participation des communautés à la gestion des ressources, notamment la coordination des efforts et des activités menées par les partenaires extérieurs et les communautés locales. En 2004, un projet visant à déléguer la responsabilité de la gestion des ressources côtières aux communautés et aux autorités locales, et à les aider à gérer la pêche et les autres activités liées aux ressources marines a été exécuté sur l'atoll d'Ailuk (Îles Marshall). Ce projet consistait à évaluer l'état des récifs coralliens et des ressources, en réalisant des études sous-marines, et à éduquer et former la communauté dans le domaine des ressources marines.

La coopération entre les chercheurs, les éducateurs et les agents de l'Office des ressources marines des Îles Marshall a poussé les membres de la communauté à assumer la responsabilité de la gestion de leurs ressources marines. Un représentant de l'Office, qui intervenait en tant qu'agent de vulgarisation auprès de la communauté, a joué un rôle prépondérant en faisant le lien entre les populations locales et les partenaires extérieurs. Sous l'impulsion du maire d'Ailuk, la communauté locale n'a pas hésité à participer et à s'investir dans le projet.

Les habitants d'Ailuk ont établi plusieurs stratégies de gestion, dont certaines doivent encore être mises en œuvre. Leur exemple montre ce que les systèmes de gestion communautaire peuvent apporter dans les petits États insulaires du Pacifique. Ce projet souligne à quel point il est important de fournir des informations scientifiques pour alimenter le débat et convaincre les propriétaires et les utilisateurs des ressources que le projet de gestion et les solutions de remplacement proposés sont utiles.

Dans bon nombre d'États et de Territoires insulaires océaniques, l'élaboration de politiques en matière de gestion des ressources côtières se fonde de plus en plus sur une approche écosystémique. Les plans de gestion des ressources halieutiques visent à contrôler le volume des prises et à créer des réserves marines. Ces dernières années, à la demande des autorités des Îles Marshall, des agents ont été chargés de mettre en œuvre de nouveaux plans de gestion halieutique dans un petit nombre d'atolls. Ailuk est l'un des premiers sites où un projet de ce type est exécuté et où les princi-

pes de la gestion écosystémique des ressources marines sont appliqués.

### Travail de terrain

La première phase du projet a consisté à collecter des données scientifiques et socioéconomiques sur l'état et l'utilisation des ressources. Ce travail a été entrepris et mené par une organisation non gouvernementale locale appelée Natural Resources Assessment Surveys (NRAS), en collaboration avec le Collège des Îles Marshall, l'Office des ressources marines des Îles Marshall et la communauté locale. Avant d'entreprendre ce travail à l'échelon local, les intervenants ont, par le truchement de l'Office des ressources marines des Îles Marshall, mené des activités d'éducation et de sensibilisation des communautés aux problèmes liés à l'environnement marin et à l'exploitation des ressources.

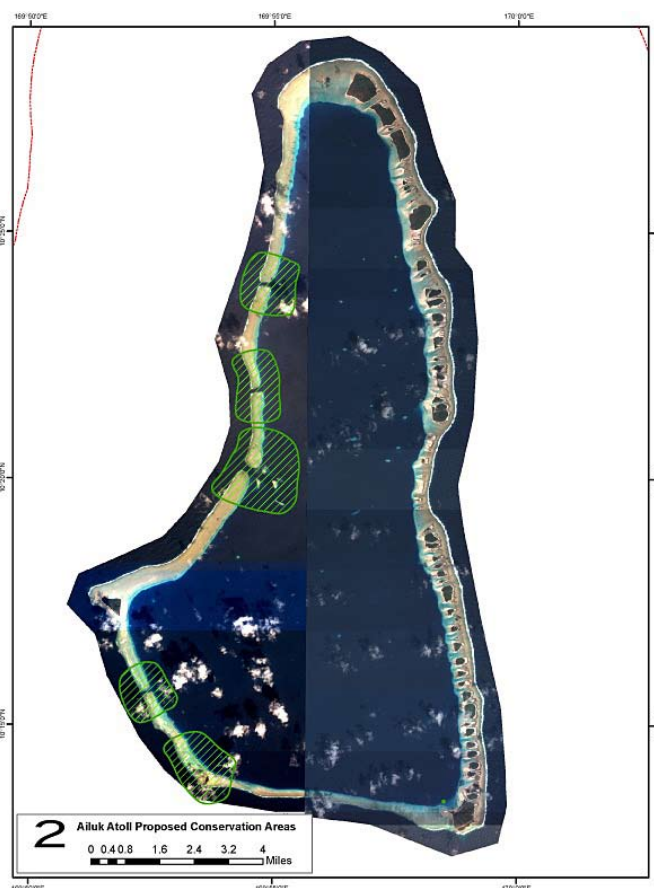
En juin-juillet 2006, la NRAS a formé des étudiants du Collège des Îles Marshall aux techniques de comptage en plongée, afin qu'ils puissent réunir des informations scientifiques sur les poissons et les invertébrés d'Ailuk. L'équipe chargée de l'enquête, composée de scientifiques et de stagiaires, a collecté des informations sur l'état, l'abondance, la diversité et la biomasse des poissons et des invertébrés, des coraux et des algues d'intérêt commercial. Le travail de terrain a duré environ deux semaines, les chercheurs restant à bord du navire équipé pour mener cette étude. La communauté a été formée et sensibilisée aux divers problèmes au fur et à mesure que les travaux avançaient. Un spécialiste des pêches de l'Office des ressources marines des Îles Marshall a régulièrement fait le lien entre la communauté et les partenaires extérieurs. À l'issue de l'enquête, les résultats préliminaires ont été présentés aux membres de la communauté lors de réunions de village. La plupart des scientifiques qui ont participé à ce travail étaient volontaires et ont été recrutés par la NRAS.

### Résultats

En septembre 2006, le rapport final de l'enquête a été transmis à l'Office des ressources marines des Îles Marshall ainsi qu'à la communauté. Il a servi de base au projet de gestion des ressources halieutiques d'Ailuk. Il fournissait des informations sur l'abondance et la répartition actuelle des différentes espèces de poissons et d'invertébrés, et sur la répartition et l'état des coraux. Le rapport était en grande partie axé

1. Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, B.P. D5, 98848 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie. Courriel : silviap@spc.int  
2. Collège des Îles Marshall, P.O. Box 28, Majuro, Îles Marshall 96960. Courriel : frankieharriss@mac.com

**Figure 1.**  
Zones choisies pour l'aménagement  
de réserves de pêche dans l'atoll d'Ailuk



sur la planification de l'exploitation des ressources et la création d'aires protégées. Il contenait également des recommandations désignant huit zones choisies pour aménager des « réserves de pêche », afin d'établir un ensemble de sites couvrant 20 pour cent du lagon, la priorité étant donnée à trois passes particulièrement riches (Fig 1).

Conformément aux recommandations formulées, la communauté a décidé de créer cinq réserves intégrales en attendant que le plan de gestion des ressources halieutiques soit établi. D'autres mesures de gestion immédiates ont été prises, notamment l'application de restrictions concernant la capture de napoléons, de requins, de raies manta, de langoustes, de tortues et de cétacés dans l'atoll, non seulement pour conserver ces ressources, mais aussi pour préserver l'intérêt de ces espèces, au profit du secteur du tourisme.

Le rapport proposait d'autres activités de subsistance pour les membres de la communauté. Il était d'ailleurs recommandé de développer la culture du corail à petite échelle et le commerce d'objets artisanaux fabriqués par les femmes pour l'exportation des produits faits main. Comme les habitants d'Ailuk étaient très ouverts et favorables au développement durable, d'autres projets ont été entrepris. Un comité des pêches, composé de représentants des autorités locales et de tous les principaux groupes qui composent la communauté, comme les chefs traditionnels, les femmes, les pêcheurs, les habitants des îles les plus peuplées et les jeunes, a

notamment été créé. Ce comité a été baptisé « Ailuk Ook Fisheries Committee » (Fig 2).

### Activités complémentaires

Une fois le travail de terrain achevé, une série d'activités ont été menées. Le premier projet, de suivi, surtout axé sur la conservation des ressources et les sources de revenus durables autres que la pêche, était en grande partie financé par le Programme régional de protection du patrimoine naturel (Australie). Il comprenait une



**Figure 2.** L'Ailuk Ook Fishery Committee

série d'activités visant à renforcer les capacités, ainsi que des activités d'éducation et de sensibilisation. Toutes ces activités ont été menées en 2007 à Ailuk, grâce au soutien de l'Université de Tasmanie, de l'Institut de recherche sur l'environnement et le milieu marin de Pohnpei, de Point Defiance Zoo and Aquarium (État de Washington, États-Unis d'Amérique) et de Waan Aelon in Majel (pirogue des Îles Marshall), une association sans but lucratif qui réunit des jeunes et qui construit des pirogues et des maisons aux Îles Marshall. Elles comprenaient entre autres :

- un projet de formation à la culture du corail, mené par l'Institut de recherche sur l'environnement et le milieu marin de Pohnpei (Fig 3), afin de savoir si la culture de coraux durs et mous destinés au marché de l'aquariophilie constitue bien une activité génératrice de revenus qui pourrait se substituer à la pêche ;
- une formation sur l'élévation du niveau de la mer et ses conséquences sur les zones côtières. Une équipe de l'Université de Tasmanie a collaboré avec les membres de la communauté et a organisé des ateliers sur les techniques naturelles de lutte contre l'érosion du littoral, comme le fait de replanter des mangroves. Une évaluation des mangroves a également été réalisée, avec l'aide de la communauté locale, afin d'identifier et de nommer les espèces locales, et de choisir les meilleurs sites pour replanter la végétation la mieux adaptée pour lutter contre l'érosion qui touche la principale île (Fig 4) ;
- la construction d'un centre d'éducation, de sensibilisation et d'information, sous la houlette de

Waan Aelon in Majel (Fig 5). Cette association qui construit des maisons a produit des supports d'information et des films qui peuvent être consultés ou utilisés lors d'ateliers, et a mis un bureau à la disposition du spécialiste des pêches ainsi qu'un grand faré pour les réunions.

Au cours des enquêtes scientifiques, l'équipe a photographié et filmé diverses espèces marines d'Ailuk. Ces photos et ces films viennent compléter l'ensemble des supports de sensibilisation du centre. Après que la communauté eut adopté des mesures de conservation, Seacology, organisation sans but lucratif qui soutient la préservation des environnements et des cultures des îles du monde entier, a accordé une subvention à Ailuk. Cette aide a été octroyée à la communauté en récompense de sa participation à la création et à la gestion de réserves de pêche, qui seront maintenues pendant une période minimale de 10 ans. L'Ailuk Ook Fishery Committee a décidé d'utiliser cette aide pour financer la rénovation de la petite aérogare de l'île et de quelques bungalows réservés aux touristes ou aux invités.

Toutes ces activités, c'est-à-dire la conservation, la gestion et l'identification des réserves de pêche, la recherche d'autres sources de revenus, les activités d'éducation et de sensibilisation, le renforcement général des capacités et la construction d'un centre d'éducation et de sensibilisation, étaient en grande partie fondées sur l'approche écosystémique de la gestion des ressources et reliaient l'ensemble des parties prenantes.

Les activités liées à l'évaluation des ressources, à la gestion et à la planification n'avaient jamais remporté



**Figure 3.**  
Des stagiaires mettent en œuvre  
un projet pilote de culture du corail



**Figure 4.**  
Le maire d'Ailuk, Cradle Alfred,  
et Joanna Ellison identifient  
les espèces de mangroves d'Ailuk

pareil succès aux Îles Marshall. Trois facteurs clés ont contribué à la réussite du projet d'Ailuk, à savoir :

1. L'engagement et la participation de la communauté. L'investissement et la collaboration des chercheurs, des éducateurs et des agents de l'Office des ressources marines des Îles Marshall ont poussé les habitants d'Ailuk à assumer la responsabilité de la gestion de leurs ressources marines.

Des liens entre les pêcheurs, les jeunes, les femmes et les chercheurs ont pu être noué grâce à la participation inconditionnelle du représentant de l'Office des ressources marines des Îles Marshall, qui intervenait en tant qu'agent de vulgarisation auprès de la communauté. Au fur et à mesure que les travaux avançaient, il a organisé des réunions pour expliquer les différentes phases du projet aux villageois, les informer et les sensibiliser au problème de la gestion des ressources. L'équipe s'est appuyée sur des données scientifiques (diffusées à l'aide de supports visuels, de photographies ou de films) pour fournir des informations sur l'état des stocks et l'abondance des ressources halieutiques aux membres de la communauté. Les représentants des anciens, des pêcheurs, des femmes et des jeunes ont assisté à ces réunions et ont toujours posé des questions pertinentes sur la faune locale et les changements qui s'opèrent dans le milieu marin.

En participant à ce type de réunions, les habitants d'Ailuk ont pu adhérer pleinement au projet et mieux comprendre le processus de gestion communautaire des ressources. C'est ce facteur qui a le plus contribué à la réussite du projet de gestion des ressources marines d'Ailuk.

2. Le sentiment d'être lié au milieu naturel, qui constitue un autre facteur clé de la réussite du projet. À Ailuk, la tradition des liens étroits avec les ressources naturelles et celle de leur exploitation durable sont encore vivantes, et cela est d'autant plus évident qu'Ailuk est le dernier atoll des Îles Marshall où les pirogues à voile demeurent le seul moyen de transport et de pêche (Fig 6).
3. La participation sans réserve des autorités locales à toutes les activités, qui constitue une caractéristique intéressante de l'engagement de la communauté. Le maire d'Ailuk, Cradle Alfred, est une femme cultivée qui se passionne pour la nature et qui s'investit beaucoup dans la conservation des ressources, au profit des générations à venir. Elle a joué un rôle de chef de file dans toutes les activités du projet et a contribué à leur succès. Ses qualités lui ont permis d'inciter tous les siens à atteindre leurs objectifs. Sa famille l'a toujours soutenue dans la gestion des problèmes rencontrés par la communauté. Le dévouement de la famille aux intérêts de la communauté est une tradition aux Îles Marshall. Dans une petite communauté comme celle d'Ailuk (qui compte moins de 500 habitants), il est essentiel que les gens puissent compter sur de bons chefs de file.

Dans le cadre de ce projet de gestion, le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS) a été chargé de compléter les évaluations de 2006, notamment en quantifiant les espèces commerciales existantes. Les enquêtes sous-marines menées par la CPS ont-elles-mêmes été complétées par une évaluation socioéconomique (statistiques démographiques, exploitation des ressources, contexte économique et sources de revenus autres que la pêche). Ces travaux ont permis aux habi-



**Figure 5.**

Le centre d'éducation, de sensibilisation et d'information



**Figure 6.**

Une des nombreuses pirogues à voile utilisées pour pêcher et pour transporter le copra, le pandanus et les habitants de l'atoll

tants d'Ailuk et aux autorités de concevoir les meilleurs plans de gestion des ressources.

Le projet d'Ailuk, fondé sur une approche communautaire et écosystémique de la gestion et de la conservation des ressources marines et de la biodiversité, peut servir d'exemple aux pays de Micronésie et à d'autres États et Territoires insulaires océaniques. Le fait que la communauté locale ait joué un rôle à part entière dans l'élaboration d'un plan de gestion des ressources halieutiques efficace a permis aux habitants d'adhérer pleinement au projet et de contribuer directement à sa réussite. En outre, la coopération entre des organisations sans but lucratif, des organismes publics et des établissements de formation s'est révélée fructueuse pour parvenir à ces résultats.

### Remerciements

Ce projet a pu être mené à bien grâce au généreux soutien financier et l'aide en nature d'un grand nombre d'organisations et d'organismes. Nous tenons à remercier le Bureau des affaires insulaires du Ministère de l'intérieur des États-Unis d'Amérique, l'Office des ressources marines des Îles Marshall, Point Defiance Zoo and Aquarium, W. Scott Estate, le Programme régional de protection du patrimoine naturel (Australie), Seacology et le Collège des Îles Marshall pour leur soutien.

Nous remercions également Maynard Alfred, sénateur d'Ailuk, Cradle Alfred, maire d'Ailuk, Tempo Alfred, Adjoint au maire, et Ken Alfred, gestionnaire des subventions de Seacology, pour la confiance qu'ils nous ont accordée, lorsque nous avons étudié leurs ressources naturelles. Merci aussi à l'Oak Fishery Committee et à tous les habitants de l'atoll d'Ailuk, qui ont accueilli notre équipe de scientifiques à bras ouverts sur leur île paisible. Nous remercions en particulier Glen Joseph, Albon Ishoda, Florence Edwards, Emma Kabua, Melba White et Candice Guavis de l'Office des ressources marines des Îles Marshall, pour leur soutien et leur aide. Nous exprimons toute notre gratitude à l'équipage du Jolok, navire de l'Office des ressources marines des Îles Marshall, aux capitaines Nakamura Reimers et Lee Polin, ainsi qu'à Boston Levai et à Laneo Jacklick. Merci aussi à toute l'équipe d'Ailuk : les capitaines Rice Snight, Aimbil Snight, Baiwod Snight et Jomi Bunglick, et les skippers Junior Alfred et Ricky Ritok. Enfin, nous rendons hommage à tous les scientifiques volontaires qui ont participé à l'étude menée par la NRAS, Whitney DeBrum, Chiara et Erica DeLuca, Alejandro Gonzalez, Dean Jacobson, Don Hess, Karen Koltes, Emma Reeves, Robert Rockson et André Seale, qui ont fait preuve d'un dévouement absolu. Nous tenons également à remercier les lecteurs de la première version de ce document pour leurs observations et leurs suggestions.

**Figure 7.**  
Des élèves d'Ailuk regardent des photos sous-marines sur le tout nouvel ordinateur portable qui a été offert à la communauté



© Copyright Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, 2008

Tous droits réservés de reproduction ou de traduction à des fins commerciales/lucratives, sous quelque forme que ce soit. Le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique autorise la reproduction ou la traduction partielle de ce document à des fins scientifiques ou éducatives ou pour les besoins de la recherche, à condition qu'il soit fait mention de la CPS et de la source. L'autorisation de la reproduction et/ou de la traduction intégrale ou partielle de ce document, sous quelque forme que ce soit, à des fins commerciales/lucratives ou à titre gratuit, doit être sollicitée au préalable par écrit. Il est interdit de modifier ou de publier séparément des graphismes originaux de la CPS sans autorisation préalable.

Texte original : anglais

Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, division Ressources marines, Section Information  
B.P. D5, 98848 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie  
Téléphone : +687 262000 ; Télécopieur : +687 263818 ; Courriel : cfpinfo@spc.int  
Site Internet : <http://www.spc.int/coastfish/Indexf/index.html>